



Rapport Annuel 2013

Partie 1 - Présentation générale du Groupe

6	Chiffres clés
8	Entretien avec Francis Lambilliotte
12	Profil du Groupe
14	Evolution de nos marchés
16	Responsabilités sociétales
26	Déclaration de gouvernance d'entreprise
26	Gouvernance d'entreprise
33	Systèmes de contrôles internes et de gestion des risques
36	Relations avec nos actionnaires et autres parties prenantes
40	Revue de l'année 2013

Partie 2 - Revue par Business Unit

46	Systèmes de refroidissement
48	Echangeurs de chaleur
50	Dépollution de l'air EMEA/Brésil
52	Dépollution de l'air et récupération d'énergie NAFTA
54	Cheminées

Partie 3 - Etats financiers

58	Table des matières
60	Données financières consolidées
64	Notes aux comptes consolidés
118	Rapport du Commissaire sur les états financiers consolidés
120	Comptes sociaux résumés de Hamon & Cie (International) SA

Annexes

122	Paramètres du rapport
125	Grille de correspondance GRI
128	Glossaire
129	Renseignements généraux

Rapport Annuel 2013



PARTIE 1

Présentation générale du Groupe

Silos de stockage d'un système de traitement des fumées installé par Hamon pour un incinérateur à Hong Kong

CHIFFRES CLÉS

en EUR million	2013	2012 (11)	2011 (11)	2010	2009
RATIOS					
EBITDA / chiffre d'affaires	3,8%	3,6%	5,4%	8,1%	11,3%
ROCE (1)	13,9%	11,5%	14,8%	25,3%	59,5%
Dettes financières nettes / capitaux propres (2)	85%	61%	45%	15%	(12%)
Valeur d'entreprise / EBITDA (3)	8,7	8,3	7,5	7,6	4,4
DONNEES PAR ACTION (en EUR / action)					
Résultat net – part du Groupe	(0,78)	(0,36)	0,39	1,62	2,42
Résultat après impôts hors activités abandonnées	(0,94)	(0,23)	0,57	1,83	2,54
Capitaux propres (hors participations ne donnant pas le contrôle)	8,85	9,94	11,01	11,07	9,00
Dividende brut	0,00	0,00	0,25	0,60	0,60
P/E (cours au 31.12) (4)	NR	NR	25,8	14,7	10,8
Nombre moyen d'actions en circulation	7 189 772	7 191 472	7 191 472	7 191 472	7 191 472
Nombre d'actions en circulation au 31.12	7 185 214	7 191 472	7 191 472	7 191 472	7 191 472
Nombre d'actions émises au 31.12	7 191 472	7 191 472	7 191 472	7 191 472	7 191 472
Capitalisation au cours de clôture 31.12 (EUR million)	108,4	84,5	105,4	193,2	197,0
Cours de clôture au 31.12	15,08	11,75	14,65	26,87	27,40
Cours de clôture moyen année	14,43	14,58	24,14	28,00	23,76

en EUR million	2013	2012 (11)	2011 (11)	2010	2009
PRISES DE COMMANDES	678,3	461,7	500,0	449,7	301,5
CARNET DE COMMANDES (au 31 décembre)	748,2	621,4	629,3	490,3	339,2
COMPTE DE RESULTATS					
Chiffre d'affaires	525,8	474,4	378,9	345,5	379,8
EBITDA (5)	19,7	17,0	20,4	28,1	42,8
EBIT (résultat avant intérêts et taxes)	9,7	9,2	11,8	26,1	38,8
Résultat avant impôts hors activités abandonnées	(1,1)	2,5	5,4	20,9	31,6
Résultat après impôts hors activités abandonnées	(6,8)	(1,7)	4,1	13,2	18,3
Résultat après impôts des activités abandonnées	(0,4)	0,0	(0,1)	(0,0)	(0,2)
Résultat net – part du Groupe	(5,6)	(2,6)	2,8	11,6	17,4
Cash flow (6)	9,5	5,4	2,8	(2,7)	47,2
BILAN					
Actifs non courants	137,3	138,8	136,7	110,5	88,4
Actifs financiers courants disponibles à la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	120,1	83,9	83,2	68,1	83,3
Autres actifs courants	258,8	249,0	181,0	158,3	135,2
Total actif	516,2	471,7	400,9	336,9	306,9
Capitaux propres (7)	68,1	79,7	87,0	86,1	65,8
dont participations ne donnant pas le contrôle	4,5	8,2	7,9	6,5	1,1
Passifs financiers					
(courants & non courants)	178,1	132,5	122,5	81,0	75,1
Provisions non courantes	6,0	6,0	5,1	4,5	5,0
Autres passifs non courants	10,2	13,5	6,0	7,6	9,3
Passifs courants (hors financier)	253,8	240,0	180,3	157,7	151,7
Total passif & capitaux propres	516,2	471,7	400,9	336,9	306,9
Besoin en fond de roulement (8)	5,0	9,0	0,7	0,6	(16,4)
Dettes financières nettes (9)	58,0	48,6	39,3	12,9	(8,2)
Capitaux employés (10)	141,9	147,8	137,4	111,1	72,0
Effectif moyen de l'année	1 843	1 664	1 435	1 221	1 140

(1) EBITDA/capitaux employés

(2) Dettes financières nettes/capitaux propres (y compris participations ne donnant pas le contrôle)

(3) Valeur d'entreprise = capitalisation boursière au 31.12 + participations ne donnant pas le contrôle + dette financière nette – participations dans des entreprises associées

(4) Cours action 31.12/résultat après impôts hors activités abandonnées, par action

(5) EBITDA = résultat opérationnel avant amortissements et éléments non-récurrents

(6) Cash flow = flux net de trésorerie d'exploitation après restructuration

(7) Capitaux propres y compris participations ne donnant pas le contrôle

(8) Actifs courants (hors trésorerie & équivalent) – dettes courantes non financières (activités poursuivies uniquement)

(9) Passifs financiers – trésorerie et équivalents

(10) Actifs non courants + besoin en fond de roulement + actifs financiers courants nets disponibles à la vente

(11) Certains chiffres de 2011 et 2012 ont été corrigés ; voir note 6 dans la partie 3 - Etats financiers pour plus d'explications

« La philosophie du Groupe Hamon est de développer des produits innovants et performants, seul ou avec des partenaires spécialisés ».

ENTRETIEN AVEC FRANCIS LAMBILLIOTTE, CEO

Dans un contexte économique général qui est resté difficile en 2013 mais marqué néanmoins par des signes de reprise encourageants, les performances du Groupe Hamon ont-elles été à la hauteur des espérances ?

Oui, nous nous inscrivons dans la tendance du marché : le Groupe Hamon enregistre des prises de commandes très importantes en 2013, signe de reprise réelle aussi bien en Europe et aux USA qu'en Extrême-Orient et au Moyen-Orient. Nos prises de commandes 2013 peuvent être qualifiées d'historiques et le carnet de commandes à fin décembre est tout aussi excellent. Dans notre métier, nous travaillons sur le long terme : ces bonnes performances ne se répercuteront dans les chiffres que dans les prochains semestres, ce qui signifie que 2013 est probablement moins performant qu'espéré.

Le carnet de commandes à fin 2013 est-il aussi satisfaisant que celui de l'année 2012, qui s'élevait à 621,4 millions EUR ?

Il est plus satisfaisant qu'au 31 décembre 2012, puisque nous avons atteint fin 2013 un carnet de commandes

de près de 750 millions d'euros... Un niveau tout à fait historique pour le Groupe ! Les résultats en termes de ventes, de prises de commandes et de carnet de commandes s'avèrent supérieurs à ceux de 2012, grâce à des prises de commandes assez bien réparties aux quatre coins du monde.

Quels ont été les faits marquants de l'année 2013 par Business Units (BU) ?

Ce succès généralisé des prises de commandes en 2013 s'étend à presque toutes les Business Units de Hamon. Du côté des Systèmes de refroidissement, Hamon a obtenu une belle commande en Pologne pour la construction de la tour de refroidissement à tirage naturel avec injection de gaz pour la centrale de Koziénice. Une autre référence majeure pour le Groupe se situe en Chine où Hamon a obtenu des commandes pour des aérocondenseurs pour deux centrales électriques de deux fois 660 MW chacune – ce qui mérite d'être souligné ! – ainsi que 3 x deux tours à tirage naturel pour lesquelles notre Groupe

fournit les parties internes. Au niveau de la BU Echangeurs de chaleur, Hamon a concrétisé une première méga commande pour un terminal de liquéfaction de LNG.

Concernant la Dépollution de l'air, Hamon a remporté une commande EDF pour la réhabilitation de plusieurs électrofiltres pour les centrales au charbon du Havre et de Cordemais, en France. Les commandes s'intensifient dans ce domaine, notamment en Pologne (Kozienice) et au Vietnam. A la fin de l'année, Hamon a signé un contrat pour un des plus grands filtres à manches du monde pour une centrale électrique en Indonésie, en collaboration avec notre filiale chinoise. Aux Etats-Unis, Hamon a conclu un très beau contrat pour une centrale au charbon selon le procédé ReACT™, mis au point en collaboration avec Japan Power. Il sera exécuté à l'horizon 2016, selon une technologie très innovante basée sur l'utilisation de carbone actif.

La filiale chinoise DGE/TS a bien performé au second semestre pour des filtres à manches destinés à l'exportation.

Le marché des Cheminées a été plutôt calme. Hamon Custodis a opéré principalement au service de réhabilitation de cheminées existantes. On retiendra la poursuite de la construction des coques en béton pour deux tours de refroidissement pour la centrale nucléaire de Plant Vogtle en Géorgie (USA).

L'Asie est-elle toujours le fer de lance de la croissance de Hamon ?

Si l'Europe et les Etats-Unis restent des marchés importants pour la réhabilitation et l'amélioration des performances de centrales existantes, les pays émergents seront le pôle de croissance du Groupe, grâce à la construction de nombreuses nouvelles centrales et usines. C'est pourquoi Hamon continue à investir au Moyen-Orient et dans l'ASEAN. Nous y engageons le personnel adéquat pour soutenir nos efforts commerciaux et nous étendons nos activités et unités de fabrications en Chine et en Inde, ainsi que nos services généraux de vente, d'exécution et de gestion de projet dans cette zone Asie où nous sommes opérationnels. Le renforcement des équipes est en cours en Corée et en Inde, afin de mieux tenir compte de l'accroissement d'activité de ces bureaux.

La pression accrue des concurrents asiatiques et donc, la pression sur les marges restent importantes... Comment le Groupe Hamon y réagit-il ?

Nous réagissons selon différentes approches et selon un processus continu : d'abord proposer des produits nouveaux (pour se différencier des concurrents) et

aussi plus efficaces et plus rentables pour nos clients. Ensuite, améliorer nos coûts grâce au « design to cost », qui consiste à créer un nouveau design à moindre coût. Enfin, disposer d'une base d'achats globalisée, de volumes plus importants et d'une connaissance approfondie des meilleurs fournisseurs à travers le monde sont d'autres moyens de faire face à cette pression sur les marges.

Hamon a rejoint cette année le Pacte Mondial des Nations Unies (). Etre une entreprise citoyenne est donc au cœur de l'engagement de Hamon à tous les niveaux de l'entreprise. Comment y parvenez-vous ?*

De fait, Hamon s'efforce de suivre les dix principes édictés par les Nations Unies, sur les questions des droits de l'homme, de conditions de travail, d'environnement et de corruption. Nous y arrivons par le biais de mesures appropriées, en surveillant et en respectant la mise en place de ces dix critères à travers nos filiales. L'objectif est d'avoir une responsabilité sociétale vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes tout en répondant aux demandes commerciales de nos clients. C'est une approche à la fois sociétale et commerciale.

La construction de nouvelles centrales électriques thermiques est un secteur en phase de déclin dans les pays développés. Comment Hamon va-t-il anticiper ce tournant dans les années à venir ?

Le secteur des énergies renouvelables a pris aujourd'hui une place importante en Europe et même parfois dans certains pays émergents. Dans les pays occidentaux, certaines centrales classiques sont fermées. Ce phénomène est encore plus fort aux Etats-Unis où les centrales au charbon (50% du parc) sont soit mises à l'arrêt soit modernisées, pour les plus performantes. La transition du charbon vers le gaz représente une opportunité pour Hamon, qui développe des solutions de systèmes de récupération d'énergie, notamment avec son entité Deltak, et ses systèmes de refroidissement. En Allemagne, suite à l'arrêt progressif du nucléaire, de nouvelles centrales thermiques sont et seront construites, extrêmement performantes et propres.

(*) Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement, et de la lutte contre la corruption. Pour plus de détails, voir le chapitre Responsabilités sociétales.

Ce nouveau type de centrales va apparaître au cours des dix prochaines années, également dans les pays émergents, ce qui représentera de nouveaux potentiels pour le Groupe.

Le Groupe Hamon a connu une augmentation de 16 % de ses effectifs en 2012. Qu'en est-il en 2013 ?

Suite au développement constant de nos métiers en Asie, nous avons augmenté nos effectifs tant pour la fabrication – notamment en Chine et en Inde – que pour déployer nos activités dans les domaines de l'engineering et du contracting dans le reste de l'Asie. Par contre, en Europe et aux Etats-Unis, le nombre de personnes employées est resté stable. Globalement, la hausse de l'emploi en 2013 au sein du Groupe est de 11 % par rapport à 2012, grâce à notre présence active sur les marchés en croissance. Hamon emploie près de 2 000 collaborateurs à travers le monde, sans compter les monteurs et constructeurs engagés sur chantier pour de plus courtes durées.

Fin 2012, vous sembleriez plutôt optimiste pour l'année 2013. Quelles sont les perspectives pour 2014 ?

En 2014, nous allons bénéficier du travail ambitieux entrepris ces cinq dernières années, à savoir le développement de nouveaux produits et l'implantation dans de nouvelles régions du monde. Nous avons défriché ou davantage développé de nouveaux territoires comme l'Inde, la Chine, les pays de l'ASEAN, la Russie, les pays de la mer Noire... où nous enregistrons de très bons résultats. Nous allons récolter en 2014 le fruit de toutes ces actions, avec un chiffre d'affaires en augmentation et un volume suffisant pour absorber les frais et investissements mis en place ces dernières années. Nous sommes donc raisonnablement optimistes pour 2014.

Quels seront les principaux défis à relever ?

Bien exécuter le niveau historique de notre carnet de commandes, le réaliser de façon proactive, poursuivre le développement international en veillant à avoir le personnel qualifié dans les pays émergents, et maintenir les positions fortes dans les pays où nous avons déjà un ancrage... Ensuite, développer notre réseau et axer le développement R&D sur des produits porteurs, à valeur ajoutée, dans des marchés de niche. Tout ceci devrait être profitable pour le Groupe Hamon à l'horizon 2014-2016, l'augmentation de notre rentabilité restant un de nos objectifs majeurs.



Présence de Hamon dans le monde



PROFIL DU GROUPE

Hamon est un des leaders dans ses marchés de niche, liés à l'énergie et à la protection de l'environnement.

Positionnement

Hamon, société internationale d'engineering & contracting (EPC), se positionne comme un des principaux acteurs mondiaux dans les marchés de niche auxquels elle fournit des biens d'équipement ainsi que les services après-vente y afférents :

- Systèmes de refroidissement
- Systèmes de dépollution de l'air
- Systèmes de récupération d'énergie (et production de vapeur)
- Echangeurs de chaleur « process »
- Cheminées industrielles

Les services offerts aux clients incluent le design, la fabrication de certains composants clés, la gestion des projets, le montage sur site (voire le génie civil),

le démarrage et le service après-vente.

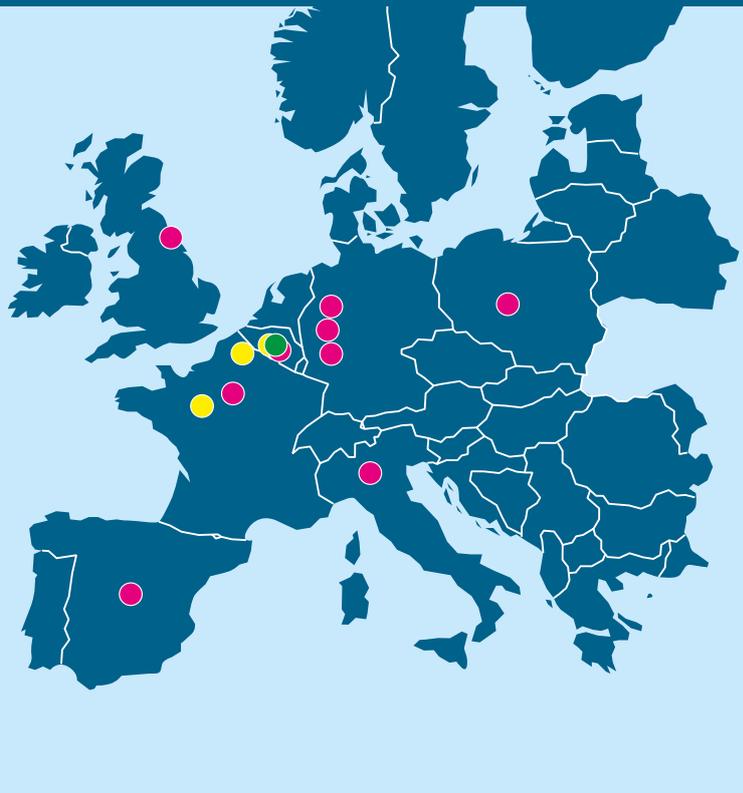
Les clients finaux ciblés sont principalement :

- Les centrales électriques
- Les industries pétrolière, gazière et pétrochimique
- Les autres industries lourdes, notamment la métallurgie, les cimenteries, les minerais, la verrerie et les incinérateurs de déchets.

Outre les clients finaux, Hamon vend également ses produits et services à de grands groupes d'ingénierie « ensembleurs ».

Hamon propose à ses clients, à des prix compétitifs, des systèmes innovants qui jouissent d'une technologie de pointe et répondent précisément à leurs besoins, tout en pratiquant un strict contrôle de ses coûts.

Présence de Hamon en Europe



Valeurs

1. Le professionnalisme

Hamon attache une grande importance à la rigueur et à l'efficacité dans les services et les produits qu'elle fournit à ses clients.

2. Le respect de la personne

Hamon respecte la Déclaration universelle des droits de l'homme et vise la qualité dans la relation avec ses équipes.

3. Le respect de l'environnement

Hamon inscrit la protection de l'environnement au cœur de ses activités et de ses métiers.

4. Le respect de la diversité culturelle

Partout dans le monde, Hamon intègre la diversité culturelle dans ses relations de travail avec ses partenaires, ses équipes et les communautés locales.

Notre présence dans le monde

Hamon employait quelque 1 843 personnes en 2013, réparties dans vingt-cinq pays sur les cinq continents. Mentionnons que parmi ces pays, aucun ne figure dans la liste des pays à risque identifiés par la Banque Mondiale. En outre, Hamon emploie plusieurs centaines de personnes avec des contrats à durée déterminée pour le montage sur chantiers. En 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de EUR 526 millions. Voir les autres chiffres clés présentés en début de ce rapport annuel.

L'action Hamon est cotée sur la bourse Euronext Brussels depuis 1997.

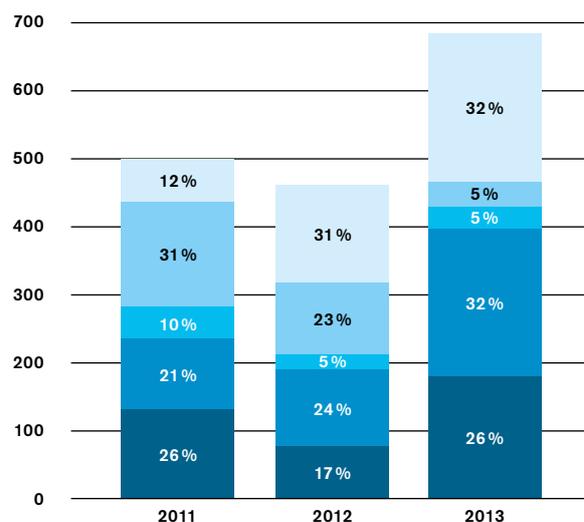
Vision

Etre le meilleur fournisseur de technologies et d'équipements permettant à nos clients de produire de l'énergie plus propre et d'opérer en préservant la qualité de l'air.

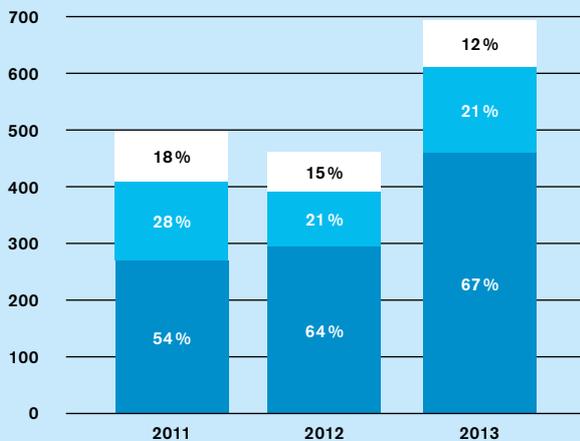
Mission

- Développer de nouvelles technologies, concevoir, installer et assurer le service après-vente d'installations performantes pour les systèmes de refroidissement, les échangeurs de chaleur, les systèmes de dépollution de l'air, les systèmes de récupération d'énergie et les cheminées.
- Améliorer ainsi les performances de nos clients dans les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz et autres industries lourdes, telles la métallurgie, le verre ou la chimie.
- Exécuter chacun de nos projets dans les temps, les budgets impartis et conformément aux spécifications du client.
- Assurer un service de qualité pour toutes nos activités en veillant à la satisfaction et au développement de notre personnel, à la protection de l'environnement tout en offrant à nos actionnaires une rentabilité au moins égale à celle de notre secteur.

Répartition des prises de commandes par région

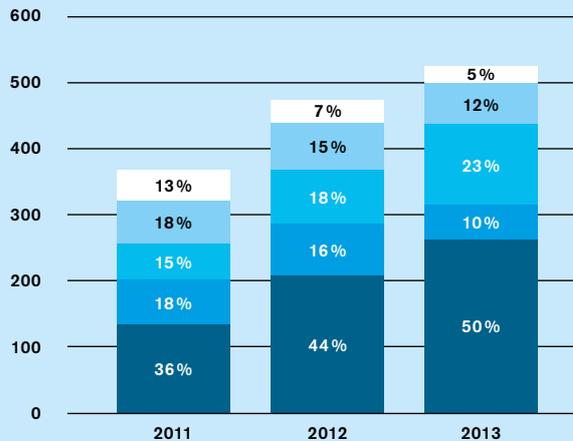


Prises de commandes par industrie, en EUR million.



Autres industries
Pétrole et Gaz
Centrales électriques

Répartition du chiffre d'affaires par business unit, en EUR million.



Cheminées
Echangeurs de chaleur process
Dépollution de l'air et récupération d'énergie NAFTA
Dépollution de l'air EMEA/Brésil
Systèmes de refroidissement

ÉVOLUTION DE NOS MARCHÉS

Globalement, nos marchés sont restés relativement soutenus en 2013, avec des différences toujours assez marquées entre régions, et une forte demande dans les marchés émergents.

Principaux marchés de Hamon

Les principaux utilisateurs des équipements Hamon sont les producteurs d'électricité, suivis de l'industrie du pétrole et du gaz, comme l'illustre le graphe ci-dessus. Viennent ensuite d'autres industries lourdes, telles que la sidérurgie, les métaux non ferreux, les incinérateurs de déchets ménagers, les cimenteries, la chimie, etc. Pour la répartition par zone géographique, voir section précédente Profil du Groupe. Nous constatons qu'en 2013, il y a eu un rééquilibrage (au niveau de nos prises de commandes) entre nos marchés traditionnels (Europe, USA et Canada) et les pays émergents. Nos marchés traditionnels représentent à nouveau plus de 50% de nos prises de commandes, tandis qu'en montant absolu, la part des pays émergents est toujours en croissance. Mentionnons également que les prises de commandes sont réparties entre des installations neuves et du service après-vente.

Les principales activités d'Hamon sont les systèmes de refroidissement et la dépollution de l'air, comme l'illustre le graphe ci-dessus.

Marchés toujours soutenus en 2013

Nos marchés sont restés globalement soutenus en 2013, avec des disparités entre régions et certaines fluctuations par segment.

Le redécollage de l'économie mondiale tarde à se concrétiser. Elle a connu une croissance légèrement moindre en 2013 qu'en 2012, soit un peu plus de 2%, et en deçà des prévisions. La diminution de la croissance a touché beaucoup de pays, dont les USA (1,8% de croissance contre 2,2% en 2012). La croissance est restée anémique en Europe (0,3%, comme en 2012). Elle s'est par contre maintenue à un niveau élevé en Asie, aux environs de 5% (et 7,7% en Chine, ce pays restant la locomotive de l'économie mondiale). La diminution prévue de l'injection de dollars dans l'économie US (« quantitative easing ») a eu un effet fort négatif sur certains pays émergents fin 2013, par exemple en Inde, en Turquie ou en Indonésie (particulièrement sur leurs devises et leurs marchés financiers).

Ceci a un impact négatif sur les possibilités de financement de projets d'investissement dans ces pays.

Si nous analysons les grands groupes d'ingénierie (EPC), nous voyons que leurs prises de commandes se sont maintenues à un niveau élevé, même si elles semblent légèrement se tasser par rapport à 2012. Les EPC coréens restent très agressifs et maintiennent une forte pression sur les prix. Il semble cependant que les résultats de certains d'entre eux aient fortement souffert suite à la prise de contrats à faible rentabilité ces dernières années.

Au niveau des **centrales électriques**, nous observons les tendances suivantes :

- Le charbon reste la principale source d'énergie primaire dans de nombreux pays émergents (Chine, Inde, Indonésie, ...) et de nombreuses centrales au charbon y sont encore construites. Par contre, de moins en moins de grosses centrales au charbon sont construites dans les pays développés (USA, Europe de l'Ouest), du fait de leur impact environnemental et aux USA du faible prix du gaz de schiste. Aux USA, de nombreuses centrales au charbon sont soit fermées, soit transformées en centrales au gaz. En Allemagne, EON et RWE ont décidé de fermer progressivement 15 000 MW de vieilles centrales au charbon (et au gaz), mais elles ont encore quelques projets de constructions de nouvelles centrales au charbon hyper performantes et plus propres.
- Les centrales au gaz devraient se développer à l'avenir, entre autres en tant que centrales d'appoint, pour pallier aux fluctuations imprévisibles de la production d'énergie renouvelable (éolien et photovoltaïque). Toutefois, le faible taux d'utilisation de ces centrales rend parfois leur rentabilité précaire et leur financement problématique.
- La filière nucléaire semble remonter la pente, après l'accident de Fukushima début 2011. Ainsi la Grande-Bretagne a approuvé en 2013 la construction d'une nouvelle centrale nucléaire (Hikley Point C). D'autres centrales sont également en construction ou en projet dans de nombreux pays émergents (Chine, Inde, Moyen Orient, etc.). Le Japon pourrait également redémarrer certains réacteurs nucléaires.
- Les énergies renouvelables continuent leur progression, y compris dans des pays comme la Chine, qui a décidé de prendre de sérieuses mesures pour combattre la pollution atmosphérique. En Allemagne, l'énergie éolienne et solaire a représenté 23 % de la production électrique en 2012, et devrait y atteindre 35 % en 2020.

Globalement, nous voyons apparaître année après année de nombreux changements dans les politiques énergétiques dans certains pays aux quatre coins de la planète. Hamon étant présent dans de nombreuses filières (charbon, gaz, nucléaire), les changements de filière (et les investissements qu'ils requièrent) sont plutôt bénéfiques pour le Groupe.

Au niveau géographique, nous voyons que le marché de la construction de **nouvelles** centrales électriques reste soutenu et en croissance en Asie (particulièrement au Moyen Orient et en Extrême Orient). Ce marché est plus faible en Europe et en Amérique du Nord ; par contre le marché de la réhabilitation de centrales **existantes** y est plus important et relativement stable.

Concernant le secteur **pétrolier et gazier**, nous voyons la continuation de certaines tendances :

- Les cours du pétrole brut sont restés élevés et relativement stables en 2013, aux environs de 110 USD par baril (Brent), ce qui est propice pour de nouveaux investissements.
- La part que représentent les pays asiatiques est de plus en plus grande, tant au niveau de la consommation que du raffinage, de nombreuses raffineries étant en construction dans ces pays, alors que la fermeture de raffineries semble inéluctable en Europe.
- Au niveau du gaz, les prix fort élevés en Asie ont favorisé le marché « spot » et la construction d'usines de liquéfaction du LNG. Aux USA, certains terminaux gaziers prévus pour l'importation de LNG sont convertis pour pouvoir liquéfier et exporter du gaz de schiste. Les marchés pétrolier, gazier et pétrochimique restent donc globalement porteurs.

Certaines **industries lourdes** sont fortement influencées par les variations parfois importantes des prix de l'énergie entre les régions. Ainsi, l'électricité et le gaz sont beaucoup moins chers aux Etats-Unis qu'en Europe ou en Asie (du fait de l'abondance du gaz de schiste). En conséquence, de nombreuses industries très énergivores ont décidé de localiser leurs nouveaux investissements davantage aux Etats-Unis et moins en Europe.

Globalement, les incertitudes et fluctuations régnant sur les marchés de l'énergie et sur diverses industries lourdes (ainsi que les politiques gouvernementales parfois peu claires et imprévisibles) incitent certains clients à retarder leurs projets d'investissement. Les taux d'intérêt ont été très bas en 2013, ce qui devrait aider le financement des projets.

Au niveau du coût des matières premières utilisées pour réaliser nos installations (acier, aluminium, plastique, ...), nous voyons que les prix sont restés relativement stables en 2013, voire en légère baisse pour certains métaux, ce qui signifie que le coût des matériaux d'une unité donnée est en principe resté relativement stable.

Enfin, au niveau des devises, nous voyons que le taux de change moyen du dollar US a légèrement baissé par rapport à l'euro en 2013 (1,328 USD/EUR, contre 1,292 USD/EUR en 2012). Ceci signifie que la valeur de projets en USD, lorsque convertie en euro, est légèrement inférieure à ce qu'elle aurait été un an auparavant du fait de la baisse du dollar.



Visite d'étudiants de l'Université de Liège à notre usine d'Umbergaon, Inde

RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES

INTRODUCTION

Depuis 2010, Hamon a formalisé et positionné davantage ses métiers pour répondre aux enjeux du développement durable. La démarche d'Hamon vise à analyser, mesurer et assumer sa part de responsabilité vis-à-vis de la société. Pour ce faire, elle a décidé de s'inspirer des lignes directrices internationales **ISO 26000** relatives à la responsabilité sociétale des organisations, adoptées par une petite centaine de pays en novembre 2010. L'objectif est d'aligner la stratégie d'Hamon sur le respect des principes et des domaines d'actions de ce standard. Les principaux aspects couverts par ISO 26000 sont :

- La gouvernance de l'organisation
- Les droits de l'homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local

Ainsi que le préconise ISO 26000, Hamon a également

décidé de se baser sur la méthodologie développée par le **Global Reporting Initiative (GRI)** pour mesurer et rendre compte de ses performances en matière de responsabilité sociétale. Le GRI, organisme international basé à Amsterdam, a pour mission de fournir aux organisations de toute taille, de tout lieu et de tout secteur, un cadre fiable, crédible et standardisé pour le reporting développement durable, à l'instar des normes IAS/IFRS dans le secteur financier.

La méthodologie du GRI comprend trois grands éléments d'information :

- Stratégie et profil
- Approche managériale et engagements
- Indicateurs de performance

La grille de correspondance standardisée du GRI, reprise à la fin de ce rapport annuel, permet à chacun de retrouver aisément les informations qu'il cherche selon une liste standard et unique.

Les indicateurs de performance proposés par le GRI couvrent six grands domaines :

- La performance économique (largement détaillée dans d'autres parties de ce rapport annuel)
- La performance environnementale
- La performance sociale dans les relations de travail
- La performance sociale dans le respect des droits de l'homme
- La performance sociétale et la relation avec la communauté
- La performance sur la transparence de l'information produit (moins pertinent pour Hamon qui ne vend pas des produits de grande consommation)

Mentionnons qu'en 2013, le GRI a établi des nouvelles normes de reporting. Il s'agit des Guidelines 4 (G4), qui devront être utilisées au plus tard à partir de l'exercice 2014. Pour cet exercice 2013, Hamon a décidé de continuer à utiliser les normes G3.

Le GRI propose une démarche progressive avec différents niveaux d'application. Pour cette quatrième année de reporting sur cette base, **Hamon déclare rencontrer les objectifs du niveau C du GRI** (« self-declared »). Pour plus d'info sur le GRI, voir www.globalreporting.org

A travers l'ensemble de ce rapport, nous veillons à communiquer à nos parties prenantes, de la façon la plus transparente possible, nos performances et ce que nous mettons progressivement en place pour nous améliorer. Le périmètre utilisé pour le calcul des indicateurs de performance est détaillé dans la section « Paramètres du rapport », à la fin de ce document.

Il y a eu une nouveauté importante cette année : depuis septembre 2013, Hamon a décidé d'adhérer au **Pacte Mondial des Nations Unies** (UN Global Compact) et à ses dix principes, et en est devenu un membre associé. Pour plus de détails sur le Pacte Mondial et sur ces dix principes, voir www.unglobalcompact.org

L'adhésion au Pacte Mondial demande de faire rapport annuellement sur les progrès réalisés sur ces dix principes, à travers une Communication sur le Progrès (COP). Il existe deux niveaux de reporting ; Hamon a choisi de démarrer avec le niveau « GC Actif ».



Ce chapitre constitue notre Communication sur le Progrès relativement à ces dix principes. Il est également disponible (via notre rapport annuel) sur le site du Pacte Mondial et sur le site du GRI.

1. DÉCLARATION DE SUPPORT CONTINU DE HAMON POUR LE PACTE MONDIAL

« Je suis heureux de confirmer qu'Hamon supporte les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans le domaine des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption depuis septembre 2013. Vous trouverez dans cette première Communication sur le Progrès des mesures concrètes prises par le Groupe pour aligner encore davantage notre stratégie, notre culture et nos opérations journalières sur ces dix principes. Nous nous engageons également à partager cette information avec nos parties prenantes, et à promouvoir le Pacte Mondial et ses dix principes. »

Francis Lambilliotte
CEO du Groupe Hamon
Le 31 janvier 2014.

2. DESCRIPTION DES ACTIONS PRATIQUES

Voici les stratégies, lignes directrices et procédures qu'Hamon a mises en place en 2013 ou compte progressivement mettre en place concernant les quatre grands thèmes du Pacte Mondial, ainsi que les actions pratiques prises pour mettre en oeuvre les dix principes du Pacte Mondial au sein de notre Groupe.

2.1. Droits de l'homme

Les différentes entités du Groupe Hamon sont invitées à :

Principe N°1 : promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.
Principe N°2 : veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Hamon s'engage à respecter et à faire respecter les Droits de l'homme par tous ses employés et ses partenaires dans leurs relations de travail.

Hamon n'a pas encore établi de code de conduite formel au niveau du Groupe mentionnant explicitement les Droits de l'homme. Il s'agit d'une action prévue en 2014. Néanmoins, à travers un questionnaire envoyé en fin de chaque exercice aux principales filiales du Groupe (voir section « Périmètre du rapport » à la fin de ce document), elle veille à sensibiliser ses filiales au respect des droits de l'homme, et s'assure que chacune d'entre elles les a bien respectés durant l'exercice écoulé. En 2013, un nouveau point a été ajouté au questionnaire : il s'agit de sensibiliser également nos fournisseurs au respect des Droits de l'homme.

2.2. Conditions de travail

Les différentes entités du Groupe Hamon sont invitées à respecter :

Principe N°3 : la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe N°4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe N°5 : l'abolition effective du travail des enfants.

Principe N°6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Hamon souhaite offrir de bonnes conditions de travail à tous ses employés, aussi bien dans nos bureaux et usines que lorsqu'ils sont en déplacement professionnel ou sur chantier. Plus particulièrement, Hamon souhaite que :

- Les membres de son personnel jouissent de la liberté d'association, de la possibilité de se faire entendre auprès des directions locales et de la possibilité de négocier avec elles des points ayant trait aux conditions de travail (sachant que ces droits sont parfois plus limités par la législation en vigueur dans certains pays).
- Il n'y ait aucun travail forcé ou obligatoire, ni d'enfant au travail au sein de notre Groupe (à l'exception des jeunes qui souhaitent effectuer en toute légalité un stage dans le cadre de leurs études ou un job d'étudiant d'une durée limitée).
- Il n'y ait aucune discrimination au sein du Groupe en matière d'emploi et de profession, que ce soit par exemple sur la base du genre, de la race, de la religion ou de la nationalité.

Hamon n'a pas encore établi de code de conduite formel au niveau du Groupe à ce sujet. Elle compte le faire en 2014. Néanmoins, à travers le questionnaire envoyé chaque année en fin d'exercice à chacune des principales filiales du Groupe, elle veille à ce qu'il n'y ait aucun enfant employé durant l'exercice écoulé (et si le cas se présente, par exemple pour un stage, elle veille à en vérifier les circonstances exactes). A travers ce questionnaire, Hamon mesure également les taux d'accidents et de maladies professionnelles, ainsi que le taux d'absentéisme. Le Groupe analyse les variations de ces indicateurs et prend les mesures nécessaires pour que ces taux restent le plus bas possible.

Hamon veille également à sensibiliser ses fournisseurs sur ces sujets, en leur demandant, via des conditions générales d'achat standardisées et des procédures d'audit dont l'usage se généralise progressivement au sein du Groupe, de respecter la réglementation sociale, et à ne pas employer d'enfants.

2.3. Environnement

Les différentes entités du Groupe Hamon sont invitées à :

Principe N°7 : adopter le principe de précaution face aux problèmes d'environnement.

Principe N°8 : prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe N°9 : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

La protection de l'environnement est au cœur de notre métier. A travers des systèmes toujours plus performants en termes d'échange thermique ou de dépollution de l'air, Hamon veille à aider ses clients à réduire l'impact de leurs opérations sur l'environnement (particulièrement par nos activités Dépollution de l'air). D'autre part, Hamon s'engage à prendre des mesures pour limiter l'impact environnemental de ses usines et de ses systèmes opérant chez ses clients (bruit, consommation d'énergie, impact visuel, etc.).

Hamon n'a pas encore établi de code de conduite formel au niveau du Groupe à ce sujet. Elle compte le faire en 2014. Néanmoins, à travers le questionnaire envoyé chaque année en fin d'exercice à chacune des principales filiales du Groupe, elle mesure les actions concrètes prises pour la protection de l'environnement, ainsi que les consommations d'énergie et d'eau de nos usines. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour que ces consommations (par unité de production) restent faibles.

Hamon veille également à sensibiliser ses fournisseurs sur ces sujets, en leur demandant, via des conditions générales d'achat standardisées et des procédures d'audit dont l'usage se généralise progressivement au sein du Groupe, de respecter la réglementation environnementale.

2.4. Lutte contre la corruption

Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Hamon a une tolérance zéro vis-à-vis de la corruption. Ceci est clairement établi dans notre Code éthique, rédigé en 2009, et qui comporte un chapitre spécifique sur ce point. Ce Code a progressivement été distribué à toutes les filiales du Groupe. Dans plusieurs d'entre elles, tous les nouveaux engagés le reçoivent avec le règlement du travail.

3. RÉSULTATS ATTEINTS ET INDICATEURS

3.1. Droits de l'homme

En 2013, Hamon a continué à promouvoir l'éthique et le respect des droits de l'homme au cœur de ses relations de travail, et plus particulièrement :

- Par son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies.
- Par son engagement de respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. En 2013, les 26 filiales incluses dans le périmètre figurant dans la section Paramètre du rapport ont respecté cette Déclaration (dans la mesure où les législations en vigueur dans les pays respectifs leur permettent de la respecter).
- Par son engagement de ne pas employer d'enfants (la définition du terme enfant dépend des pays et parfois du type d'activité). Les sites identifiés comme présentant les risques les plus importants concernant le travail des enfants sont nos usines en Inde (Umbergaon) et en Chine (Jiaxing, Shanghai et Wuqing). Une seule des 26 filiales incluses a employé des personnes de moins de 18 ans en 2013 : il s'agit de notre filiale française Hamon Thermal Europe, qui a employé deux stagiaires âgés de 16 et 17 ans, pour un stage de formation de un à deux mois. Ce genre de stage est fortement conseillé pour certains étudiants durant leur formation.

3.2. Conditions de travail (et autres responsabilités sociales)

Les hommes et les femmes qui contribuent quotidiennement aux succès d'Hamon sont notre principale ressource. Ils méritent toute notre attention. C'est pourquoi dans cette section nous rapportons principalement sur nos responsabilités sociales internes. En introduction, nous détaillons la composition des effectifs du Groupe.

3.2.1. Effectifs

En 2013, les effectifs moyens du Groupe s'élevaient à 1 843 personnes, contre 1 664 en 2012, soit une augmentation de 179 personnes (+ 11 %). Il faut ajouter à ce chiffre du personnel de chantier travaillant sur la base de contrats à durée déterminée ; en 2013 cela représentait environ 500 personnes en moyenne (ce chiffre fluctuant constamment).

Mentionnons que les effectifs ont augmenté jusqu'à fin mars, atteignant un maximum de 1917 personnes, pour ensuite diminuer progressivement jusqu'à 1801 personnes au 31 décembre 2013. Ceci s'explique principalement par la réduction des effectifs réalisée aux Etats-Unis au deuxième trimestre.

Effectif moyen par BU	2013	2012	2011
Systèmes de refroidissement	943	775	663
Echangeurs de chaleur process	233	221	218
Dépollution de l'air EMEA/ Brésil	296	312	268
Dépollution de l'air et récupération d'énergie NAFTA	262	254	182
Cheminées	56	53	55
Corporate & autres	53	49	49
Total	1 843	1 664	1 435

Notes :

1. Ces chiffres reprennent les effectifs moyens (moyenne annuelle) des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés consolidées par intégration proportionnelle, comptabilisés au pro rata du pourcentage du capital détenu par Hamon dans ces dernières. Certaines modifications au périmètre de consolidation ont eu lieu, la principale étant l'acquisition et donc la consolidation de Hamon Deltak depuis le 1^{er} septembre 2011 (effectifs de 140 personnes en 2013).
2. Les chiffres incluent uniquement les contrats à durée indéterminée ou à durée déterminée de longue durée. Les chiffres 2013 sont basés sur des nombres de personnes et pas sur des équivalents temps plein ; la différence pour la vingtaine de personnes travaillant à temps partiel (si comptées en équivalent temps plein) est d'environ 10 personnes.
3. En outre, Hamon emploie aussi, essentiellement sur ses chantiers, plusieurs centaines de travailleurs locaux temporaires, non repris ci-dessus. Répartis sur nos zones d'opération aux quatre coins du monde, ces chantiers ne durent généralement que quelques mois.

Nous voyons que la principale variation provient de la BU Systèmes de refroidissement (+ 168 personnes) : ceci est principalement dû à l'augmentation d'effectifs de 145 personnes dans notre usine chinoise de Wuqing, produisant les faisceaux de tubes pour nos aérocondenseurs.

Les variations au niveau des autres BU ont été nettement plus faibles :

- Plus 12 personnes dans la BU Echangeurs de chaleur (augmentations en France et en Corée, en partie compensées par une réduction en Belgique).
- Moins 16 personnes dans la BU Dépollution de l'air EMEA/ Brésil, la réduction ayant surtout affecté la Belgique.

Au niveau géographique, nous observons l'évolution suivante :

Effectif moyen par région	2013	2012	2011
Europe	618	606	612
USA + Canada	338	325	249
Asie - Pacifique	779	564	435
Afrique & Moyen Orient	51	98	77
Autres Amériques	57	71	62
Total	1 843	1 664	1 435

Les effectifs ont fortement augmenté en Asie (Chine), principalement du fait de la forte augmentation des effectifs de notre usine de Wuqing. Ils ont également sensiblement augmenté en Corée, du fait du développement de nos activités Dépollution de l'air et Echangeurs de chaleur dans ce pays.

La baisse significative en Afrique est due à la société sud-africaine J&C, sortie du périmètre le 1^{er} janvier 2013.

Ces chiffres illustrent le rôle de plus en plus important joué par les pays de l'Asie-Pacifique au sein du Groupe, du moins en termes d'effectifs (42% en 2013 contre 34% en 2012).

Au total, les effectifs au 31 décembre 2013 s'élèvent à 1 801 personnes, dont 1 513 hommes (soit 84% du total) et 288 femmes (soit 16%).

3.2.2. Acquisition de nouveaux talents

La stratégie d'acquisition de nouveaux talents au sein du Groupe est en ligne avec notre credo «Think globally, act locally» (pensons globalement, agissons localement). Alors que nos marchés se développent à l'échelle globale, nos employés doivent aussi avoir une vision globale. Ils doivent être ouverts aux autres cultures et montrer suffisamment d'intelligence créatrice pour permettre l'amélioration continue et promouvoir le changement tout en respectant les valeurs et réglementations locales. Hamon engage des hommes et des femmes hautement qualifiés, avec des talents de leadership et le sens des responsabilités, et leur offre la possibilité d'évoluer dans leur carrière au sein du Groupe. Certains de ces collaborateurs sont transférés vers des filiales étrangères plus récemment créées ou qui ont connu une croissance importante ces dernières années. Le nombre de ces expatriés est relativement réduit et représentait 0,4% de l'ensemble des effectifs du Groupe et 10% des effectifs de la direction en 2013. Hamon veille à engager des talents locaux, experts dans leurs domaines respectifs avec de solides compétences au niveau de la résolution de défis, tout en étant orientés vers les clients et le business.

En 2013, l'attention a porté plus spécifiquement sur l'engagement de managers de haut niveau pour renforcer encore davantage notre organisation dans la gestion des projets et la bonne exécution des contrats.

3.2.3. Formation, gestion des compétences et des carrières

Hamon promeut le système de rotation des fonctions, ainsi que le système d'apprentissage «on the job». Ces systèmes permettent à nos employés de satisfaire leurs désirs en termes de progression dans leur carrière. En plus des opportunités de carrière en interne, des formations externes sont organisées sur la base des besoins de chacun. Lors des évaluations de performance annuelles, les employés sont encouragés à définir leurs propres besoins en formation, de façon à pouvoir proposer à chacun un programme individuel spécifique de formation, et à permettre à chacun d'évoluer au sein du Groupe. Dans la culture de travail et de gestion de projets «multi département» d'Hamon, les employés déploient leurs propres talents et connaissances spécifiques, et apprennent également via les autres membres de l'équipe. En termes de formation formelle, Hamon a permis à son personnel de suivre plus de 26 000 heures de formation en 2013, ce qui représente une moyenne de près de 15 heures par an et par personne pour le périmètre pris en considération (voir Paramètres du rapport).

En 2013, Hamon a plus spécifiquement mis l'accent sur l'acquisition de compétences multifonctionnelles par son personnel. Cela a consisté en la formation d'ingénieurs dans différentes techniques relevant des systèmes de refroidissement sec et des systèmes humides, ce qui a permis d'augmenter leur niveau de polyvalence et de compétence au sein de cette business unit.

3.2.4. Sécurité & santé

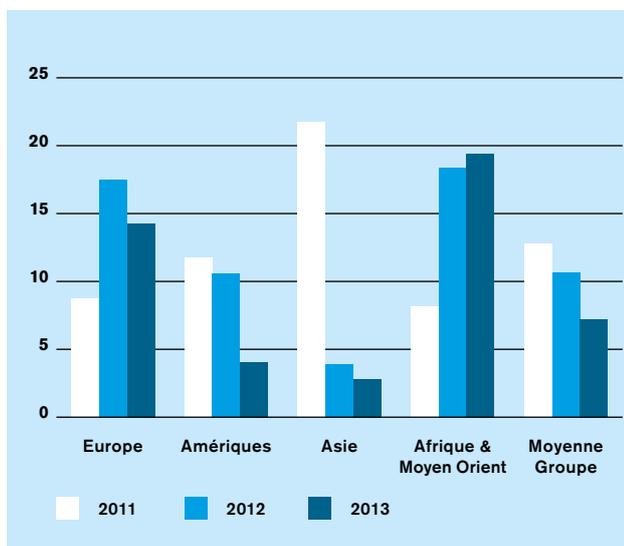
La sécurité et la santé de nos collaborateurs sur leurs lieux de travail restent une priorité, que ce soit en usine, dans nos bureaux ou sur chantier. Les chantiers présentent des risques spécifiques qui représentent un défi dans leur maîtrise au quotidien. Hamon poursuit ses efforts pour améliorer ses performances dans ces domaines.

La présente édition de notre rapport annuel inclut pour la quatrième fois des diagrammes présentant les taux de fréquence et de gravité des accidents, ainsi que les taux de maladies professionnelles et d'absentéisme. La comparaison des chiffres de 2013 avec ceux de 2012 et de 2011 n'est pas toujours très pertinente, le périmètre ayant été étendu chaque année. Les 26 principales filiales du Groupe, employant chacune au moins 15 personnes en 2013, ont été prises en compte cette année (contre 25 filiales en 2012 et 24 filiales en 2011). Les chiffres de 2013 à périmètre comparable à celui de 2012 sont les

mêmes que ceux de 2013 sauf si mention contraire (car les deux entités ajoutées en 2013 n'ont pas eu d'accidents ni de maladies professionnelles). Ces 26 filiales reprises en 2013 représentaient 97 % des effectifs totaux du Groupe. Pour plus de détails sur le périmètre considéré, voir section « Paramètres du rapport » en fin de ce rapport annuel.

Les membres du personnel inclus pour chaque société du périmètre étudié sont les mêmes que ceux considérés pour le calcul des effectifs du Groupe (voir section Effectifs).

Taux de fréquence des accidents du travail par région (nombre accidents / millions h travail)



Au total, il y a eu 25 accidents du travail en 2013, contre 35 en 2012, soit une diminution de 28%. Aucun de ces accidents ne fut mortel. Par région, nous constatons :

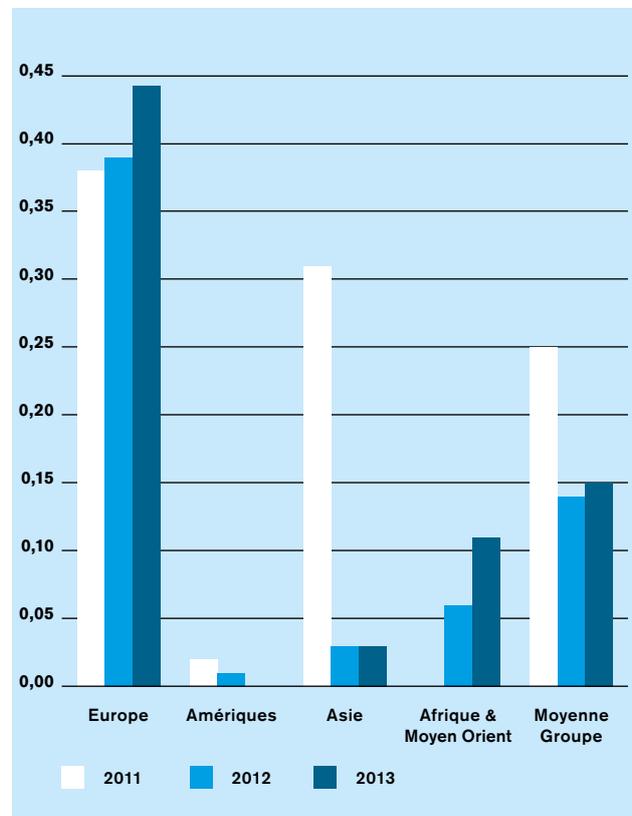
- Une amélioration en Europe en 2013, l'année 2012 ayant été marquée par plusieurs accidents dans notre usine belge. La majorité des accidents de 2013 provient de notre principale usine française.
- Une forte amélioration en Amérique et une légère amélioration en Asie, déjà à un niveau très bas en 2012.
- Le maintien à un niveau malheureusement assez élevé au Moyen-Orient (accidents dans notre usine saoudienne).

Globalement, le taux de fréquence des accidents a diminué de 33% en 2013 (passant de 10,7 à 7,2 accidents par million d'heures de travail prestées), après avoir déjà sensiblement baissé en 2012.

Notons que pour les indicateurs liés aux accidents et maladies professionnelles et à l'absentéisme (ici et ci-dessous), il peut y avoir des différences dans les critères et méthodes de mesures utilisés par les

différents pays (chaque pays ayant une réglementation sociale et du travail propre).

Taux de gravité des accidents du travail par région (nombre jours perdus / milliers h travail)



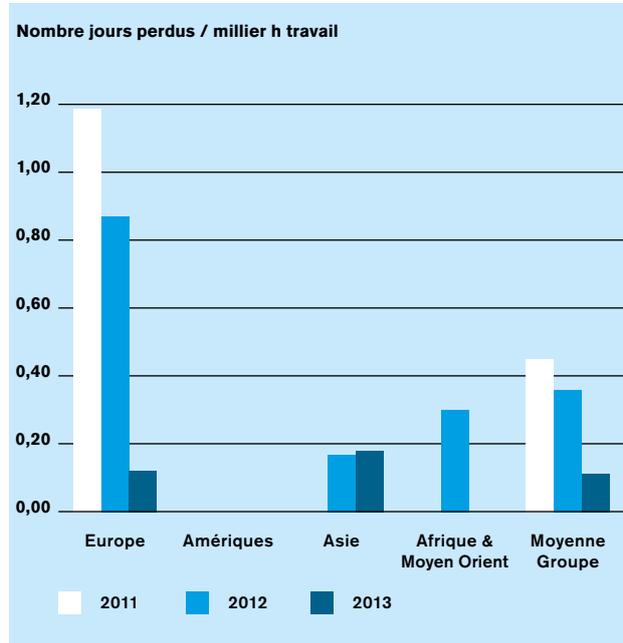
Au total, 527 jours de travail ont été perdus à cause des accidents du travail en 2013, contre 454 en 2012, soit une augmentation de 16%. Comme le nombre total d'heures de travail est passé de 3,3 millions à 3,5 millions, le taux de gravité n'a que légèrement augmenté, passant de 0,14 jour perdu / millier d'heures à 0,15 jour perdu / millier d'heures (soit plus 8%).

Une grande partie de ces 527 jours a été perdue dans notre usine du nord de la France, ce qui explique le taux élevé en Europe.

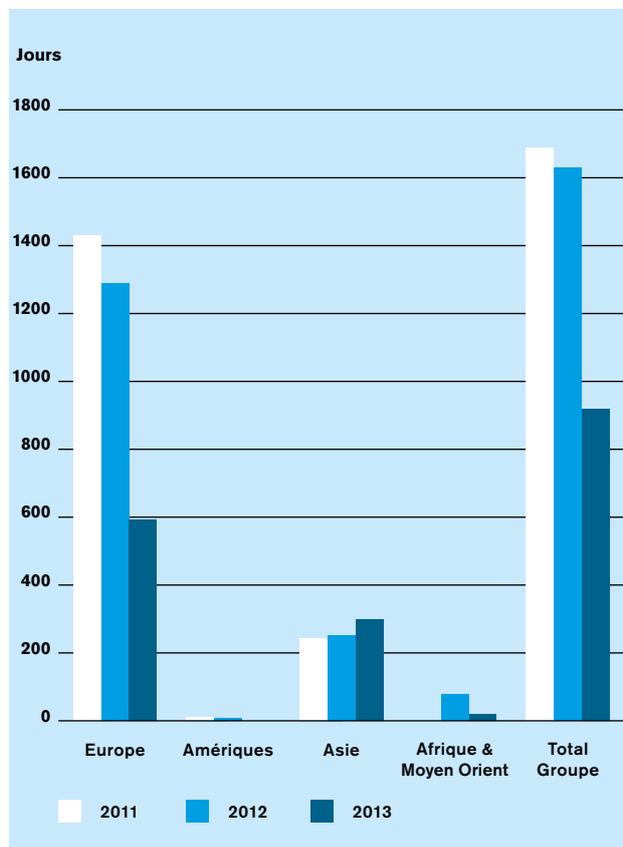
Taux de maladies professionnelles par région (nombre jours perdus / milliers h travail)

En 2013, 397 jours de travail ont été perdus pour cause de maladie professionnelle (contre 1179 jours en 2012), dont la majeure partie (soit 270 jours) en Asie. Ceci représente une très forte diminution par rapport à 2012 (moins 66%). L'amélioration est particulièrement impressionnante en Europe (127 jours contre 892 en 2012); par contre, le chiffre est en augmentation en Asie (270 jours contre 222 en 2012).

Le taux moyen de maladies professionnelles est passé de 0,36 jour de travail perdu/millier d'heures en 2012 à 0,11 en 2013, soit une diminution de près de 70%. Ce chiffre est d'autant plus remarquable que 2012 avait déjà vu une sensible amélioration par rapport à 2011.



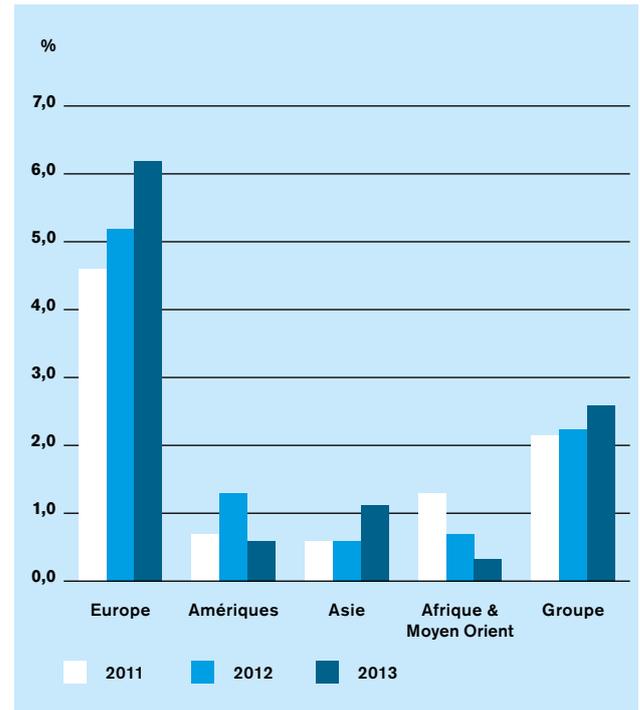
Nombre de journées de travail perdues pour cause d'accidents et de maladies professionnels



En 2013, le nombre total de jours perdus pour accidents et maladies professionnels s'est élevé à 923 jours, à comparer à 1 633 jours en 2012. Ceci représente une impressionnante diminution de 43%.

La majeure partie de ces jours a été perdue en Europe (usine du nord de la France principalement) ainsi qu'en Inde.

Taux d'absentéisme



Note : le taux d'absentéisme inclut également les accidents du travail et les maladies professionnelles (voir définitions exactes des données Sécurité & Santé dans la partie Paramètres du rapport).

Nous constatons que le taux d'absentéisme a légèrement augmenté en 2013, à environ 2,6% contre 2,2% en 2012. Si on exclut le nombre de jours de travail perdus à cause d'accidents ou maladies professionnels, le nombre de jours perdus pour autres raisons a sensiblement augmenté, passant de 7 194 jours en 2012 à 10 203 jours en 2013 (à périmètre comparable à celui de 2012 : 9 628 jours en 2013). La majeure partie de ces jours fut perdue en Europe (7 928 sur 10 203), principalement dans l'usine du nord de la France et l'usine belge. Mentionnons que ceci est en bonne partie dû aux 14 malades de longue durée que comptent ces deux usines (et qui représentent à eux seuls plus de 3000 jours d'absence).

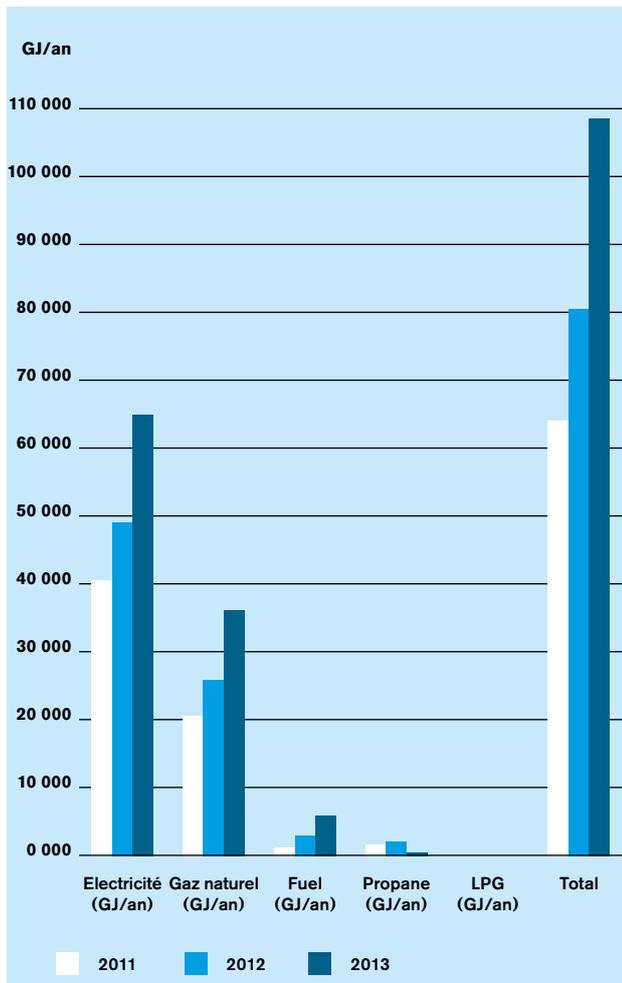
Comme le nombre annuel de jours de travail a aussi augmenté en 2013, l'augmentation du taux d'absentéisme s'est limité à + 17%.

Nous veillons à obtenir la certification dans le domaine de la sécurité et de la santé. Actuellement, six filiales sont certifiées dans ce domaine. Quatre sont certifiées OHSAS 18001, une est certifiée SCC («SHE Checklist Contractor») et une a reçu la «Safety Committee Certification» aux Etats-Unis.

3.3. Environnement

Depuis 2010, nous avons décidé de mesurer certains paramètres qui nous semblent plus pertinents pour les usines du Groupe. En 2013, les onze usines des filiales consolidées par intégration globale ont été analysées. Le périmètre était un peu plus restreint les années antérieures. Pour plus de détails, voir la section Paramètres du rapport.

Consommation d'énergie directe par source et d'électricité (GJ/an)



A périmètre égal (les 10 usines reprises en 2012 et en 2013), la consommation énergétique totale est passée de 80 318 GJ en 2012 à 106 517 GJ en 2013. Cette sensible augmentation (+33%) s'explique principalement par une croissance de 168% dans notre usine chinoise,

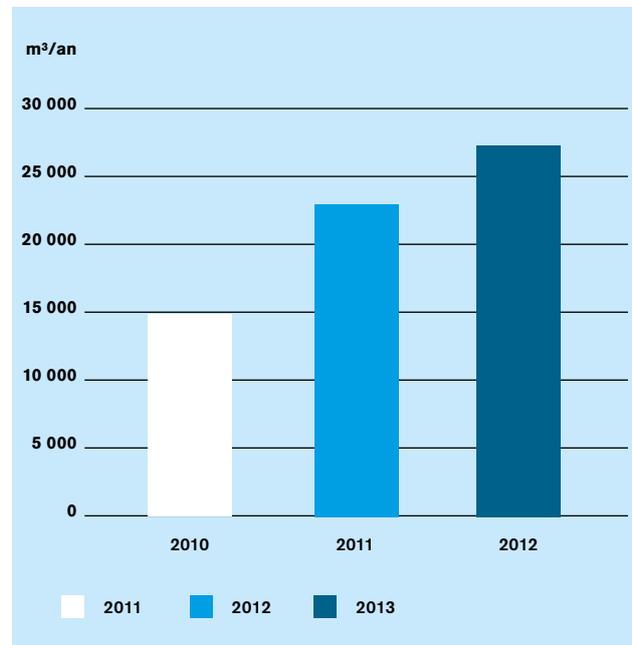
où la production de faisceaux de tubes ailetés pour les aérocondenseurs a fortement augmenté (passage à 3 lignes de production en 3 pauses début 2013).

Si on ramène cette consommation au nombre d'heures prestées dans nos usines, le ratio est également en augmentation (de 48 MJ/h à 64 MJ/h, soit également +33%).

Cette énergie est utilisée principalement pour nos procédés de production ou de fabrication, par exemple :

- Thermoformage des surfaces d'échanges et extrusion de certains composés pour les systèmes de refroidissement.
- Fabrication des faisceaux de tubes ailetés pour les aérocondenseurs, des aéroréfrigérants, des chaudières de récupération, ...

Volume total d'eau prélevé par source (m³/an)



L'entièreté de l'eau consommée en 2013 par les onze usines et ateliers du périmètre était de l'eau de ville. L'eau est utilisée principalement pour les commodités à l'usage du personnel ; dans certains cas, de l'eau est également utilisée pour refroidir certaines machines de production ou pour des tests hydrostatiques.

A périmètre égal (les 10 usines reprises dans le périmètre en 2012 et en 2013), la consommation passe de 23 068 m³ en 2012 à 27 279 m³ en 2013, soit une augmentation de 18%. Cette augmentation de la consommation s'explique par l'augmentation de la production dans nos usines, surtout en Inde (ajout d'une nouvelle ligne pour la production de composants internes), en France (Hamon D'Hondt) et en Chine (usine de production de faisceaux pour aérocondenseurs).

Si on ramène la consommation d'eau au volume d'activité (mesuré par le nombre d'heures de travail), nous constatons que la consommation d'eau horaire a également augmenté, passant de 13,81/h en 2012 à 16,41/h en 2013.

Plusieurs initiatives ont été prises ou poursuivies pour atténuer l'impact de nos installations et de nos usines sur l'environnement. En voici quelques exemples :

- Pour les Systèmes de refroidissement :
 - Développement d'un système de collage spécial pour réduire les émissions de composants volatils (VOC).
 - Projet de revalorisation des vieilles surfaces d'échange en PVC (projet « Life + »).
 - Efforts continus pour réduire la consommation électrique et le niveau sonore de nos systèmes de refroidissement, ainsi que les panaches de vapeur d'eau.
 - Obtention d'une certification pour pouvoir enlever certains vieux composants en asbeste dans certaines vieilles tours chez nos clients.
- Pour les Echangeurs de chaleur process :
 - Nettoyage des alentours (routes, parking, ...) pour réduire le risque de contamination d'un étang et de la nappe phréatique, sur le site de notre usine française.
 - Réduction des émissions de styrène (chez ACS), en collaboration avec le centre de recherche CERTECH.
 - Monitoring minutieux des émissions de déchet et de la consommation d'énergie et d'eau.
 - Remplacement de l'huile utilisée dans certaines machines par un mélange ayant moins d'impact pour l'environnement en cas de fuite.
- Pour les Systèmes de dépollution de l'air :
 - Installation de bassins de rétention pour recueillir les fluides en cas de fuite (par exemple l'huile des transformateurs des électrofiltres).
 - Recyclage des chutes dans l'atelier de fabrication des manches pour filtres.
 - Réduction des émissions sonores et de polluants dans l'usine de Deltak (USA).
 - Réduction de la production des déchets de bureau et mise en place d'éclairages à faible consommation (Afrique du Sud).

D'une façon générale, nos fournisseurs ont également été plus impliqués, pour qu'ils respectent davantage l'environnement.

Mentionnons également que trois filiales ont obtenu la certification environnementale ISO 14001 en 2013.

3.4. Lutte contre la corruption

A notre connaissance, il n'y a eu aucun cas de corruption au sein du Groupe en 2013.

Mentionnons également que nos comptes sont audités par des auditeurs indépendants externes chaque année. Un des buts de ces audits est de déceler tout paiement frauduleux éventuel. Aucun paiement frauduleux ou pot de vin n'a été décelé en 2013.

En 2013, Hamon & Cie a distribué son Code éthique aux dernières petites entités qui ne l'avaient pas encore reçu. Ce Code éthique est également disponible sur notre site internet – voir www.hamon.com/en/corporate/about-us/corporate-social-responsibility/

3.5. Autres (relation avec nos communautés et prix)

Soucieuses de s'impliquer dans la vie de leur communauté locale, certaines de nos filiales effectuent des dons ou du sponsoring auprès d'associations sportives ou culturelles. Les sponsorings et dons effectués par les 26 principales filiales étudiées s'élèvent à environ EUR 58 milliers en 2013 et comprennent :

- Sponsoring de l'événement culturel Europalia Inde, du Volley Club de Mont-St-Guibert et d'un événement équestre en Belgique.
- Sponsoring d'un événement équestre en France.
- Soutien du Pacte Mondial des Nations Unies.

Hamon a participé au concours européen « European Business Awards ». Elle a terminé en position très honorable :

- Un des dix « Rubans d'honneur » dans la catégorie « Import/Export Award »
- Un des 100 « Rubans d'honneur » parmi les plus de 500 participants.

Pour plus d'information sur l'European Business Award, voir www.businessawardseurope.com



Réunion inter BU de responsables commerciaux du Groupe à Bangkok

Les membres du Comité exécutif; de gauche à droite : Gerda Clocheret, Christian Leclercq, René Robert, Rodica Exner, Francis Lambilliotte, William Dillon, Philippe Delvaux, Michèle Vrebos



DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

I. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1. Considérations générales

1.1 Code de référence

Hamon a adopté le **Code belge de gouvernance d'entreprise 2009** comme code de référence conformément aux dispositions de la loi du 6 avril 2010 visant à renforcer la gouvernance d'entreprise dans les sociétés cotées et de l'arrêté-royal du 6 juin 2010 portant désignation du code de gouvernance d'entreprise à respecter par les sociétés cotées. Ce code peut être consulté sur le site internet de la Commission Corporate Governance www.corporategovernancecommittee.be.

La **Charte de Gouvernance d'entreprise** de Hamon décrit de manière détaillée la structure de gouvernance de notre Société ainsi que les politiques et procédures dans ce domaine. Cette charte est publiée sur notre site www.hamon.com et peut également être consultée sur simple demande au siège social de la Société.

La présente **Déclaration de gouvernance d'entreprise** fournit des informations sur les événements de gouvernance d'entreprise qui se sont déroulés en 2013.

1.2 Dérogations au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009

Hamon satisfait à l'ensemble des dispositions du Code à l'exception toutefois de ce que le Comité d'audit ne se réunit pas nécessairement quatre fois par an comme recommandé par le Code. Hamon ne publie en effet ses informations financières que deux fois par an, de sorte que le rythme des réunions du Comité d'audit y est adapté, le Comité se réunissant à l'occasion de l'examen des comptes annuels et semestriels du Groupe. Le Comité d'audit se réunit également à d'autres occasions s'il l'estime opportun.

2. Structure de gouvernance

Hamon est administrée par un Conseil d'administration qui, conformément aux articles 14 et suivants des statuts, est investi des pouvoirs les plus étendus. Le Conseil d'administration est un organe collégial dont les actes doivent faire l'objet d'un rapport annuel à l'assemblée générale.

L'administrateur délégué communique toutes les informations relatives aux affaires et aux finances de la Société nécessaires au fonctionnement efficace du Conseil d'administration.

Les administrateurs non exécutifs discutent de manière critique et constructive la stratégie et les politiques clés proposées par le management exécutif et contribuent à les développer. Ils procèdent à l'évaluation rigoureuse de la performance du management exécutif dans la réalisation des objectifs convenus.

Le Conseil d'administration a créé en son sein depuis juin 2005 des Comités spécialisés qui l'assistent dans certaines fonctions spécifiques : Comité d'audit, Comité de rémunération et Comité de nomination.

Le Conseil d'administration a confié la gestion journalière de la Société à l'administrateur délégué, lequel est assisté dans sa tâche par les membres du Comité exécutif. La Société n'a pas institué de Comité de direction au sens de l'article 524 bis du Code des sociétés.

Hamon est organisée en Business Units opérationnelles, chacune d'elles étant représentée au sein du Comité exécutif.

L'assemblée générale des actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont reconnus par la loi et les statuts.

Le mode de fonctionnement des divers organes précités figure dans la Charte de Gouvernance d'entreprise disponible sur le site de Hamon.

La structure de l'actionariat de la Société est présentée dans la section « Relations avec nos actionnaires et autres parties prenantes » ci-après.

3. Conseil d'administration

3.1 Composition

3.1.1 Nomination

L'article 14 des statuts dispose que le Conseil d'administration est composé d'au moins 5 administrateurs dont la moitié au moins doivent être non exécutifs et au

moins 2 doivent être indépendants. La Charte de gouvernance d'entreprise va plus loin et dispose qu'au moins 3 administrateurs doivent être indépendants.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires. S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un administrateur, le nouvel administrateur est choisi parmi les candidats présentés par l'actionnaire ayant proposé l'administrateur sortant.

Les administrateurs dont le mandat expire restent en fonction aussi longtemps que l'assemblée générale ne pourvoit pas à leur remplacement. Celle-ci peut en outre révoquer un administrateur à tout moment. Par ailleurs, les administrateurs sortants sont rééligibles sous réserve toutefois de l'application de l'article 526 ter du Code des Sociétés qui prévoit que les administrateurs indépendants ne peuvent pas siéger pendant plus de 3 mandats successifs, sans que cette période ne puisse excéder douze ans. Aucune limite d'âge n'a été fixée pour l'exercice d'un mandat.

3.1.2 Composition

Au 31 décembre 2013, le Conseil est composé de huit membres dont sept sont des administrateurs non exécutifs et trois des administrateurs indépendants au sens de l'article 526 ter du Code des Sociétés. Quatre d'entre eux ont été nommés sur proposition de Sopal International SA. Conformément aux dispositions du Code, les mandats des administrateurs nommés et/ou renouvelés par une prochaine assemblée générale le seront pour une durée de 4 ans maximum.

Les mandats de la majorité d'entre eux ont été renouvelés lors de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2011. Cinq mandats viennent à échéance à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire du 22 avril 2014. Il s'agit de ceux de Jacques Lambilliotte, Jean Hamon, Bernard Lambilliotte, Martin Gonzalez del Valle et de la Sogepa, représentée par Olivier Gutt.

La Sogepa SA représente les intérêts de la Région Wallonne au sein du Conseil.

Les Barons Philippe Bodson et Philippe Vlerick et Monsieur Martin Gonzalez del Valle ont la qualité d'administrateurs indépendants au sens de l'article 526 ter précité.

Nom	Fonction	Début/ Renouvellement du mandat	Fin mandat
Baron Philippe Bodson (*)	Président, administrateur indépendant	26.04.11	28.04.15
M. Jacques Lambilliotte (*)	Administrateur	26.04.11	22.04.14
M. Francis Lambilliotte	Administrateur Délégué	28.04.09	28.04.15
M. Jean Hamon (*)	Administrateur	26.04.11	22.04.14
M. Bernard Lambilliotte (*)	Administrateur	28.04.09	22.04.14
M. Martin Gonzalez del Valle (*)	Administrateur indépendant	27.05.08	22.04.14
Sogepa SA représentée par M. Olivier Gutt (*)	Administrateur	26.04.11	22.04.14
Baron Philippe Vlerick (*)	Administrateur indépendant	06.12.11	28.04.15

(*) administrateurs non-exécutifs

- **Baron Philippe Bodson**, Président du Conseil de Hamon & Cie et administrateur indépendant depuis mai 2008, est ingénieur civil (ULg) et titulaire d'un MBA (INSEAD - Fontainebleau - France). Après avoir exercé des fonctions dirigeantes au sein de diverses sociétés (Glaverbel, Tractebel...), exercé la présidence de la FEB, le Baron Bodson préside actuellement le conseil d'administration des sociétés Exmar et Floridienne et du fonds d'investissement Be Capital. Il siège aussi au conseil de Cobepa.
- **Jacques Lambilliotte**, administrateur, fut Directeur Général, Président du conseil d'administration et administrateur délégué des Laminoirs de Longtain de 1953 à 1983. Il est ingénieur civil de formation.
- **Francis Lambilliotte**, administrateur délégué depuis 1987, a rejoint la société après avoir été collaborateur chez Cobepa pendant quelques années. Il est ingénieur commercial (Solvay).
- **Jean Hamon**, administrateur, délégué auprès de la Direction Financière de Hamon Paris de 1965 à 2000. Il est ingénieur civil de formation, et diplômé en mathématiques.
- **Bernard Lambilliotte**, administrateur, est ingénieur commercial (Solvay) et titulaire d'un MBA (INSEAD - Fontainebleau - France). Il est actuellement Chief Investment Officer chez Ecofin, un fonds d'investissement (basé à Londres) dont il est le fondateur. Il est également administrateur de la société Kapitol S.A. Auparavant, il a occupé diverses fonctions en finance chez Pictet & Cie, chez Swiss Bank Corporation, et chez Drexel Burnham Lambert.
- **Martin Gonzalez del Valle**, administrateur indépendant depuis juin 2005; co-fondateur et partner de Realza Capital, un des principaux fonds de private equity en Espagne. Avant cela, il a été actif pendant douze ans dans le secteur du Private Equity en tant que partner et CEO de Investindustrial en Espagne et comme Senior Director et membre du comité exécutif de Mercapital. Auparavant, il fut directeur général adjoint du Crédit Agricole Indosuez à Madrid, et occupa diverses fonctions dans des sociétés de biens d'équipement et de sanitaires. Il est président du conseil d'administration d'Esindus (mandat non exécutif), et administrateur de la société espagnole cotée Iberpapel SA. Il est licencié en droit de l'université de Madrid, et titulaire d'un MBA (Insead - Fontainebleau - France).
- **Olivier Gutt, représentant la Sogepa**; administrateur depuis septembre 2011, il représente les intérêts de la Région Wallonne au sein du Conseil. Monsieur Gutt est juriste de formation, licencié en droit de l'ULB. Il fait un crochet par l'école de commerce Solvay (pour un post graduat en gestion des affaires), puis rentre au barreau où il pratiquera comme avocat pendant six ans. En 1980, il bifurque vers la banque, le Crédit à l'Industrie (SNCI), où il reste pendant douze ans – y compris un passage dans un cabinet wallon de l'Economie. En 1992, il retourne au barreau, au cabinet Lallemand puis devient magistrat au tribunal de commerce de Namur et président du Conseil de la concurrence. Monsieur Gutt rejoint en 2002 la Sogepa dont il est vice-président.
- **Baron Philippe Vlerick**, administrateur indépendant depuis le 6 décembre 2011, est bachelier en philosophie, licencié en droit et titulaire d'un master en Management de Vlerick School ainsi que d'un MBA (Indiana University, Bloomington - USA). Le Baron Vlerick, qui dirige le Groupe Vlerick (Uco, B.I.C. Carpets, Vlerick Vastgoed, etc.) est président de Pentahold, vice-président des conseils d'administration de KBC Groep, Spector Photo Group et Corelio et est administrateur de plusieurs sociétés dont Besix Group, Etex et Exmar.

3.2 Fonctionnement

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2013.

Les principaux sujets abordés concernaient :

- (i) l'approbation des résultats du Groupe, des prévisions de résultats, des budgets annuels et du plan stratégique ;
- (ii) le suivi des affaires et de la situation financière du Groupe et de certaines filiales ;
- (iii) la revue des projets d'investissement dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe ;
- (iv) des amendements apportés à la convention de crédit syndiqué ;
- (v) l'émission d'un emprunt obligataire.

Les administrateurs ont tous assisté aux cinq réunions du Conseil, à l'exception de :

- Bernard Lambilliotte, empêché le 21 février et le 23 avril ;
- Jean Hamon, empêché le 27 mai et le 27 août ;
- Philippe Vlerick, empêché le 27 mai ;
- Sogepa, représentée par Olivier Gutt, empêché le 27 mai.

4. Comités

En juin 2005, le Conseil d'administration a constitué, sous sa responsabilité, un Comité d'audit, un Comité de rémunération et un Comité de nomination. La composition de ces Comités a été revue le 27 mai 2008, lors de la nomination du nouveau Président du Conseil d'administration.

4.1 Le Comité d'audit

4.1.1 Composition

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Comité d'audit est composé de trois administrateurs non exécutifs, dont deux administrateurs indépendants au sens de l'article 526 ter du Code des sociétés, et possède l'expertise nécessaire en matière d'audit, ainsi que l'attestent les curriculum vitae repris ci-dessus :

Membres du Comité d'audit	Fonction
Baron Philippe Vlerick (*)	Président
M. Martin Gonzalez del Valle (*)	Membre
M. Bernard Lambilliotte	Membre

(*) administrateurs indépendants

4.1.2 Fonctionnement

Le Comité d'audit s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2013 en présence du commissaire.

Les thèmes débattus au sein du Comité d'audit concernaient principalement :

- (i) la clôture des comptes au 31 décembre 2012 ;
- (ii) l'arrêté des comptes au 30 juin 2013 ;
- (iii) l'analyse des dispositions légales en matière de gouvernance d'entreprise ;

- (iv) l'examen des tests de réduction de valeur sur la valeur comptable de certains actifs.

Tous les membres ont assisté aux réunions du Comité d'audit, à l'exception de Bernard Lambilliotte, empêché.

4.2 Le Comité de rémunération

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Comité de rémunération est composé d'une majorité d'administrateurs indépendants au sens de l'article 526 ter du Code des sociétés et d'un administrateur non exécutif du Conseil d'administration.

Comité de rémunération	Fonction
Baron Philippe Bodson (*)	Président
M. Jacques Lambilliotte	Membre
Baron Philippe Vlerick (*)	Membre

(*) administrateurs indépendants

Les membres du Comité de rémunération possèdent l'expertise nécessaire en matière de politique de rémunération ainsi qu'en témoignent leurs parcours professionnels repris ci-avant.

L'administrateur délégué prend part aux réunions du Comité de rémunération qui traitent de la rémunération des membres du Comité exécutif et des hauts cadres dirigeants.

Le Comité de rémunération s'est réuni une fois en 2013 ; tous les membres ont assisté à cette réunion.

Les sujets qui y furent abordés sont principalement :

- (i) enveloppe de rémunération des membres du Comité exécutif et des cadres supérieurs ;
- (ii) fixation des rémunérations variables pour les cadres dirigeants ;
- (iii) contenu du rapport de rémunération.

4.3 Le Comité de nomination

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Comité de nomination est composé d'une majorité d'administrateurs indépendants au sens de l'article 526 ter du Code des sociétés et d'un administrateur non exécutif :

Membres du comité de nomination	Fonction
Baron Philippe Bodson (*)	Président
M. Jacques Lambilliotte	Membre
M. Martin Gonzalez del Valle (*)	Membre

(*) administrateur indépendant

Le Comité de nomination s'est réuni une fois en 2013, notamment pour débattre de la nomination de Christian Leclercq en tant que CFO Groupe, en remplacement de Bernard Van Diest. Tous les membres ont assisté à cette réunion.

5. Comité exécutif

Le Conseil d'administration a constitué un Comité exécutif ayant notamment pour mission d'assister l'administrateur délégué. Ce Comité n'est pas un Comité de Direction au sens de l'article 524 bis du Code des sociétés.

Au 31 décembre 2013, ce Comité se compose comme suit :

<p>■ Francis Lambilliotte Administrateur délégué, Président du Comité exécutif</p>
<p>■ Rodica Exner Directeur Général de la business unit Systèmes de Refroidissement, Vice-Présidente du Comité Exécutif</p>
<p>■ William Dillon Directeur Général NAFTA</p>
<p>■ Philippe Delvaux Directeur Général de la business unit Dépollution de l'air EMEA/Brésil</p>
<p>■ René Robert Directeur Général de la business unit Echangeurs de chaleur process</p>
<p>■ Christian Leclercq Directeur Financier du Groupe (i)</p>
<p>■ Michèle Vrebos Secrétaire Général et Directeur Juridique du Groupe</p>
<p>■ Gerda Clocheret Directeur des Ressources Humaines du Groupe</p>

(i) depuis le 1^{er} octobre 2013 en remplacement de Monsieur Bernard Van Diest qui a remis sa démission pour poursuivre sa carrière dans un autre groupe.

La gestion journalière de la Société est exercée par Monsieur Francis Lambilliotte, en sa qualité d'administrateur délégué de la Société.

6. Rapport de rémunération

Conformément à l'article 526 quater du Code des sociétés, le Comité de rémunération a préparé un rapport de rémunération conforme à l'article 96 du Code des sociétés.

Procédure

Le Comité de rémunération, en concertation avec l'administrateur délégué, a fait appel à un consultant externe en Ressources Humaines spécialisé en la matière en vue de procéder (i) à l'élaboration d'une politique relative à la rémunération des administrateurs et des membres du Comité exécutif et (ii) à la fixation de la rémunération individuelle des personnes précitées. Ce consultant a fait part au Comité de rémunération des pratiques de marché dans les secteurs d'activité du Groupe pour des sociétés de taille comparable, tant en Belgique qu'à l'étranger, compte tenu notamment du caractère international de la composition du Comité exécutif du Groupe. Les pratiques de marché sont revues annuellement et rediscutées au sein du Comité, ce qui pourrait conduire à la révision de certains éléments.

Il n'y a pas eu de modification importante de la rémunération par rapport à l'exercice précédent. La politique de rémunération pour les deux exercices sociaux suivants ne devrait pas être sensiblement différente de la politique actuelle.

Rémunération et avantages des organes d'administration et de direction

Rémunération des administrateurs

Tous les mandats d'administrateur sont rémunérés, à l'exception de celui de l'administrateur délégué Francis Lambilliotte, conformément à la décision de l'assemblée générale. L'administrateur délégué touche une rémunération en sa qualité de CEO (voir ci-après). La rémunération des administrateurs non exécutifs est constituée d'une part d'une somme forfaitaire et d'autre part d'un jeton de présence par réunion à laquelle ils sont présents. Le Président perçoit une somme forfaitaire annuelle supérieure à titre de rémunération pour ses conseils et son expérience. Les émoluments revenant aux administrateurs non exécutifs font l'objet d'une proposition du Conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires. Ils ont été revus pour la dernière fois lors de l'assemblée générale du 27 avril 2010 qui a décidé d'allouer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, une rémunération (forfaitaire et jetons de présence) aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions d'administrateur, d'un montant global maximal de EUR 240 000 par an (à indexer annuellement sur la base du niveau de

l'indice des prix à la consommation du mois de janvier de chaque année par rapport à son niveau de janvier 2008), à charge pour le Conseil d'administration de déterminer annuellement la répartition de ce montant global entre ses membres.

En 2013, la rémunération de ces mandats s'est élevée à EUR 189 000.

Les administrateurs non exécutifs ne bénéficient ni d'options sur actions, ni de bonus lié aux résultats de l'entreprise.

Rémunérations brutes et autres avantages accordés aux administrateurs non exécutifs

En EUR	A titre de membre du Conseil d'administration	A titre de membre des Comités spécialisés	Total
Baron Philippe Bodson	49 000	7 000	56 000
Jacques Lambilliotte	10 000	0	10 000
Bernard Lambilliotte	23 000	0	23 000
Jean Hamon	10 000	0	10 000
Martin Gonzalez del Valle	25 000	8 000	33 000
Sogepa	24 000	0	24 000
Baron Philippe Vlerick	24 000	9 000	33 000

Rémunération du CEO

La rémunération de Monsieur Francis Lambilliotte, CEO, s'établit comme suit en 2013 (chiffres en EUR) :

Rémunération de base brute	919 000
Rémunération variable	941 000
Pension (type contribution définie)	180 000
Autres composantes de la rémunération (avantages en nature / assurance soins de santé, couverture décès / invalidité / revenu garanti / voiture de société)	153 000
Ces chiffres représentent les coûts totaux société (en ce compris les charges sociales)	

En outre, une somme de EUR 614 000 a été payée par Hamon Corporation aux USA dans le cadre d'une régularisation d'impôts pour les années antérieures. Cette somme sera régularisée sur les émoluments futurs du CEO.

Les statuts de Hamon & Cie prévoient qu'il peut être attribué aux dirigeants de la Société une rémunération variable sans que soient appliquées les contraintes prévues à l'article 520 ter al 2 du Code des sociétés.

Par ailleurs, aucune convention n'a été conclue ou prolongée avec le CEO depuis le 3 mai 2010 prévoyant une indemnité de départ. Aucune convention ne doit donc être soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

Rémunération des membres du Comité exécutif

La rémunération des membres du Comité exécutif est constituée d'une somme fixe et d'un montant variable. La somme fixe correspond aux pratiques internationales de marché pour les différentes fonctions concernées. L'objectif de la rémunération variable est d'assurer aux membres du Comité exécutif qu'ils soient rétribués en

fonction des performances du Groupe d'une part et de leur performance individuelle d'autre part. La rémunération variable est donc liée aux résultats des Business Units et du Groupe et à l'atteinte d'objectifs personnels ; le pourcentage que représente le montant de la rémunération variable par rapport à la rémunération fixe dépend du degré d'importance que revêt la fonction dans sa contribution aux résultats des Business Units et du Groupe. Ce pourcentage peut aller jusqu'à 200% de la rémunération fixe pour certaines fonctions et certains pays.

Les performances individuelles des intéressés, quant à elles, font l'objet d'une appréciation annuelle par l'administrateur délégué qui prend en compte le degré de réalisation des objectifs définis de commun accord l'année précédente. Cette analyse des performances des membres du Comité exécutif et des cadres supérieurs est discutée par l'administrateur délégué en Comité de rémunération.

La rémunération et les autres avantages accordés aux membres du Comité exécutif (hors Francis Lambilliotte) en 2013 s'établissent comme suit (chiffres en EUR) :

Rémunération de base	2 151 000
Rémunération variable	1 455 000
Pension (contribution définie)	237 000
Autres composantes de la rémunération (avantages en nature / assurance soins de santé, couverture décès / invalidité / revenu garanti / voiture de société)	285 000
Ces chiffres représentent les coûts totaux société (en ce compris les charges sociales)	

Bernard Van Diest, CFO, a quitté la Société le 1^{er} juillet et a été remplacé par Christian Leclercq à partir du 1^{er} octobre 2013.

Les statuts de Hamon & Cie prévoient qu'il peut être attribué aux dirigeants de la Société une rémunération variable sans que soient appliquées les contraintes prévues à l'article 520 ter al 2 du Code des sociétés.

Par ailleurs, aucune convention prévoyant une indemnité de départ ne doit être soumise à l'approbation de l'assemblée générale du 22 avril prochain.

Stocks options

Parmi les incitants à long terme, les membres du Comité exécutif, l'administrateur délégué et d'autres cadres belges et étrangers du Groupe ont bénéficié d'options sur action octroyées au cours de l'exercice 2008. Les caractéristiques des 22 550 options à exercer qui leur ont été consenties en 2008 figurent en note 31 de la partie 3. Etats financiers du présent rapport annuel. Ce plan d'options a été soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la Société le 27 mai 2008. Il n'y a pas eu d'autre attribution d'options sur actions depuis lors.

Montant total de la rémunération des dirigeants

En 2013, le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux administrateurs et aux membres du Comité Exécutif de la Société en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, s'élevait à EUR 6 510 milliers. Pour plus de détails, voir la note 42 des comptes consolidés.

7. Commissaire aux comptes

Les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 ont été vérifiés par le commissaire Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, SC s.f.d. SCRL, Berkenlaan 8B, 1831 Diegem, représenté par Monsieur Pierre-Hugues Bonnefoy.

Le mandat du commissaire a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2011 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale du 22 avril 2014.

8. Affectation du résultat

La Société n'a pas payé de dividende pour l'exercice 2012, et n'en paiera pas pour l'exercice 2013.

La politique d'affectation du résultat vise à attribuer un dividende correspondant à un payout ratio de l'ordre de 33% à 50% des résultats de l'exercice, ce qui permet de rémunérer correctement les actionnaires tout en conservant les moyens indispensables à la croissance du Groupe.

9. Code de Conduite

Le Groupe a élaboré un Code éthique à l'attention de tous ses employés qui couvre différents aspects liés (i) au respect des dispositions légales en matière de délits d'initiés, (ii) à la prévention de situations de conflits d'intérêts avec le Groupe, (iii) au respect de la confidentialité dans le cadre de l'exercice de leur fonction, (iv) à la bonne conduite dans la gestion des affaires, (v) à la lutte contre la corruption. Ce Code a pour objectif de sensibiliser les employés à la nécessité de respecter un code de conduite dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle et de veiller à ce que l'ensemble du personnel exerce ses activités dans le respect de l'éthique et des réglementations en vigueur. Ce Code s'inscrit dans la volonté du Groupe de préserver des relations de confiance et de professionnalisme avec l'ensemble de ses interlocuteurs. Ce code éthique est disponible sur notre site internet – voir <http://www.hamon.com/en/corporate/about-us/corporate-social-responsibility/>

La Charte de gouvernance d'entreprise publiée sur le site de Hamon comprend un volet spécifique relatif au délit d'initié.

10. Conflits d'intérêts

La procédure de l'article 523 du Code des sociétés relatif aux conflits d'intérêt n'a pas été mise en œuvre au cours de l'année 2013.

11. Conformité aux règles sur l'abus de marché

Le Conseil d'administration a élaboré un ensemble de règles régissant les transactions et la publicité de telles transactions portant sur les actions de la Société ou des instruments dérivés ou d'autres instruments financiers liés à celles-ci. Le règlement de transaction précise quelles sont les informations relatives à ces transactions qui doivent être communiquées au marché. Le règlement de transaction est publié dans la Charte de gouvernance d'entreprise.

12. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition

L'article 5 bis des statuts de Hamon & Cie prévoit que le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant de EUR 2 157 441,60. Cette autorisation est limitée à 5 ans; elle peut être renouvelée une ou plusieurs fois, pour une durée maximale de 5 ans chaque fois, par l'assemblée

générale. Les augmentations de capital décidées en vertu de cette autorisation pourront être effectuées tant par apports en numéraire ou en nature que par incorporation de réserves disponibles ou indisponibles ou de primes d'émission, avec ou sans création de nouvelles actions, privilégiées ou non, avec ou sans droit de vote, avec ou sans droit de souscription. L'autorisation a été conférée par l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2011 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale du 22 avril 2014.

Dans le cadre de l'autorisation qui lui est conférée par les statuts, le Conseil peut décider l'émission d'obligations, de droits de souscription, de droit d'option tout comme il peut également supprimer ou limiter le droit de préférence des actionnaires existants dans l'intérêt social de la Société et dans le respect des conditions légales, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées ou membre du personnel de la Société ou des sociétés liées. L'assemblée générale extraordinaire de Hamon & Cie a également expressément habilité le Conseil d'administration à procéder, en cas d'offre publique d'acquisition portant sur les titres de la Société, à des augmentations de capital par apports en nature ou en espèces, en limitant ou en supprimant, le cas échéant, le droit de préférence des actionnaires y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées. L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2011 a renouvelé cette autorisation pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale du 22 avril 2014.

Les statuts de Hamon & Cie prévoient également que la Société est autorisée à acheter ses propres actions en Bourse sans qu'une offre d'acquisition ne doive être faite aux actionnaires. Le Conseil d'administration est autorisé à aliéner les actions de la Société via la Bourse ou de toute autre manière dans les cas prévus par la loi sans autorisation préalable de l'assemblée générale. Le Conseil est également habilité par l'assemblée générale extraordinaire à acquérir ou à aliéner les actions de la Société pour éviter à cette dernière un dommage grave ou imminent, conformément à la loi. L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2011 a renouvelé cette autorisation pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale du 22 avril 2014.

Par ailleurs, la convention d'actionnaires signée en juin 2005 entre Sopal International et la Région Wallonne représentée par la Sogepa, telle qu'amendée le 28 août 2007 et le 22 juillet 2013, prévoit que les parties se tiennent mutuellement informées de leurs intentions de réduction ou d'augmentation de leurs participations respectives dans Hamon & Cie. La convention prévoit en outre l'existence d'un droit de préemption en faveur des deux parties et d'un droit de suite en faveur de la Sogepa, si Sopal International souhaite céder ses titres. Ladite convention prévoit également l'existence d'une option de vente au profit de la Région Wallonne et d'une option d'achat en faveur de Sopal International.

II. SYSTÈMES DE CONTRÔLES INTERNES ET DE GESTION DES RISQUES DE LA SOCIÉTÉ

1. Introduction

La loi du 6 avril 2010 sur le renforcement du gouvernement d'entreprise prévoit dans le cadre de la transposition d'une directive européenne que la déclaration du gouvernement d'entreprise doit contenir **une description des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne de gestion des risques de la société dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière.**

Conformément aux dispositions du Code, les éléments relatifs aux autres risques que ceux concernant l'élaboration des états financiers font également l'objet d'une description.

Le Conseil d'administration de Hamon a approuvé, sur proposition du Comité d'audit, d'utiliser comme référence initiale la proposition rédigée par le groupe de travail mis en place par la Commission Corporate Governance de la FEB, composé de représentants de sociétés cotées, de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, ainsi que de l'Institute of Internal Auditors Belgium (IIABel).

Le Conseil d'administration a par ailleurs demandé au Comité d'audit qu'il lui soit fait rapport semestriellement sur la mise en œuvre de ce cadre référentiel et sur les améliorations à lui apporter.

Hamon a organisé sa gestion du contrôle interne et des risques de la Société en définissant son environnement de contrôle (cadre général), en identifiant et classant les principaux risques auxquels elle est exposée, en analysant son niveau de maîtrise de ces risques et en organisant un 'contrôle du contrôle'. Elle porte également une attention particulière à la fiabilité du processus de reporting et de communication financière.

2. L'environnement de contrôle

1. Rôles et valeurs de l'entreprise

- i. Une Charte de développement durable – reprise dans notre rapport annuel 2009 – reprend les grands axes selon lesquels Hamon entend développer ses affaires, dans le respect de l'environnement, des droits de l'homme, des communautés locales dans lesquelles elle opère, de son personnel. Les valeurs mises en avant sont le professionnalisme, la culture d'entreprise, la diversité culturelle, l'esprit d'équipe et une approche

basée sur la qualité, du « bien faire dès la première fois ». Voir également les sections Vision, Mission et Valeurs dans la partie Profil du Groupe du présent rapport.

- ii. Une Charte de gouvernance d'entreprise – consultable sur le site internet – a été établie et validée par le Conseil d'administration. Cette charte définit clairement le rôle des différents organes de gestion, leur mode de fonctionnement et leur composition. Pour mémoire, Hamon dispose d'un Conseil d'administration et de Comités spécialisés : un Comité d'audit, un Comité de rémunération et un Comité de nomination, tandis que la gestion courante est assurée par le CEO, assisté d'un Comité exécutif.
- iii. Un Code d'éthique, rédigé à l'attention de tous ses employés, tel que décrit à la section 9. Code de conduite de la page 32.

2. Une culture de risque

Hamon adopte une attitude prudente. La Société gère au travers de ses différents domaines d'activités des projets conséquents intégrant des systèmes innovants qui jouissent d'une technologie de pointe et répondent précisément aux besoins de ses clients, tout en pratiquant un strict contrôle de ses coûts. Les projets sont soumis dès rédaction de l'offre à une analyse de risques pointue qui assure à ces projets de rester créateurs de valeur à long terme.

3. Des missions claires

- i. L'organisation de Hamon est basée sur ses BU, lesquelles ont une responsabilité très claire tant en termes de portefeuille produits que d'organisation et de résultats.
- ii. L'organisation interne est précisée dans des organigrammes et chaque personne dispose d'une description de fonction et de procédures de délégation de pouvoirs.
- iii. Le Groupe exerce également des fonctions de support au bénéfice des BU par ses départements IT, Legal, Corporate Finance, Trésorerie et Ressources humaines de la maison-mère.
- iv. Des fonctions de contrôle :
 - La fonction de Compliance est exercée par le Secrétaire Général.
 - Le CFO est responsable de l'organisation de la gestion des risques et supervise directement l'équipe Controlling, en charge du contrôle de gestion Groupe.
 - Les BU managers sont responsables de la supervision des risques industriels.

4. Des équipes compétentes

- i. Les administrateurs :
Les administrateurs sont choisis pour leur expérience et disposent des compétences et qualifications nécessaires pour assumer leurs responsabilités et ce notamment en matière de technologie, de finance, de comptabilité, d'investissement et de politique de rémunération.
- ii. Le management et le personnel :
Le personnel de Hamon fait l'objet de processus de recrutement adaptés aux profils recherchés et bénéficie de formations adéquates, conformément aux descriptions de fonctions.

3. Analyse des risques

Le Groupe est confronté à un ensemble de risques induits par ses activités, l'étendue et les types de marchés sur lesquels il opère. Hamon réalise régulièrement un exercice d'identification et d'évaluation de ses risques : le Comité exécutif se réunit avec l'administrateur délégué pour examiner tout risque spécial du business. Les risques auxquels fait face l'entreprise sont identifiés. Ceux d'entre eux pour lesquels le niveau de contrôle est jugé insuffisant font l'objet d'un plan d'action formalisé. La mise en place du plan d'action fait l'objet d'un suivi par le Comité d'audit. Les principaux risques sont les suivants :

1. Risques stratégiques

- i. Risques liés à l'environnement économique et de marché.
- ii. Risques concurrentiels.
- iii. Incertitudes liées aux nouvelles réglementations environnementales et à leurs délais d'entrée en vigueur (influence surtout les activités de Dépollution de l'air).
- iv. Risques liés aux acquisitions, aux partenariats et aux activités à l'étranger.

2. Risques Métiers

- i. Risques clients : dépendance à l'égard de certains clients et risques de crédit client.
- ii. Risques fournisseurs ; il peut s'agir de produits de qualité insuffisante, qui ne satisfont pas le cahier des charges, ou de retard de livraison.
- iii. Risques techniques, relatifs à la conception ou à la bonne exécution de certains projets.
- iv. Risques liés aux garanties données sur les projets.
- v. Risques liés à l'environnement, par exemple sur les sites des clients de Hamon, ou dans ses usines.
- vi. Risques industriels (accidents), humains, ou liés aux maladies professionnelles.
- vii. Risques liés aux marchés financiers (risques de change, risques de taux d'intérêt) et aux cours des matières premières.

3. Risques de support

- i. Risques de ressources humaines, c'est-à-dire la capacité pour l'entreprise de pouvoir bénéficier des compétences et des ressources nécessaires à la réalisation de ses contrats.
- ii. Risques informatiques, liés à la disponibilité et à la sécurisation de l'infrastructure informatique et des données nécessaires à la réalisation des objectifs du Groupe.
- iii. Risques liés aux litiges dans lesquels le Groupe est impliqué, à la liquidation de Hamon Research-Cottrell Italia, ou aux garanties données dans le cadre de cessions d'actifs.
- iv. Risques financiers internes du Groupe, comme les possibilités d'utilisation des pertes fiscales reportées, les réductions de valeur (impairment test) éventuelles à acter sur la valeur comptable de certains actifs, les risques de liquidité ou les risques de crédit.

4. Activités de contrôle mises en place

Hamon prend des mesures afin de maîtriser ces risques le mieux possible, par une politique adéquate de gestion des risques basée sur son activité de projets :

- i. Mise en place d'un cadre de contrôle interne adéquat au niveau du Groupe.
- ii. Analyse des risques techniques, financiers et de réalisation sur la base d'une check list adaptée aux différentes Business Units ; cette analyse est préalable à la remise d'offres à nos clients et basée sur un système de délégation de pouvoirs.
- iii. Suivi mensuel au travers de réunion d'affaires, de l'évolution des différents projets du Groupe.
- iv. Reporting mensuel et trimestriel de gestion, des litiges et de trésorerie.
- v. Implication d'un contrôle de gestion Groupe fort, qui supervise l'évolution des projets et des activités à travers le Groupe et prévient ou alerte en cas de dérapage.
- vi. Revue trimestrielle par le Comité exécutif de l'état des affaires, des litiges et des risques.

En ce qui concerne la couverture des risques monétaires, Hamon a mis en place une politique de gestion du risque de taux d'intérêt, de change et de contrepartie :

- i. Risque de taux d'intérêt : ils sont encadrés par la mise en place de swaps de taux d'intérêt (IRS) lorsque les taux longs dépassent certaines limites fixées par le Groupe.
- ii. Risque de change : les positions en devises résultant de l'exécution de nos contrats de construction font l'objet de couverture par des instruments dérivés (change à terme, swaps, NDF) lorsqu'ils dépassent les limites fixées par le Groupe.

- iii. Risque de contrepartie : les dépôts et placements de trésorerie doivent répondre à certains critères de sécurité, de liquidité et seulement ensuite de rendement.

La politique de gestion de risque monétaire est fixée par la direction financière du Groupe et revue régulièrement.

5. Information et communication financière

Le processus d'établissement de l'information financière est organisé de la façon suivante :

1. Un rétro-planning mentionne les tâches devant être réalisées dans le cadre des clôtures mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles de la Société et de ses filiales, ainsi que leur échéance. Le Groupe dispose d'une check-list des actions à suivre par le département financier, tandis que chaque filiale a développé une check-list propre lui permettant de répondre à ces besoins.
2. Sous la supervision des responsables financiers des filiales, les équipes locales produisent les chiffres comptables. Les comptabilités sont tenues soit sur l'ERP du Groupe – JD Edwards – soit, en fonction du programme de roll out ou de la taille de l'entreprise, sur des logiciels achetés localement et faisant l'objet de contrat de support adaptés, soit enfin pour les entités les plus petites, par des prestataires externes. Il est à noter que Hamon développe un plan de « disaster recovery » et de « business continuity » dont il fait valider les étapes par des auditeurs en sécurité informatique.
3. L'équipe Controlling de la filiale vérifie la validité de ces chiffres et produit le reporting. Les vérifications des chiffres se font sur la base des techniques suivantes :
 - i. tests de cohérence par des comparaisons avec des chiffres historiques ou budgétaires ;
 - ii. vérification de transactions par sondages et en fonction de leur matérialité.
4. Au niveau central, la consolidation est réalisée à l'aide d'un logiciel – SAFRAN – dans lequel l'input est réalisé localement par les filiales. L'équipe de consolidation et reporting prépare les chiffres consolidés et vérifie sur base de sondages et de cohérence les informations financières de base. Cette équipe de Controlling central participe au moins deux fois par an aux revues d'affaires de chacune des filiales des Business Units dont elle a la responsabilité.
5. La communication aux membres du personnel et aux différents collaborateurs d'Hamon est adaptée à la taille de la Société. Elle repose principalement sur les différents communiqués de presse et par l'envoi par courrier électronique de notes internes, sur des réunions de travail ou encore sur des communications verbales faites par la direction à l'ensemble du

personnel. En 2013 le Groupe a développé encore davantage son intranet, appelé IConnect, mis en place en 2012.

6. Pour assurer une communication rapide et un traitement égal des actionnaires, Hamon publie l'ordre du jour et les procès-verbaux des assemblées générales, les résultats financiers semestriels et annuels, les communiqués de presse, les statuts, la Charte de Gouvernance d'entreprise et le rapport annuel, sur son site internet.

6. Acteurs concernés par la supervision et l'évaluation du contrôle interne

La qualité du contrôle interne est évaluée au fil de l'exercice :

1. Par le contrôle de gestion Groupe, dans le cadre des revues trimestrielles de chacune des Business Units et des missions régulières de contrôle effectuées en filiales au cours desquelles l'ensemble des activités et contrôles internes clés relatifs aux contrats sont revus.
2. Par le Comité d'audit. Au cours de l'exercice, le Comité d'audit a procédé à la revue des clôtures semestrielles et des traitements comptables spécifiques. Il a procédé

à une revue des litiges et a posé toutes les questions qui lui semblaient pertinentes tant au Commissaire qu'au Contrôleur Groupe ou à la direction de la Société.

3. Par le Commissaire dans le cadre de sa revue des comptes semestriels et annuels. Au cours de l'exercice, le Commissaire aux comptes a formulé des recommandations concernant la tenue des états financiers.
4. Occasionnellement par la Financial Service & Market Authority.
5. Le Conseil d'administration supervise l'exécution des tâches du Comité d'audit, notamment par le biais du reporting que lui fait ce Comité.

Le Management du Groupe – avec l'accord du Comité d'audit – n'estime pas nécessaire de créer une fonction d'audit interne spécifique, compte tenu, d'une part, de l'activité essentiellement « projet » de Hamon et d'autre part, des procédures de contrôle de gestion mises en place pour encadrer spécifiquement ces risques. Si la nature et la taille des activités du Groupe venaient à changer, le Management et le Comité d'audit réexamineraient la nécessité de créer une fonction d'audit interne.

III. RELATIONS AVEC NOS ACTIONNAIRES ET AUTRES PARTIES PRENANTES

1. Relations avec nos actionnaires

L'action Hamon

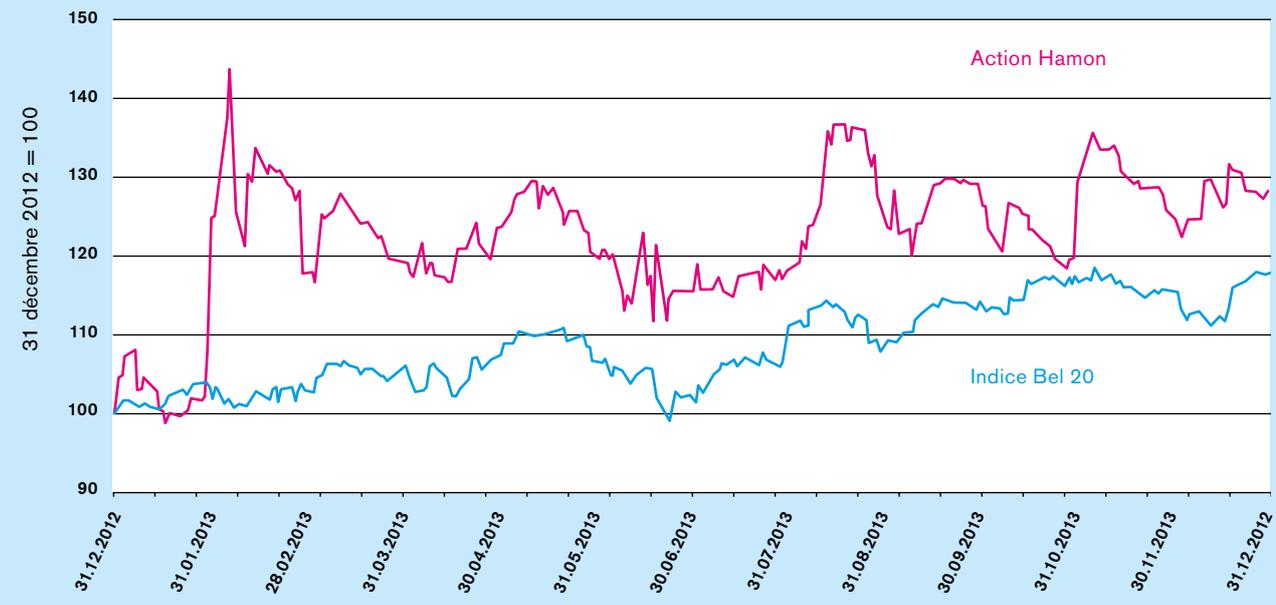
L'action Hamon est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Brussels, au continu, dans le compartiment C (code ISIN : BE 0003700144). Les principales données concernant l'action Hamon sont synthétisées ci-dessous :

en EUR / action	2013	2012	2011
Cours de clôture moyen	14,43	14,58	24,14
Cours de clôture maximum	16,92	18,85	29,54
Cours de clôture minimum	11,61	8,31	14,60
Cours de clôture au 31 décembre	15,08	11,75	14,65
Volume moyen d'échange (nombre actions/jour)	6 310	3 163	2 456
Nombre total d'actions émises au 31 décembre	7 191 472	7 191 472	7 191 472
Nombre total d'actions en circulation au 31 décembre	7 185 214	7 191 472	7 191 472
Nombre moyen d'actions en circulation	7 189 772	7 191 472	7 191 472
Capitalisation boursière au 31 décembre (EUR million)	108,4	84,5	105,4

Le nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2013 et le nombre moyen d'actions en circulation ont diminué, suite à la mise en place du rachat d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité (voir plus loin). Les actions détenues en propre (autocontrôle) ne sont pas prises en compte dans le nombre d'actions en circulation.

Le cours de l'action Hamon a augmenté de 28% en 2013, dans un contexte boursier assez favorable. Durant la même période, l'indice BEL 20 de la bourse de Brussels Euronext a progressé de 18%.

Evolution relative du cours de l'action Hamon et du BEL 20 en 2013



Conformément à la loi du 14 décembre 2005 sur la suppression des titres aux porteurs et à l'article 96 de la loi du 25 avril 2007 contenant des dispositions diverses, la forme dématérialisée des titres Hamon a été adoptée par son Conseil d'administration lors de la séance du 17 décembre 2007 et les statuts de la Société ont été modifiés en conséquence. Ce processus de dématérialisation a commencé le 1^{er} janvier 2008 et a pris fin le 31 décembre 2013.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le titre Hamon est représenté soit par une inscription nominative dans le registre des actionnaires de la Société, soit par une inscription en compte titres dématérialisés auprès d'un établissement financier. Il en résulte que les porteurs de titres physiques qui souhaitent participer à l'assemblée générale du 22 avril 2014 devront convertir lesdits titres physiques en titres dématérialisés. De même, les porteurs de titres physiques doivent déposer leurs titres en comptes titres afin d'obtenir le paiement des dividendes sur un compte bancaire.

Rachat d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité

Hamon a mis en place un contrat de liquidité avec une institution financière, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2009. Ce contrat prévoit que cette institution est habilitée à acheter des actions Hamon quand le cours passe en-dessous d'un certain seuil, et à en vendre quand il passe au-dessus d'un autre seuil. 27 179 actions propres ont été achetées entre août et décembre 2013 ; 20 921 actions propres ont été vendues durant la même période, soit au total un achat net de 6 258 actions.

Octroi d'options sur actions

Il n'y a pas eu d'octroi d'options sur actions au personnel en 2013.

Composition de l'actionariat de Hamon & Cie

Conformément aux termes de l'article 9 des statuts de Hamon & Cie (International) tel que modifié le 27 mai 2008, les actionnaires dont le seuil de détention dépasse 2 %, 3 %, 4 %, 5 %, 7,5 %, 10 % et ensuite chaque multiple de 5 %, sont requis d'en informer la Société et la FSMA (Financial Services & Market Authority), dans le respect des dispositions légales en la matière.

Conformément aux termes de l'arrêté royal du 14 février 2008 relatif à la publicité des participations importantes, Hamon & Cie a reçu les notifications de participation suivantes, qui indiquent la composition de l'actionnariat au 31 décembre 2013 :

Actionnaire	31/12/13 Titres	31/12/13 en %	31/12/12 Titres	31/12/12 en %
Sopal International SA (1)	4 598 155	63,94%	4 598 155	63,94%
Esindus S.A.	303 506	4,22%	303 506	4,22%
Région Wallonne, représentée par la Société Wallonne de Gestion et de Participation SA (Sogepa)	100 000	1,39%	100 000	1,39%
Fortis Investment Management SA	175 106	2,43%	175 106	2,43%
Actions propres détenues par la Société	6 258	0,09%	0	0,00%
Autre public	2 008 447	27,93%	2 014 705	28,02%
Total	7 191 472	100%	7 191 472	100%

⁽¹⁾ agissant de concert avec la Région Wallonne

Trente-six mille warrants ont également été émis en 2008 dans le cadre du plan de stock-options. La société Fortis Investment Management est un investisseur institutionnel qui a acquis des actions Hamon pour un de ses fonds d'investissements.

Calendrier financier

La date statutaire de l'assemblée générale a été modifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2008 ; dorénavant, elle est fixée au quatrième mardi d'avril.

Assemblée générale des actionnaires 2014	22.04.2014
Publication revue trimestrielle T1 2014	22.04.2014
Publication des résultats du 1 ^{er} semestre 2014	29.08.2014
Assemblée générale des actionnaires 2015	28.04.2015

Relations avec les investisseurs et communication financière

Christian Leclercq, Directeur financier du Groupe
Téléphone : +32 10 39.04.22
Fax : +32 10 39.04.16
Courriel : christian.leclercq@hamon.com

L'ensemble des informations financières, notamment les rapports annuels et les communiqués de presse, sont également disponibles sur notre site : www.hamon.com

2. Relations avec nos autres parties prenantes

Nos **clients** conditionnent notre développement. Nous veillons à les satisfaire pleinement, comme le rappelle notre charte d'entreprise (voir sections Vision, Mission et Valeurs dans la partie Profil du Groupe). Nous sommes en permanence à leur écoute, que ce soit via nos commerciaux, nos gestionnaires de projets, notre personnel sur chantier ou au quotidien par notre

participation à des rencontres sectorielles, par notre site internet ou nos autres moyens de communication. Nous portons une attention particulière à leurs critères de présélection afin de répondre à leurs exigences en tant que fournisseurs privilégiés : critères économiques, de qualité, de certification, santé, sécurité, environnement, éthique. Nous veillons à être à leur écoute afin de promouvoir des pratiques performantes sur toute la chaîne de valeur de nos produits et services en les répercutant notamment sur nos fournisseurs.

Nos **employés** constituent le noyau de notre performance. Ils constituent notre ressource la plus précieuse. C'est grâce à leur engagement, à leur know-how, à leur expérience, à leurs valeurs professionnelles et humaines qu'Hamon dégage toute sa valeur ajoutée. La partie « Responsabilités sociétales » de ce rapport détaille nos engagements sur ce point.

Nos **fournisseurs** alimentent notre chaîne de valeur ajoutée. Avec le temps, nous construisons des relations privilégiées avec certains d'entre eux. Nous sommes attentifs à assurer un approvisionnement global pour le Groupe. Cette stratégie nous permet de fiabiliser nos fournisseurs aux quatre coins du monde avec une garantie de qualité à des prix compétitifs. Sur une base annuelle, nous organisons auprès de certains fournisseurs des audits. Au-delà du contrôle stricto sensu, ils sont l'occasion d'échanger nos points de vues et de dialoguer avec eux de façon détaillée et constructive.

Enfin, la **communauté financière** nous aide à réaliser notre développement :

- les banques pour nos besoins de financement (prêts et garanties bancaires, et autres outils bancaires commerciaux).

- les analystes financiers qui évaluent nos performances. Plusieurs fois par an, nous organisons des réunions afin de leur présenter l'évolution du Groupe et leur permettre d'interagir directement avec nous.
- les marchés financiers.
- Pour notre personnel : via le service du personnel, via les comités d'entreprises (pour les plus grandes filiales), via la hiérarchie ou via le « Compliance Officer ».
- Pour nos autres parties prenantes : via leurs personnes de contact chez Hamon, via notre site internet www.hamon.com ou via les personnes de contact mentionnées dans la section Renseignements généraux à la fin de ce rapport.

Hamon est consciente que la contribution de chaque partie prenante participe à ses succès et sa performance. Rester en dialogue en permanence pour mieux comprendre leurs attentes est la première étape de notre prise de responsabilité sociétale. C'est pourquoi nous suggérons à toutes les parties prenantes de nous faire part de leurs commentaires, souhaits et autres :

Nous remercions toutes nos parties prenantes pour leur contribution active au succès de Hamon en 2013.



Une partie de l'équipe commercial de la BU Systèmes de refroidissement au salon VGB



Vue de la nouvelle usines de fabrication de composants internes pour tours de refroidissement en Chine

REVUE DE L'ANNÉE 2013

En bref

Très bonnes performances commerciales affichées par presque toutes les business units :

- Plusieurs grosses commandes pour des systèmes de refroidissement sec et humide en Chine.
- Premier gros contrat pour une usine LNG prise par la BU Echangeurs de chaleur.
- Prises de commandes record enregistrées par la BU Dépollution de l'air EMEA/Brésil, avec de gros contrats dans le Sud Est asiatique et en Europe.
- Première méga commande pour la technologie ReACT™ aux USA.
- Deltak commence à profiter du marché du gaz de schiste, en pleine expansion.

Le carnet de commandes représente nettement plus d'une année de chiffre d'affaires :

- Carnet de commandes à un niveau historique, à près de EUR 750 millions, grâce à des prises de commandes record, proches de EUR 680 millions.

EBITDA de EUR 19,7 millions contre EUR 17,0 millions

en 2012. Résultat avant impôts de EUR - 1,1 million et résultat net de EUR -5,7 millions (part du Groupe).

- Chiffre d'affaires en croissance de 11 % comparé à 2012 mais en-deçà de nos attentes.
- Les activités de croissance du Groupe (principalement le Refroidissement Sec et la Dépollution de l'air hors NAFTA) ont moins pesé sur la rentabilité du Groupe qu'en 2012 avec un EBITDA de EUR - 6,7 millions comparé à EUR - 14,0 millions en 2012.
- Le taux d'imposition élevé dans certains pays comme les USA et la décision prudente de ne pas reconnaître des actifs d'impôts différés dans certaines filiales en perte ont résulté en une charge fiscale élevée, débouchant sur une perte nette de EUR -5,7 millions (part du Groupe).

Événements importants de l'année 2013

Février

Prise de deux très grosses commandes par la BU Dépollution de l'air EMEA/Brésil, pour :

- La réhabilitation de deux filtres électrostatiques pour EDF (France) ;

- La construction d'une unité de désulfuration humide pour la centrale électrique d'O Mon 2 d'Electricity Vietnam.

Mai

Enregistrement d'une première grosse commande par la BU Echangeur de chaleur process dans le domaine du LNG, pour JGC pour le terminal LNG de Petronas à Bintulu (Bornéo, Malaisie).

Juillet

Démarrage d'une nouvelle activité de production de composants internes pour tours de refroidissement, dans notre usine d'Umbergaon, Inde.

Août

Prise de deux commandes majeures pour la centrale électrique au charbon de 1 075 MW de Kozenice 2 (Pologne), via Hitachi Power Europe :

- Une tour de refroidissement à tirage naturel avec injection des gaz ;
- Deux filtres électrostatiques (qui seront parmi les plus grands construits en Europe).

Enregistrement d'une première méga commande du procédé de traitement des effluents multi-polluant ReACT™ pour une centrale électrique aux Etats-Unis.

Déménagement des ateliers de fabrication des manches pour filtres de TS Filtration (Chine) dans des locaux plus adéquats à Shanghai.

Déménagement des activités de fabrication des composants internes pour tours de refroidissement de Hamon Thermal & Environmental Technology (Jiaxing) en Chine. La nouvelle usine se trouve dans la zone économique de Haiyan (province de Zhejiang), où sont localisés de nombreux fournisseurs à l'industrie nucléaire chinoise.

Conclusion d'un contrat de liquidité, pour le rachat d'actions propres.

Septembre

Hamon adhère au Pacte Mondial des Nations Unies et à ses dix principes, et devient un membre associé de la section belge du Pacte Mondial.

Octobre

Entrée en fonction du nouveau CFO du Groupe, Christian Leclercq.

Novembre - décembre

Changement du nom de plusieurs filiales de la BU Dépollution de l'air EMEA/Brésil, pour intégrer (de façon plus uniforme) «Research-Cottrell» dans leur nom :

- Hamon Research-Cottrell SARL en France (anciennement Hamon Environmental SARL)

- Hamon Research-Cottrell GmbH en Allemagne (anciennement Hamon Environmental GmbH)
- Hamon Research-Cottrell (Shanghai) Co., Ltd en Chine (anciennement Hamon DGE (Shanghai))
- Hamon Research-Cottrell (HK) Ltd à Hong Kong (anciennement Hamon DGE (HK))

Décembre 2013

Revente par Hamon des 60% détenus dans la société J&C Engineering en Afrique du Sud, suite à l'accord trouvé avec notre partenaire local. Cette société n'était plus consolidée depuis le 1^{er} janvier 2013.

Enregistrement d'une très grosse commande de Black&Veach Chine pour un filtre à manche pour une centrale électrique de 1 100MW à Java, Indonésie. Ce filtre sera le plus grand au monde construit pour une centrale électrique au charbon.

Durant l'année 2013

Début des activités de fabrication d'échangeurs de chaleur process en Corée du Sud, dans notre filiale Hamon BHI (usine du Gunsan).

Acquisition de la part du capital détenue par notre partenaire local BHI dans cette filiale Hamon BHI (Corée), active dans les échangeurs de chaleur process. Transfert et intégration des actifs de cette filiale dans la filiale Hamon Korea et liquidation de la société Hamon BHI n'ayant plus d'objet.

Discussion des principales évolutions de l'année 2013

1. Activités commerciales

Groupe en EUR millions	2013	2012
Prises de commandes	678,3	461,7
Carnet de commandes au 31/12	748,2	621,4

Avec EUR 678,3 millions de prises de commandes, le Groupe a enregistré en 2013 ses meilleurs résultats commerciaux depuis dix ans. En outre, les prises de commandes furent bien réparties entre les diverses BU, à l'exception des Cheminées, toujours impactées par un marché domestique déprimé et erratique. Les marchés traditionnels (càd les économies occidentales), qui représentaient récemment moins de 50% des prises de commandes du fait de notre développement réussi dans les pays émergents, représentent 59% en 2013 grâce à des commandes importantes dans le domaine de l'énergie aux USA et en Europe. Le carnet de commandes, à EUR 748,2 millions, a bénéficié de ces prises de commandes très importantes. Les chiffres ci-dessus excluent les activités entre BU.

2. Compte de résultats consolidé résumé

en EUR millions	2013	2012
Chiffre d'affaires	525,8	474,4
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	19,7	17,0
EBITDA/Chiffre d'affaires	3,8 %	3,6 %
Résultat opérationnel courant	11,6	9,8
Éléments non récurrents	-1,9	-0,6
Résultat opérationnel (EBIT)	9,7	9,2
Charges financières nettes	-10,8	-6,8
Résultat avant impôts (activités poursuivies)	-1,1	2,5
Impôt sur le résultat	-5,7	-4,2
Résultat net des activités poursuivies	-6,8	-1,7
Résultat net des activités abandonnées	-0,4	0,0
Résultat net	-7,2	-1,7
Part du Groupe dans le résultat net	-5,7	-2,6
Résultat en EUR par action		
Nombre moyen d'actions en circulation	7 189 772	7 191 472
EBITDA par action	2,74	2,36
Part du Groupe dans le résultat net par action	-0,78	-0,36
EBITDA en % chiffre d'affaires	3,8 %	3,6 %
EBIT en % chiffre d'affaires	1,9 %	1,9 %
Résultat avant impôts (activités poursuivies) en % chiffre d'affaires	-0,2 %	0,5 %
Résultat net en % chiffre d'affaires	-1,4 %	-0,4 %

La croissance du chiffre d'affaires (+ 11 % comparé à 2012), combinée à une diminution sensible des frais généraux nets (grâce à un volume d'activité accru et à un taux de charge élevé) et à un impact moindre de nos activités de croissance, a plus que compensé la réduction de marge brute (-2,4 %) due à une part toujours plus importante des contrats clé en main.

Tout ceci, combiné à un impact relativement stable des variations des taux de change sur nos activités opérationnelles (EUR +0,3 million en 2013 et EUR -0,4 million en 2012), a permis au Groupe d'améliorer son EBITDA de 16,1 % ou + EUR 2,7 millions comparé à l'exercice précédent.

Cependant, des charges non récurrentes et des charges financières plus élevées (principalement dues à des pertes de change non réalisées sur des prêts en devises entre filiales) et un taux d'imposition élevé ne nous ont pas permis de terminer l'année avec un résultat net positif.

Des explications plus détaillées sont données dans le chapitre Revue par Business Unit.

3. Bilan consolidé

en EUR millions	31/12/13	31/12/12
Actifs non courants	137,3	138,8
Actifs courants hors trésorerie	258,8	249,0
Trésorerie et équivalents	120,1	83,9
Total de l'actif	516,2	471,7
Capitaux propres	68,1	79,7
Part du Groupe	63,6	71,5
Part des participations ne donnant pas le contrôle	4,5	8,2
Passifs non courants hors financiers	16,2	19,5
Passifs financiers non courants	92,0	59,9
Passifs courants hors financiers	253,8	240,0
Passifs financiers courants	86,1	72,6
Total passif et capitaux propres	516,2	471,7
Dette financière / (cash) nette	58,0	48,6
Besoin en fond de roulement	5,0	9,0

Les besoins en fond de roulement supplémentaires, induits par la croissance de nos activités dans de nouveaux marchés et de nouveaux produits, ont été financés avec succès par un programme de cession de créances sans recours. Ceci a permis de réduire le besoin en fond de roulement net par rapport à fin

2012, malgré ces besoins supplémentaires. Les fonds propres, à EUR 68,1 millions, ont été impactés par la perte de l'exercice et par des variations de taux de change qui ont réduit la valeur en EUR des actifs et passifs de certaines filiales étrangères (surtout aux USA).

Evénements postérieurs à la clôture

Clôture le 24 janvier 2014 de l'émission d'un emprunt obligataire privé de EUR 55 millions, coté à Euronext Brussels, d'une durée de six ans.

Perspectives

Compte tenu du contexte économique général, Hamon ne donne pas de guidance sur ses résultats futurs. Néanmoins, le Groupe est confiant pour l'exercice 2014, au vu de son très bon carnet de commandes et de la solidité de sa structure financière.



Vue du nouvel atelier de production de manches pour filtres à Shanghai, Chine





PARTIE 2

Revue par Business Unit



De gauche à droite

- Tour de refroidissement à tirage naturel en construction pour la centrale électrique de Koradi (Inde)
- Tours de refroidissement à tirage mécanique construites pour la centrale électrique d'Izdemir (Turquie)

SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT

L'unité opérationnelle Systèmes de refroidissement offre des équipements et services associés, destinés à refroidir l'eau par l'air ambiant ou à condenser la vapeur intervenant dans le procédé des centrales électriques et des industries lourdes, notamment chimiques, pétrochimiques, sidérurgiques ainsi que les papeteries et les sucreries.

Produits et services offerts

Hamon offre des solutions techniques adaptées aux besoins et exigences de chacun de ses clients : producteurs d'électricité, sociétés d'ingénierie et industriels.

Les réfrigérants évaporatifs ou humides se différencient par le mode de génération du flux d'air (tirage naturel dans le cas d'une cheminée ou tirage induit assuré par des ventilateurs), par le type de fluide refroidi (eau douce, eau de mer ou solution acide) et selon qu'ils prévoient ou non un système permettant la réduction ou l'élimination de la visibilité du panache : système dit 'hybride' ou 'wet/dry' ou 'humide/sec'.

Les systèmes de refroidissement sec (aérocondenseurs et systèmes indirects) permettent la condensation de la vapeur, sans consommation d'eau et sans dégagement de panache visible. Ils sont dès lors la solution aux problèmes de refroidissement dans les régions où l'eau est rare, par exemple dans certaines régions de Chine continentale, en Afrique du Sud ou au Moyen-Orient.

Contribution sociétale

Pour les producteurs d'électricité, la contribution sociétale de ces systèmes de refroidissement est de permettre de produire davantage d'électricité pour une consommation donnée d'énergie primaire. Ainsi, l'obtention d'une eau de refroidissement plus froide permet d'augmenter le rendement d'une turbine à vapeur de telle manière que pour chaque degré Celsius de réduction de la température d'eau froide, sa production d'électricité augmente d'environ un pourcent. A production égale d'électricité, cela permet de consommer moins d'énergie primaire (charbon, gaz, ...) et donc de rejeter moins de CO₂ dans l'atmosphère.

De plus, l'utilisation d'un système de refroidissement à circuit fermé permet d'éviter de réchauffer l'eau de mer ou de rivière (utilisée en circuit ouvert) et de détruire la faune aquatique.

Organisation

Le centre d'excellence de cette unité est situé à Mont-St-Guibert (Belgique), son centre R&D est localisé à Drogenbos (Belgique). Cette unité dispose de bureaux dans différents pays : Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, Australie, Bahreïn, Brésil, Chine, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Etats-Unis, France, Inde, Indonésie, Russie, Thaïlande, Turquie ainsi que d'un réseau d'agents.

Les composants critiques sont fabriqués par des usines du Groupe implantées en France, en Inde, en Chine et aux Etats-Unis.

Recherche et développement

En 2013, les programmes de R&D de la business unit ont porté principalement sur la modification continue de multiples détails en vue d'améliorer la performance de nos appareils.

Chiffres clés

En EUR millions	2013	2012
Prises de commandes	253,7	200,3
Chiffre d'affaires	262,3	208,6
Carnet de commandes 31/12	341,6	355,6
EBITDA	2,6	4,9
EBITDA / chiffre d'affaires	1,0%	2,3%
Effectifs moyens (1)	943	775
⁽¹⁾ hors montage		

Résultats 2013

Les prises de commandes enregistrées par les Systèmes de refroidissement s'élèvent à EUR 253,7 millions, et incluent entre autres :

- Un contrat clé en main pour la construction d'une tour de refroidissement à tirage naturel (« TN ») avec injection de gaz en Pologne ;
- Trois contrats signés en Chine pour le design et la fourniture d'équipement pour six TN ;
- Deux contrats pour la construction d'aérocondenseurs pour deux centrales électriques de 2 x 660 MW chacune, en Chine ;
- Des contrats signés avec des sociétés d'ingénierie

(« EPC ») sud-coréennes pour la construction de tours de refroidissement à tirage mécanique en Corée du Sud et en Asie Centrale ;

- Deux contrats signés pour la construction d'aérocondenseurs au Royaume-Uni et au Mexique ;
- Divers contrats de service qui consolident notre position dans le marché du service après-vente en Europe de l'Ouest.

Grâce à ces excellentes prestations commerciales, le carnet de commandes à fin 2013 représente plus d'une année de ventes.

Le chiffre d'affaires, à EUR 262,3 millions, est le reflet de notre position de leader du marché et des prises de commandes toujours croissantes malgré le contexte économique global. Cette croissance du chiffre d'affaires provient principalement de la bonne exécution de nos deux gros contrats pour des aérocondenseurs au Moyen Orient.

Le relancement de nos activités de refroidissement sec commence à porter ses fruits, avec une organisation maintenant bien rodée. Néanmoins, l'EBITDA de la BU est en baisse par rapport à l'exercice précédent. Ceci est principalement dû à la situation économique difficile en Inde (crise financière, dépréciation de la roupie, ...) et aux problèmes de gestion rencontrés sur nos contrats à l'exportation avec des EPC coréens.

L'augmentation des effectifs s'explique surtout par la croissance des activités de notre usine en Chine, en pleine charge, et par du personnel de chantier pour l'exécution de gros contrats.

Perspectives pour 2014

La position concurrentielle de la BU sur les installations de grande taille est excellente. Nous prévoyons que le développement de plusieurs projets importants tant en Afrique qu'en Asie et aussi en Europe et aux USA aboutira, en 2014, à des décisions d'achat de systèmes de refroidissement. Malgré une concurrence très active, nous sommes donc confiants dans la poursuite de l'expansion de l'activité et dans l'accumulation de projets constituant un carnet de commandes de bonne qualité, tant au niveau du refroidissement humide que du refroidissement sec.



Aéroréfrigérants prêts à quitter l'usine de Jubail en Arabie Saoudite

ECHANGEURS DE CHALEUR PROCESS

L'unité opérationnelle Echangeurs de chaleur process propose différents systèmes destinés à refroidir ou à réchauffer, souvent à haute pression, des liquides ou des gaz plus ou moins corrosifs, issus principalement des industries pétrochimique et chimique. Elle intervient soit directement auprès de clients industriels comme Aramco, BASF, Exxon, Gazprom, GDF, Sabic, Shell, Total... soit indirectement via des sociétés d'ingénierie de renommée internationale telles que CBI, Daelim, Fluor, Foster Wheeler, Jacobs, Linde, Mitsubishi, Saipem, Samsung, Technip, Tecnicas Reunidas...

Produits et services offerts

Cette unité prend en charge la conception, la fabrication et l'assistance au montage d'équipements thermiques, principalement des aéroréfrigérants process, ainsi que des composants en FRP (polyester renforcé par des fibres de verre) tels que des conduits pour l'évacuation des fumées ou des cuves de stockage résistant à la corrosion. Elle offre également un service après-vente intégré comprenant la

maintenance, la réhabilitation et la vente de pièces de rechange. Elle fabrique en outre certains composants pour d'autres business units, comme des faisceaux de tubes utilisés pour les systèmes de refroidissement hybrides.

Contribution sociétale

La contribution sociétale de ces échangeurs de chaleur est de permettre aux industries pétrolières et gazières de fonctionner de façon plus performante, grâce à l'obtention des températures adéquates des fluides qu'elles traitent.

Exemple: dans les trains de compression du gaz naturel, utilisés pour leur liquéfaction, le gaz s'échauffe lors de la compression adiabatique. Les échangeurs de chaleur, situés entre les différents étages de compression, permettent d'éliminer progressivement la chaleur résultant de cette compression. Sans cela, la liquéfaction du gaz et son transport maritime sous forme liquéfiée seraient impossibles. Nos échangeurs sont donc un maillon essentiel dans le processus de liquéfaction du gaz et donc de la diversification de l'approvisionnement énergétique.

Organisation

L'unité Echangeurs de chaleur process compte une société établie en France, une en Belgique ainsi qu'une joint-venture en Arabie Saoudite et une filiale en Corée du Sud :

- Hamon D'Hondt, située près de Valenciennes (France). Elle représente la majeure partie des activités de cette unité opérationnelle. Elle prend en charge la conception, la commercialisation, la fabrication et le service après-vente d'aéroréfrigérants ainsi que la fabrication de tubes à ailettes en acier soudées.
- Hamon D'Hondt Middle East, joint-venture détenue à 40% par Hamon D'Hondt à Jubail en Arabie Saoudite, est spécialisée dans la fabrication d'aéroréfrigérants pour le marché du Golfe Persique.
- ACS Anti Corrosion Structure, située à Seneffe (Belgique). Cette filiale produit des composants en FRP (polyester renforcé par des fibres de verre) tels que des conduits pour évacuation des fumées ou des cuves de stockage résistant à la corrosion, tant dans son usine que sur site.
- Hamon Korea, dont la division « Echangeurs de chaleur process » se concentre sur les aéroréfrigérants pour les sociétés d'ingénierie sud-coréennes actives en Corée et à la grande exportation. Active également dans les Systèmes de refroidissement et dans la Dépollution de l'air, cette filiale dispose d'une usine de production d'aéroréfrigérants à Gunsan (Corée) depuis début 2013.

Recherche et développement

La BU (via Hamon D'Hondt) a intégré le consortium STARS qui pilote un projet R&D ayant pour objectif de développer une solution de stockage thermique, composant critique pour le déploiement du CSP (Concentrated Solar Power = Solaire à concentration thermodynamique) et crucial pour la compétitivité de la filière.

Le projet est articulé autour d'acteurs clefs pour le développement du CSP en France : AREVA, le Commissariat à l'Energie Atomique, un industriel (Hamon D'Hondt) et trois laboratoires présentant une expertise scientifique bien établie.

Ce projet complet et innovant est constitué d'une phase de recherche amont pour lever les verrous technologiques puis d'une phase de démonstration et d'étude de l'industrialisation, sur quatre ans.

Chiffres clés

En EUR millions	2013	2012
Prises de commandes	62,5	57,3
Chiffre d'affaires	66,2	74,4
Carnet de commandes 31/12	44,0	49,3
EBITDA	2,7	3,7
EBITDA / chiffre d'affaires	4,1%	4,9%
Effectifs moyens	233	221

Résultats 2013

Les prises de commandes de la BU Echangeurs de chaleur process ont augmenté par rapport à 2012, même si le second semestre fut pénalisé par des délais plus longs pris par de nombreux clients pour finaliser leurs décisions de commande. La BU a enregistré sa première commande importante dans le segment du LNG.

Le chiffre d'affaires a été légèrement impacté par des prises de commandes plus réduites au second semestre et par la durée d'exécution plus longue de certains contrats. La fin de notre JV en Corée du Sud et le démarrage de notre propre usine de production dans ce pays ont généré certains coûts qui ont pesé sur la marge d'EBITDA de la BU. L'augmentation des effectifs provient du démarrage de nos activités de production en Corée.

La marge brute et l'EBITDA se sont néanmoins maintenus à de bons niveaux si on considère le contexte économique général difficile.

Perspectives pour 2014

Les activités de cette BU resteront à un niveau élevé en 2014, principalement en raison de notre présence géographique globale et par l'importante activité dans le secteur du gaz en général.



Chargement de gaines en FRP fabriquées par ACS (Belgique) pour un projet au Brésil



Filtre à manche construit dans l'acierie
Arcelor Mittal de Dunkerke, France

DÉPOLLUTION DE L'AIR EMEA / BRÉSIL

L'unité opérationnelle Dépollution de l'air EMEA / Brésil a pour objectif de fournir aux industriels les moyens de contrôler l'impact de leurs procédés sur l'environnement. Outre la fourniture d'un service intégré, cette unité conçoit, réalise et installe des systèmes de dépollution de l'air adaptés aux différents types de polluants, assurant ainsi une stricte conformité aux réglementations de protection de l'air en vigueur.

Produits et services offerts

Seule ou en partenariat, l'unité offre des solutions clé en main qui répondent à la problématique environnementale de ses clients. Le marché est segmenté entre :

- les centrales électriques et la production d'énergie thermique en général ;
- l'industrie telle que la sidérurgie, la cimenterie, la verrerie, la pétrochimie ;
- la valorisation énergétique des déchets ménagers, industriels, hospitaliers, de la boue des stations de traitement d'eau, ainsi que de la biomasse.

Son portefeuille de produits, composé de technologies internationalement reconnues, est scindé en deux groupes : l'un a une action physique, le dépeussierage, l'autre une action physico-chimique, comme la neutralisation des acides, la désulfurisation, la dénitrification et l'élimination des métaux lourds. L'acquisition de nouvelles technologies a permis d'adapter ou de compléter progressivement le portefeuille afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de chaque segment de marché.

L'activité de l'unité comprend deux volets : d'une part, la conception et l'installation d'équipements neufs pour de nouvelles usines ou pour la mise aux normes d'équipements existants, et d'autre part le service après-vente comprenant entre autres la maintenance, la mission de conseil et la fourniture de pièces de rechange.

La dépollution de l'air est un métier complexe. Pallier aux risques technologiques exige un savoir-faire et une grande expérience ainsi qu'une très bonne connaissance des procédés des clients. C'est le cas de l'unité opérationnelle opérant commercialement sous les noms Hamon

Research-Cottrell ou Hamon Enviroserv. L'unité bénéficie d'une excellente réputation sur ses marchés cibles : l'énergie, l'industrie du verre, la cimenterie, la valorisation énergétique des déchets, la sidérurgie et la pétrochimie.

Contribution sociétale

La contribution sociétale de ces systèmes de dépollution de l'air est clairement perceptible pour les habitants des régions avoisinantes : ils permettent de réduire drastiquement les quantités de poussières, de gaz acides et autres polluants rejetés dans l'atmosphère par les industries lourdes.

Organisation

Suite à l'évolution de ses marchés et au déplacement de leur centre de gravité vers l'Asie ces dernières années, la business unit a modifié son organisation fin 2011 et poursuit son développement selon deux axes principaux, à savoir l'Europe et l'Asie.

- Cette intensification de la présence en Asie nous permet de participer activement aux différents projets suivis par les sociétés d'ingénierie «EPC» principalement coréennes et chinoises.
- Cette organisation s'appuie actuellement sur :
 - Un centre exécutif et commercial à Hong Kong, Hamon Asia-Pacific.
 - Un centre de réalisation à Shanghai (Chine), Hamon Research-Cottrell China.
 - Un centre d'ingénierie et de service support à Chennai (Inde), Hamon Research-Cottrell India.
- La filiale chinoise héberge en outre le centre d'excellence des filtres à manche pour l'industrie.
- Les filiales belge et allemandes accueillent les centres d'excellence de la BU dans le domaine des électrofiltres et du deSOx (avec une spécialisation suivant le type de client : centrales électriques ou autres industries).
- Les autres filiales et succursales jouent un rôle plus axé sur les activités commerciales et de réalisation des projets (Afrique du Sud, Brésil, France, Italie).

Recherche et développement

Les principaux programmes de R&D de la business unit ont porté entre autres sur les sujets suivants en 2013 :

- Amélioration des outils de calcul des bilans massiques et énergétiques pour les systèmes de désulfuration secs et humides.
- Création d'un modèle de simulation numérique des transferts de chaleur pour les systèmes de désulfuration par réacteur à lit fluidisé.

Chiffres clés

En EUR millions	2013	2012
Prises de commandes	143,5	61,0
Chiffre d'affaires	52,3	78,7
Carnet de commandes 31/12	152,7	63,2
EBITDA	-5,4	-8,0
EBITDA / chiffre d'affaires	-10,4%	-10,1%
Effectifs moyens	296	312

Résultats 2013

Comme prévu au milieu de l'exercice, le niveau de prises de commandes de la BU Dépollution de l'air EMEA/ Brésil a atteint un niveau record, avec une croissance de 135% par rapport aux prises de commandes de l'exercice précédent. Ceci fut possible grâce à :

- Des succès majeurs dans nos marchés traditionnels en Europe, où, malgré un marché amorphe, notre part de marché a été très élevée tant en France (grâce à un gros contrat pour EDF) qu'en Europe de l'Est, où notre BU a pris une commande pour un des plus grands filtres électrostatiques pour une centrale électrique au charbon de 1050 MW en Pologne.
- Notre pénétration accrue des marchés asiatiques, très prometteurs, avec la prise d'une grosse commande pour un filtre à manche pour une centrale électrique au charbon.
- L'extension des activités de notre filiale chinoise dans le marché des filtres électrostatiques, avec plusieurs commandes enregistrées pour les industries pétrolières et gazières.
- Des succès commerciaux auprès d'EPC coréens, pour la fourniture d'équipement pour une centrale au fioul au Vietnam.

Bien que les prises de commandes aient atteint un niveau historique, leur timing et le planning de réalisation de ces commandes n'ont pas permis d'en reconnaître une grande partie dans le chiffre d'affaires de l'exercice. Ceci, combiné avec le faible carnet de commandes en début d'année, explique pourquoi le chiffre d'affaires de 2013 n'a pas pu générer une contribution suffisante pour couvrir les frais fixes. Néanmoins, la BU était à nouveau rentable lors du dernier trimestre 2013.

Perspectives pour 2014

Les perspectives pour l'année 2014 sont prometteuses avec un carnet de commandes en début d'année en forte hausse, un bon niveau attendu de prises de commandes à venir, une visibilité accrue et une image en constante amélioration sur son savoir-faire en Asie et sur l'Europe de l'Est. Notre focus restera (voire se renforcera) sur les pays «charbon» en Asie, principalement Vietnam, Indonésie, Chine et Malaisie, et en Europe de l'Est. Tout ceci devrait permettre à la Business Unit de retrouver une situation rentable en 2014.



De gauche à droite

- Kit de transformation d'urée en ammoniac pour procédé deNOx, fabriqué par TTC (USA)
- Chaudière de récupération de chaleur construite par TTC (USA)



DEPOLLUTION DE L'AIR ET RECUPERATION D'ENERGIE NAFTA

Cette unité opérationnelle a pour objectif de fournir des solutions innovantes et de qualité qui répondent aux besoins de ses clients en ce qui concerne la protection de l'environnement ou la réduction de la consommation énergétique par exemple via la production de vapeur pour produire de l'électricité. Elle fournit des solutions adaptées aux besoins de chaque client, utilisant des technologies de pointe. Elle assure la conception, la fourniture (et parfois l'installation) de systèmes de dépollution de l'air et de systèmes de récupération d'énergie. Ceux-ci incluent, depuis l'acquisition de Deltak, des chaudières de récupération (HRSG).

Produits et services offerts

Les produits et services offerts comprennent :

- Des systèmes de dépollution de l'air : dépolluissage, traitement des gaz acides, élimination des métaux lourds (en Amérique du Nord uniquement).
- Des systèmes de récupération d'énergie dont les chaudières de récupération (HRSG) et des chaudières industrielles.

- Un service après-vente qui fournit un support technique pour l'entretien et l'amélioration des performances de systèmes existants.

Actuellement, l'unité commercialise neuf types de produits ou services principaux :

1. Le dépolluissage au moyen de filtres électrostatiques et de filtres à manche, y compris à air pulsé à basse pression, un produit phare sur le marché.
2. Le lavage humide de gaz dans les craqueurs catalytiques, procédé Exxon-Mobil (WGS), utilisé pour la désulfuration des gaz (deSOx) et l'élimination combinée des particules. Ceci a été complété par un procédé de traitement des NOx ; ce nouveau procédé s'appelle WGS+.
3. Le procédé ReACT™. Ce procédé de traitement multi-polluants est basé sur l'utilisation de carbone actif avec régénération thermique et est utilisé pour l'élimination concomitante des SOx, NOx, particules, mercure et vapeurs acides avec consommation minimale d'eau. Le procédé ReACT™ (Regenerative Activated Coke technology) produit également un

sous-produit commercialisable issu de la réaction avec le SOx éliminé.

4. La désulfurisation des gaz émis par les centrales électriques au charbon et à la biomasse, par procédés secs et semi-secs.
5. Un procédé de transformation de l'urée en ammoniac réactif («U2A»), utilisé dans le traitement par réduction sélective catalytique des NOx des effluents gazeux.
6. Les systèmes de récupération d'énergie, qui comprennent des récupérateurs par convection et par rayonnement, des économiseurs et des échangeurs gaz-gaz.
7. Des chaudières de récupération (HRSG) qui permettent aux centrales à cycle combiné gaz-vapeur d'atteindre des rendements très élevés.
8. D'autres types de chaudières spéciales pour applications industrielles spécifiques.
9. Le service après-vente pour l'entretien et l'amélioration de systèmes existants.

Contribution sociétale

La contribution sociétale de ces unités est la suivante :

- Pour les systèmes de dépollution, la contribution sociétale est clairement perceptible pour les habitants des régions avoisinantes : ils permettent de réduire drastiquement les quantités de poussières, de gaz acides et autres polluants rejetés dans l'atmosphère par les centrales électriques à énergie fossile et autres industries lourdes.
- Pour les systèmes de récupération d'énergie, ils permettent aux clients industriels de réduire leur consommation énergétique grâce à la récupération d'énergie contenue dans certains fluides. Une moindre consommation de combustible signifie moins de rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Organisation

Cette unité opérationnelle comprend trois filiales :

- Hamon Research-Cottrell U.S. (HRCUS), spécialisée dans la conception et l'installation de nouvelles unités de dépollution de l'air.
- Thermal Transfer Corporation (TTC), spécialisée dans la fabrication de systèmes de récupération d'énergie customisés et d'électrodes pour les filtres électrostatiques.
- Hamon Deltak, spécialisée dans la conception et la fabrication de chaudières de récupération et autres chaudières industrielles.

Recherche et développement

La BU continue à investir en recherche et développement, pour améliorer les efficacités thermiques, les taux de réduction des émissions de polluants et les performances générales de ses équipements.

Chiffres clés

En EUR millions	2013	2012
Prises de commandes	201,8	116,2
Chiffre d'affaires	123,2	83,7
Carnet de commandes 31/12	189,3	121,2
EBITDA	15,2	9,4
EBITDA / chiffre d'affaires	12,4%	11,2%
Effectifs moyens	262	254

Résultats 2013

La BU Dépollution de l'air et récupération d'énergie NAFTA continue à produire d'excellents résultats, malgré le nombre limité de projets liés à des centrales au charbon en Amérique du Nord. Les prises de commandes ont augmenté de plus de 70 % et l'EBITDA de plus de 60 % par rapport à 2012. Le carnet de commandes se situe à un niveau historique.

Les prises de commandes comprennent la première commande ReACT™ en Amérique du Nord ainsi que des contrats pour des chaudières de récupération, des récupérateurs d'énergie, des chaudières industrielles, la rénovation de filtres électrostatiques et du service après-vente.

Cette BU continue à afficher une marge d'EBITDA élevée de 12,4 %.

Perspectives pour 2014

Les perspectives sont bonnes pour l'année 2014. La BU entame l'année avec un carnet de commandes record et de nombreuses offres en cours pour des centrales électriques au gaz naturel et autres projets industriels.



Equipe Hamon applique le revêtement époxy sur une cheminée de 180 m construite pour une centrale électrique dans l'Utah, Etats-Unis

CHEMINÉES

Cette unité opérationnelle offre des systèmes destinés à évacuer les fumées rejetées par les chaudières des centrales électriques et par diverses industries, notamment les incinérateurs d'ordures ménagères, les aciéries, les papeteries, les cimenteries et les verreries. Ces systèmes incluent la cheminée ainsi que les auxiliaires - revêtements, systèmes électriques, silencieux et éléments accessoires - et sont conçus ou adaptés en fonction des besoins et contraintes spécifiques des clients.

Produits et services offerts

Hamon Custodis conçoit et construit des cheminées industrielles d'une hauteur dépassant souvent les 200 mètres, ainsi que des silos en béton. La structure extérieure des cheminées est généralement réalisée en béton armé. Elles comportent un revêtement intérieur qui dépend de la nature des gaz rejetés : acier, briques, polyester renforcé et alliages spéciaux résistant aux gaz corrosifs.

La conception et la construction de ces cheminées requièrent un savoir-faire pointu ainsi que des équipements, de la main d'œuvre et d'autres ressources dont peu de sociétés disposent. Ces barrières à l'entrée constituent un avantage concurrentiel pour notre business unit. Hamon Custodis bénéficie également d'une équipe complète de service après-vente qui fournit aux clients des différentes régions des services pour la réparation et la maintenance de leurs cheminées et silos.

Les compétences de cette BU sont également utilisées pour la construction de la coque en béton des tours de refroidissement à tirage naturel en Amérique du Nord.

Contribution sociétale

La contribution sociétale de ces cheminées est de permettre une meilleure dispersion des effluents rejetés par l'industrie dans l'atmosphère, évitant aux personnes vivant dans le voisinage de souffrir de la mauvaise qualité de l'air lorsque les conditions



Vue de nuit d'une cheminée en construction aux Etats-Unis

Chiffres clés

En EUR millions	2013	2012
Prises de commandes	16,8	26,9
Chiffre d'affaires	33,4	36,5
Carnet de commandes 31/12	40,0	58,8
EBITDA	2,3	4,8
EBITDA / chiffre d'affaires	6,9%	13,2%
Effectifs moyens	56	53

Résultats 2013

Malgré le fait que le marché des nouvelles cheminées reste très limité, la BU Cheminées continue à afficher de bons résultats. Sa présence stratégique régionale lui fournit également un flux d'activité assez stable dans le service après-vente. En plus des cheminées, cette BU s'occupe également de la construction de deux tours de refroidissement à tirage naturel pour la centrale nucléaire de Plant Vogtle (USA).

Perspectives pour 2014

Le volume d'activité devrait bénéficier des projets dans le carnet de commandes début 2014, dont la construction de la structure en béton des tours de refroidissement pour la centrale de Plant Vogtle.

atmosphériques sont défavorables. Les cheminées sont devenues un composant à part entière des systèmes de dépollution de l'air, en particulier dans le cas des systèmes de désulfuration.

Organisation

Cette BU est active en Amérique du Nord uniquement ; son centre d'excellence, la filiale Hamon Custodis, est basée dans le New Jersey, Etats-Unis. En outre, elle déploie ses activités au travers de bureaux régionaux situés aux Etats-Unis et au Canada dans des endroits stratégiques, qui se chargent du service commercial et après-vente, à savoir la maintenance et les réparations. Les segments de marché dans lesquels l'unité est active sont composés principalement d'utilisateurs finaux. Il s'agit surtout de centrales électriques à énergie fossile.



Charpentes d'aéroréfrigérants produites par notre nouvelle usine de Gusan (Corée), avant assemblage des faisceaux de tubes et expédition par bateau



PARTIE 3

Etats financiers

ETATS FINANCIERS - TABLE DES MATIÈRES

60	Compte de résultats consolidés	80	Frais de fonctionnement
60	Etat consolidé du résultat global	81	Autres produits / (charges) opérationnels
61	Bilan consolidé	81	Produits / (charges) non récurrents
62	Tableau de financement consolidé	82	Charges financières nettes
63	Etat consolidé des variations des capitaux propres	83	Impôts sur le résultat
64	Notes aux comptes consolidés	84	Changement de périmètre
64	Information générale	84	Résultat par action
64	Déclaration de conformité et de responsabilité	85	Trésorerie d'exploitation
64	Principales méthodes comptables	85	Trésorerie d'investissement
74	Hypothèses clés et principales estimations	85	Trésorerie de financement
75	Liste des entités consolidées	86	Immobilisations incorporelles
76	Taux de change utilisés par le Groupe	87	Goodwill
77	Information par secteur d'activité	89	Immobilisations corporelles
80	Chiffre d'affaires	90	Actifs financiers disponibles à la vente
		91	Impôts différés
		92	Stocks
		92	Contrats de construction
		93	Clients et autres débiteurs
		93	Trésorerie et équivalents de trésorerie
		94	Capital social
		95	Provisions pour risques et charges

96	Provisions pour pension et obligations similaires	118	Rapport du Commissaire
101	Plan d'options sur actions	120	Comptes sociaux de Hamon & Cie (International) SA
102	Passifs financiers	120	Bilan résumé au 31 décembre, après répartition
103	Fournisseurs et autres créiteurs	121	Compte de résultats résumé au 31 décembre
104	Instruments financiers dérivés		
105	Instruments financiers		
106	Politique de gestion du risque		
111	Gages sur les actifs du Groupe		
112	Engagements en matière de location-financement et de location simple		
113	Engagements		
114	Passifs éventuels		
114	Parties liées		
116	Rémunération des dirigeants		
117	Personnel		
117	Subventions et aides publiques significatives reçues		
117	Evénements postérieurs à la clôture		
117	Honoraires du commissaire		

1. Compte de résultats consolidés

en EUR '000'	Note	2013	2012 (1)	2011 (1)
Chiffre d'affaires	8	525 784	474 408	378 949
Coût des ventes		(453 706)	(397 766)	(308 378)
Marge brute		72 078	76 642	70 571
Coûts de distribution et de marketing	9	(13 690)	(13 283)	(13 584)
Frais généraux et administratifs	9	(45 536)	(52 688)	(41 824)
Frais de recherche et développement	9	(1 772)	(1 663)	(1 306)
Autres produits / (charges) opérationnels	10	529	792	66
Résultat opérationnel courant (REBIT)		11 609	9 800	13 923
Coûts de restructuration	11	(1 231)	(1 123)	(885)
Effets des changements de périmètre	11	(236)	-	(798)
Pertes de valeur nettes sur actifs non courants	11	-	-	(1 377)
Autres éléments non récurrents	11	(410)	561	969
Résultat opérationnel (EBIT)		9 732	9 238	11 833
Revenus d'intérêts	12	710	574	579
Charges financières	12	(11 557)	(7 338)	(7 035)
Résultat avant impôts		(1 115)	2 474	5 377
Impôts sur le résultat	13	(5 664)	(4 153)	(1 297)
Résultat après impôts, hors activités abandonnées		(6 779)	(1 679)	4 080
Résultat après impôts des activités abandonnées		(386)	-	(88)
Résultat net		(7 165)	(1 679)	3 992
Part du Groupe		(5 625)	(2 585)	2 816
Part des participations ne donnant pas le contrôle		(1 540)	906	1 226
Résultat par action	15			
Activités poursuivies et abandonnées				
Résultat de base par action (EUR)		(0,78)	(0,36)	0,39
Résultat dilué par action (EUR)		(0,78)	(0,36)	0,39
Compte tenu de leur prix d'exercice, les stocks options émises au profit du personnel n'ont pas d'effet dilutif aux clôtures des périodes rapportées.				
Activités poursuivies				
Résultat de base par action (EUR)		(0,73)	(0,36)	0,40
Résultat dilué par action (EUR)		(0,73)	(0,36)	0,40

(1) Retraités pour refléter l'application rétrospective de IAS19 (révisée 2011)

2. Etat consolidé du résultat global

en EUR '000'	2013	2012 (1)	2011 (1)
Résultat net	(7 165)	(1 679)	3 992
Autres éléments du résultat global			
Eléments susceptibles d'être reclassifiés en résultat			
Reclassification en résultat net de variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	-	(1 133)	(1 158)
Variations de la juste valeur des instruments de couverture	420	(1 177)	-
Variations des écarts de conversion	(4 283)	(2 502)	878
Eléments non susceptibles d'être reclassifiés en résultat			
Ecarts actuariels des régimes à prestations définies	346	(249)	21
Autres éléments du résultat global (net d'impôts)	(3 517)	(5 061)	(259)
Résultat global	(10 682)	(6 740)	3 733
Part du Groupe	(7 732)	(6 783)	3 314
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(2 950)	43	419

(1) Retraités pour refléter l'application rétrospective de IAS19 (révisée 2011)

3. Bilan consolidé

en EUR '000'	Note	31/12/13	31/12/12 (1)	31/12/11 (1)
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	19	22 627	21 957	22 034
Goodwill	20	48 973	53 219	54 707
Immobilisations corporelles	21	43 313	43 548	40 092
Actifs d'impôts différés	23	16 339	14 973	13 511
Actifs financiers disponibles à la vente	22	2 633	2 351	3 900
Clients et autres débiteurs	26	2 988	2 724	2 431
Instruments financiers dérivés	34	407	-	-
		137 280	138 772	136 675
Actifs courants				
Stocks	24	13 228	15 895	15 006
Montants nets à recevoir pour les contrats de construction	25	104 402	83 831	64 566
Clients et autres débiteurs	26	131 243	141 781	93 302
Instruments financiers dérivés	34	714	31	27
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27	120 133	83 925	83 227
Actifs d'impôts sur le résultat		9 188	7 414	8 101
Actifs financiers disponibles à la vente	22	1	6	6
		378 909	332 883	264 235
Total de l'actif		516 189	471 655	400 910
CAPITAUX PROPRES				
	29			
Capital		1 892	1 892	1 892
Autres réserves		12 902	15 102	19 301
Résultats non distribués		48 850	54 475	57 993
Capitaux propres - part du Groupe		63 644	71 469	79 186
Participations ne donnant pas le contrôle		4 475	8 234	7 863
Total des capitaux propres		68 119	79 703	87 049
PASSIF				
Passifs non courants				
Passifs financiers	32	91 966	59 866	71 923
Provisions pour pensions et obligations similaires	30	5 206	5 370	4 506
Autres provisions pour risques et charges	29	792	676	571
Passifs d'impôts différés	23	5 207	4 232	1 964
Autres dettes non courantes		4 968	9 231	4 001
		108 139	79 375	82 965
Passifs courants				
Passifs financiers	32	86 137	72 616	50 596
Montants nets à payer pour les contrats de construction	25	95 474	105 485	71 618
Fournisseurs et autres créditeurs	33	144 918	126 934	94 139
Impôts sur le résultat à payer		7 946	1 220	6 369
Instruments financiers dérivés	34	578	207	671
Autres provisions pour risques et charges	29	4 878	6 115	7 503
		339 931	312 577	230 896
Total du passif		448 070	391 952	313 861
Total du passif et des capitaux propres		516 189	471 655	400 910
(1) Retraités pour refléter l'application rétrospective de IAS19 (révisée 2011)				

4. Tableau de financement consolidé

en EUR '000'	Note	2013	2012	2011
Trésorerie d'exploitation	16			
Paiements reçus des clients		576 846	448 906	351 471
Paiements aux fournisseurs et employés		(563 452)	(432 800)	(340 477)
Flux de trésorerie d'exploitation avant impôts		13 394	16 106	10 994
Autres frais et revenus financiers (payés) / reçus		1 351	(1 937)	(951)
Impôt des sociétés payé		(3 515)	(7 768)	(6 457)
Autres paiements reçus / (effectués)		-	-	-
Flux nets de trésorerie d'exploitation		11 230	6 401	3 586
Paiement des frais de restructuration		(1 701)	(1 018)	(743)
Flux nets de trésorerie d'exploitation après restructuration		9 529	5 383	2 843
Trésorerie d'investissement	17			
Dividendes perçus		172	310	358
Cessions de branches d'activité / filiales (nettes de trésorerie cédée)		-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles		982	1 268	60
Cessions / (achats) d'actifs financiers disponibles à la vente		401	1 331	1 197
Acquisitions de branches d'activité / filiales (nettes de trésorerie acquise)	14	-	-	(19 507)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(6 926)	(8 482)	(4 982)
Cessions / (achats) d'immobilisations incorporelles (hors frais de développement)		(3 337)	(1 316)	(988)
Frais de développement portés à l'actif		(1 611)	(1 804)	(2 394)
Flux nets de trésorerie d'investissement		(10 319)	(8 693)	(26 256)
Trésorerie de financement	18			
Dividendes versés aux actionnaires		(4)	(996)	(3 123)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(29)	(251)	(130)
Produit de l'émission d'actions aux participations ne donnant pas le contrôle		832	581	1 028
Intérêts perçus		682	545	477
Intérêts payés		(6 207)	(5 626)	(4 196)
Nouveaux emprunts contractés		55 239	21 707	47 107
Remboursement d'emprunts		(8 479)	(11 106)	(2 666)
Flux nets de trésorerie de financement		42 034	4 854	38 497
Autres mouvements de trésorerie				
Autres variations provenant des activités abandonnées		(386)	-	(88)
Autres flux nets de trésorerie		(386)	-	(88)
Flux de trésorerie nets		40 858	1 544	14 996
Trésorerie en début d'exercice		83 925	83 227	68 077
Impact des différences de change sur la trésorerie		(4 650)	(846)	154
Trésorerie en fin d'exercice		120 133	83 925	83 227
Variation nette de la trésorerie		40 858	1 544	14 996

5. Etat consolidé des variations des capitaux propres

en EUR '000'	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Résultats non distribués	Actions propres	Réserve pour AFS	Paiements en actions	Réserve de couverture	Plans de pension à prestations	Ecart de conversion	Capitaux propres - part du Groupe	Participations - ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2011													
après retraitement	1 892	671	14 550	58 519	-	2 275	108	(16)	(405)	1 601	79 195	6 473	85 669
Etat consolidé du résultat global				2 843		(1 148)			(18)	1 637	3 314	419	3 733
Augmentations de capital												1 028	1 028
Dividendes distribués aux actionnaires				(3 380)							(3 380)	(44)	(3 424)
Changement de valeur des paiements en actions							45				45	-	45
Autres mouvements				12				16		(16)	12	(14)	(2)
Solde au 31 Décembre 2011 (1)	1 892	671	14 550	57 993	-	1 127	153	-	(422)	3 222	79 186	7 863	87 049
Solde au 1^{er} janvier 2012 (1)	1 892	671	14 550	57 993	-	1 127	153	-	(422)	3 222	79 186	7 863	87 049
Etat consolidé du résultat global				(2 584)		(1 123)		(1 177)	(274)	(1 625)	(6 783)	43	(6 740)
Augmentations de capital												581	581
Dividendes distribués aux actionnaires				(935)							(935)	(251)	(1 186)
Autres mouvements				1							1	(2)	(1)
Solde au 31 décembre 2012 (1)	1 892	671	14 550	54 475	4	4	153	(1 177)	(696)	1 597	71 469	8 234	79 703
Solde au 1^{er} janvier 2013 (1)	1 892	671	14 550	54 475	4	4	153	(1 177)	(696)	1 597	71 469	8 234	79 703
Etat consolidé du résultat global				(5 625)				420	346	(2 873)	(7 732)	(2 950)	(10 682)
Augmentations de capital												834	834
Dividendes distribués aux actionnaires												(29)	(29)
Effets des changements de périmètre												(1 670)	(1 670)
Autres mouvements				(92)						(2)	(93)	55	(38)
Solde au 31 décembre 2013 (1)	1 892	671	14 550	48 850	(92)	4	153	(757)	(350)	(1 278)	63 644	4 475	68 119

(1) Retraités pour refléter l'application rétrospective de IAS19 (révisée 2011)

6. Notes aux comptes consolidés

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Hamon & Cie (International) SA (ci-après dénommée « Hamon » ou « la Société ») est une société anonyme de droit belge. Son siège social est implanté à Axisparc, rue Emile Francqui 2, 1435 Mont-St-Guibert; téléphone: +32 10 39 04 00.

Les activités principales de Hamon et des différentes filiales du Groupe sont décrites dans la première partie de ce rapport annuel.

La législation régissant les activités de Hamon & Cie (International) est la législation belge ou la législation des pays dans lesquels sont implantées ses filiales. Le pays d'origine de la Société est la Belgique.

L'exercice comptable de la Société débute le 1^{er} janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année. La Société a été constituée le 31 décembre 1927 pour une durée illimitée.

Son numéro de Registre des personnes morales est le n° 0402.960.467.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ET DE RESPONSABILITÉ

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 19 février 2014.

Par la présente, nous déclarons qu'à notre connaissance:

- Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS – « International Financial Reporting Standards ») telles qu'approuvées dans l'Union Européenne.
- Les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation du Groupe, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels il est confronté.

Le 19 février 2014.

Francis Lambilliotte, Administrateur Délégué
Christian Leclercq, CFO

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Normes comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les normes internationales d'information financière « International Financial Reporting Standards ».

Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers défini par la norme IAS 39. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

3.1.1 Normes et interprétations entrées en vigueur en 2013

Cette année, le Groupe a adopté les normes et interprétations nouvelles et amendées suivantes applicables pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013.

- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IAS 19 (révisée 2011) Avantages du personnel (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)

Le principal changement relatif à l'application de la norme IAS 19 (révisée 2011) est la suppression de la méthode du corridor et donc la comptabilisation immédiate des gains ou pertes actuariels des plans de pensions à prestations définies dans les autres éléments du résultat global (capitaux propres).

IAS 19 (révisée 2011) requiert également une application rétrospective. En conséquence, les données comparatives (années 2012 et 2011) des états financiers ont été retraitées comme si IAS 19 (révisée 2011) avait toujours été d'application.

Les tableaux suivants présentent l'impact de l'implémentation rétrospective de IAS 19 (révisée 2011) sur le compte de résultats et le bilan consolidé du Groupe.

Compte de résultats consolidés

en EUR '000'	2012 Publié	Impact	2012 retraité	2011 Publié	Impact	2011 retraité
Marge brute	76 642	-	76 642	70 571	-	70 571
Coûts de distribution et de marketing	(13 283)	-	(13 283)	(13 584)	-	(13 584)
Frais généraux et administratifs	(52 588)	(100)	(52 688)	(41 783)	(41)	(41 824)
Frais de recherche et développement	(1 663)	-	(1 663)	(1 306)	-	(1 306)
Autres produits/(charges) opérationnels	789	3	792	62	4	66
Résultat opérationnel courant (REBIT)	9 897	(97)	9 800	13 960	(37)	13 923
Eléments non récurrents	(562)	-	(562)	(2 090)	-	(2 090)
Résultat opérationnel (EBIT)	9 335	(97)	9 238	11 870	(37)	11 833
Revenus d'intérêts	574	-	574	579	-	579
Charges financières	(7 338)	-	(7 338)	(7 035)	-	(7 035)
Résultat avant impôts	2 571	(97)	2 474	5 414	(37)	5 377
Impôts sur le résultat	(4 172)	19	(4 153)	(1 309)	12	(1 297)
Résultat après impôts, hors activités abandonnées	(1 601)	(78)	(1 679)	4 105	(25)	4 080
Résultat après impôts des activités abandonnées	-	-	-	(88)	-	(88)
Résultat net	(1 601)	(78)	(1 679)	4 017	(25)	3 992
Part du Groupe	(2 525)	(60)	(2 585)	2 829	(13)	2 816
Part des participations ne donnant pas le contrôle	924	(18)	906	1 188	38	1 226

Bilan consolidé

en EUR '000'	31/12/12 publié	Impact	31/12/12 retraité	31/12/11 publié	Impact	31/12/11 retraité	01/01/11 retraité
Actifs							
Actifs non courants	138 357	415	138 772	136 443	232	136 675	110 744
Dont actifs d'impôts différés	14 558	415	14 973	13 279	232	13 511	8 642
Actifs courants	332 883	-	332 883	264 235	-	264 235	226 344
Total de l'actif	471 240	415	471 655	400 678	232	400 910	337 088
Capitaux propres							
Capitaux propres - part du Groupe	72 212	(743)	71 469	79 595	(409)	79 186	79 133
Participations ne donnant pas le contrôle	8 291	(57)	8 234	7 927	(64)	7 863	6 536
Total des capitaux propres	80 503	(800)	79 703	87 522	(473)	87 049	85 669
Passif							
Passifs non courants	78 160	1 215	79 375	82 260	705	82 965	74 529
Dont provisions pour pensions et obligations similaires	4 155	1 215	5 370	3 801	705	4 506	4 222
Passifs courants	312 577	-	312 577	230 896	-	230 896	176 890
Total du passif	390 737	1 215	391 952	313 156	705	313 861	251 419
Total du passif et des capitaux propres	471 240	415	471 655	400 678	232	400 910	337 088

3.1.2 Adoption anticipée de normes et interprétations

Le Groupe a choisi de n'adopter aucune norme ou interprétation avant leur date d'entrée en vigueur.

A la date d'arrêt de ces états financiers, les interprétations suivantes étaient publiées, mais pas encore en vigueur :

- IFRS 9 *Instruments financiers et les amendements liés* (non encore adoptés au niveau européen)
- IFRS 10 *Etats financiers consolidés* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRS 11 *Partenariats* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRS 14 *Comptes de report réglementaire* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016)
- IAS 27 *Etats financiers individuels* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- Amendements à IAS 19 *Avantages au personnel – Cotisations des employés* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 32 *Instruments financiers : présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- Amendements à IAS 36 – *Dépréciation d'actifs – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- Amendements à IAS 39 – *Instruments financiers – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRIC 21 – *Taxes prélevées par une autorité publique* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)

L'adoption de ces nouvelles normes et interprétations pour les exercices ultérieurs ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Par ailleurs, les états financiers reprennent toutes les informations requises par les 4^{ème} et 7^{ème} directives européennes.

3.2 Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle des entités sont comptabilisées aux cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A chaque date de clôture, les actifs et passifs monétaires en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les gains et pertes résultant de cette conversion et/ou du règlement des transactions en devises sont comptabilisés dans le compte de résultats, sous la rubrique «Autres produits / (charges) opérationnels» pour les activités opérationnelles et en charges financières pour les gains et pertes liés à la dette. Les actifs et passifs des activités du Groupe dont la devise fonctionnelle n'est pas l'Euro sont convertis en Euro au taux de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période sauf si les cours de change connaissent des fluctuations importantes. Les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Lors de la cession d'une activité dont la devise fonctionnelle n'est pas l'Euro, le montant cumulé des écarts de change différés figurant sous la rubrique «Ecart de conversion» est comptabilisé dans le compte de résultats.

Les goodwill et autres ajustements de la juste valeur résultant de l'acquisition d'une activité dont la devise fonctionnelle n'est pas l'Euro sont traités comme des actifs et passifs de l'activité et comptabilisés conformément au paragraphe précédent.

3.3 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états des filiales, des participations dans des coentreprises consolidées selon la méthode proportionnelle et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers consolidés sont préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances analogues. Tous les soldes, les transactions, les produits et les charges intra-groupe sont éliminés en consolidation.

3.3.1 Filiales

Les filiales sont des entités qui sont contrôlées directement ou indirectement par le Groupe Hamon. Le contrôle est présumé dès que le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entité mais également dès lors qu'il dispose du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entité de façon à obtenir les avantages de ses activités. La consolidation des filiales commence dès l'instant où Hamon contrôle l'entité jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

3.3.2 Entités contrôlées conjointement

Les entités pour lesquelles le Groupe partage contractuellement le contrôle avec un autre (d'autres) co-entrepreneur(s) constituent des entités contrôlées conjointement. Un tel accord contractuel assure que les décisions financières et opérationnelles stratégiques requièrent le consentement unanime de l'ensemble des co-entrepreneurs. La consolidation proportionnelle des entités contrôlées conjointement commence dès l'instant où le contrôle conjoint est établi jusqu'à la date à laquelle il cesse.

3.3.3 Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles Hamon exerce une influence notable en participant aux décisions de l'entité, sans en détenir le contrôle ou le contrôle conjoint. L'influence notable est présumée dès que le groupe détient plus de 20% des droits de vote de l'entité. Les entreprises associées sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

3.3.4 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant la révision applicable à partir du 1^{er} janvier 2010. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités.

Le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition telle que décrite dans IFRS 3 révisée. En application de cette méthode, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise.

Les modifications introduites par cette nouvelle norme ont conduit le Groupe à créer dans le compte de résultats une ligne « Effets de changement de périmètre » présentée comme élément non récurrent.

3.3.5 Engagement d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les autres dettes non courantes comprennent notamment les puts sur minoritaires consentis par le Groupe. En l'absence de précisions dans les textes IFRS, le Groupe a retenu le traitement comptable suivant pour ces engagements :

- les versements de dividendes aux intérêts minoritaires se traduisent par une diminution de la dette non courante;
- au compte de résultats, les intérêts minoritaires se voient affecter leur quote-part de résultats.
- Au bilan, la quote-part de profil allouée aux intérêts minoritaires augmente le montant de la dette non courante.

En cas de put à prix fixe, le passif correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice.

En cas de put à la juste valeur ou à prix variable, le montant du passif est évalué sur la base d'une estimation de la juste valeur à la date de clôture ou de l'application des modalités contractuelles du prix d'exercice sur la base de derniers éléments connus.

3.4 Eléments du bilan

3.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe et si leurs coûts peuvent être estimés de façon fiable. Après la comptabilisation initiale, toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés.

Brevets, marques de fabrique et droits similaires

Les brevets et marques de fabrique à durée de vie limitée sont évalués initialement à leur coût et sont amortis linéairement sur la période minimum entre leur durée d'utilité présumée et leur durée contractuelle. Les brevets et marques de fabrique à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Frais de développement générés en interne

Les frais de développement internes du Groupe sont capitalisés en tant qu'immobilisations incorporelles uniquement si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- un actif identifiable a été créé (tels que des logiciels et des nouveaux procédés);
- il est probable que l'actif créé génère des avantages économiques futurs;
- les coûts de développement de l'actif peuvent être évalués de façon fiable.

La phase de développement commence lorsque les nouveaux produits, procédés ou softwares (« Actifs Identifiables ») sont définis. L'objectif consiste à développer un Actif Identifiable qui réponde aux exigences techniques et qualitatives du client ou permette de satisfaire les exigences du client à un moindre coût de revient pour l'entreprise. Les activités de développement sont basées sur les résultats obtenus de la recherche appliquée ou d'un savoir-faire existant et sont génératrices de profit. Cette condition est revue chaque année afin de déterminer la rentabilité potentielle des projets. Les coûts de développement sont amortis sur une durée de maximum cinq (5) ans. Lorsque les critères de comptabilisation ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres éléments incorporels générés en interne

A part les frais de développement correspondants aux critères énumérés ci-avant, les frais liés à l'élaboration de tout autre élément incorporel généré en interne comme une marque, une liste de clients, un goodwill, des frais de recherche sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus et ne sont pas reconnus comme des immobilisations.

Goodwill

Détermination du goodwill

L'application au 1^{er} janvier 2010 de la norme IFRS 3 révisée conduit à distinguer les regroupements réalisés avant ou après cette date.

a. Regroupements réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est reconnu à l'actif du bilan comme l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

La comptabilisation initiale des regroupements d'entreprises n'est pas retraitée.

Les ajustements éventuels de la contrepartie transférée résultant de ces regroupements d'entreprises modifient leur comptabilisation initiale et entraînent en contrepartie un ajustement du goodwill.

b. Regroupements réalisés après le 1^{er} janvier 2010

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent du total de

1. la contrepartie transférée ;
2. le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et
3. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ;

par rapport au solde net des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris identifiables.

Le montant du goodwill reconnu lors de la prise de contrôle n'est plus ajusté ultérieurement.

Évaluation du goodwill

Le goodwill n'est pas amorti, il est soumis au test de dépréciation au moins une fois par an. Toute perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultats. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill ne peut pas être reprise ultérieurement.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le goodwill y relatif est inclus dans la détermination du résultat de la cession. Les goodwill

sur les entreprises associées sont présentés sous la rubrique « Participations dans entreprises associées ».

3.4.2 Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Après leur comptabilisation initiale, toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Le coût inclut tous les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Les coûts de réparation et de maintenance et autres coûts liés aux immobilisations corporelles sont enregistrés dans le compte de résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont répartis systématiquement sur la durée d'utilité attendue des différentes catégories d'immobilisations corporelles en utilisant la méthode linéaire. L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service de la manière prévue. Les durées d'utilité estimées des éléments les plus significatifs des immobilisations corporelles se situent dans les intervalles suivants :

Description	Durée d'utilité
Terrains	Pas d'amortissement
Bâtiments administratifs	33 ans
Bâtiments industriels	33 ans
Machines	10 ans
Équipement EDP	4 ans
Autres équipements	10 ans
Aménagements	10 ans
Outils	4 ans
Mobilier	10 ans
Voitures	4 ans

Les dotations aux amortissements de chaque exercice sont comptabilisées en charges opérationnelles (coûts des ventes, coûts de distribution et de marketing, frais généraux et administratifs, frais de recherche et développement) selon l'affectation des immobilisés correspondants.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la désaffectation d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur nette comptable de l'immobilisation corporelle. Cette différence est comptabilisée en compte de résultats sous la rubrique « Autres produits / (charges) opérationnels ».

Le groupe Hamon ayant opté pour la valorisation des immobilisations corporelles basée sur leur coût historique, ces dernières ne peuvent être réévaluées.

Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles

Sauf pour les immobilisations incorporelles en cours qui sont soumises à un test de dépréciation annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation uniquement quand il existe un indice montrant que leur valeur comptable ne sera pas recouvrable par leur utilisation ou leur vente.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat selon le cas en autres charges opérationnelles ou en perte de valeur sur actif non courant.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

3.4.3 Contrats de location

Location-financement

Les contrats de location sont considérés comme des contrats de location-financement si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur. Tous les autres contrats de location sont catégorisés comme contrats de location simple.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés comme des actifs appartenant au Groupe à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, toutes deux déterminées au commencement du contrat de location. La dette correspondante envers le bailleur est reprise au bilan comme une dette de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les actifs loués sont

amortis sur leur durée d'utilité estimée de façon cohérente avec la méthode applicable aux actifs amortissables similaires que possède l'entité.

Location simple

Les contrats de location en vertu desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en tant que contrat de location simple. Les loyers provenant de contrats de location simple sont pris en résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.4.4 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont reconnus au bilan à la date de la transaction, qui correspond à la date à laquelle l'entité s'engage à acheter ou vendre un actif.

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif financier, ce dernier doit être évalué à sa juste valeur majorée (actif) ou minorée (passif) des coûts de transaction qui sont directement attribuables à son acquisition ou à son émission (sauf pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat).

La juste valeur se définit comme étant le montant auquel un actif peut être échangé ou une dette soldée entre parties consentantes dans des conditions de marché. La juste valeur du passif financier sera par exemple la trésorerie reçue des prêteurs à l'émission du passif.

Il y a 4 catégories d'actifs financiers :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ou actif de transaction (tout actif classé dès l'origine comme tel par le Groupe ou détenu en vue de sa revente);
- investissements détenus jusqu'à l'échéance;
- prêts et créances;
- actifs financiers disponibles à la vente.

Il y a 2 catégories de passifs financiers :

- passifs financiers à la juste valeur par résultat;
- autres dettes financières mesurées au coût amorti.

Ultérieurement,

- les variations de la juste valeur des « actifs et passifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisées directement dans le compte de résultats;
- les variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisées directement dans les capitaux propres, jusqu'au moment où, soit l'actif est cédé, soit il est constaté qu'il a subi une perte de valeur. A ce moment, les gains ou pertes cumulés précédemment comptabilisés en capitaux propres sont comptabilisés dans le résultat de la période;

- les participations dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une méthode d'évaluation alternative sont évaluées au coût;
- les prêts et créances ainsi que les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance ainsi que les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements à court terme, qui sont évalués à leur coût.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement le flux attendu des entrées ou sorties de trésorerie futures jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de re-fixation du prix au taux du marché, à la valeur nette comptable actuelle de l'actif ou du passif financier.

Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales sont comptabilisées à leur coût amorti c'est-à-dire la valeur actualisée du montant à recevoir. Des dépréciations sont enregistrées, pour les montants des créances non recouvrables attendus, sur base d'une revue exhaustive et individuelle des créances et de leur risque spécifique de non-récupération.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Instruments de capitaux propres

Tout contrat qui fait apparaître un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs est un instrument de capitaux propres. Les instruments de capitaux propres émis par la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, nette des frais d'émission.

Prêts et Emprunts

Les prêts et emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, augmentée ou diminuée des coûts de transaction. Ils sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre la contrepartie reçue (nette des coûts de transaction) et la valeur de remboursement (y compris la prime de remboursement à recevoir ou à payer) est comptabilisée dans le compte de résultats sur la période de l'emprunt (méthode de taux d'intérêt effectif). Les coûts d'émission d'emprunts relatifs à une

convention mixte de dettes et de garanties bancaires sont comptabilisés au prorata des différentes lignes de crédit et présentés globalement en déduction des dettes bilantaires.

Les montants empruntés dans le cadre des lignes «Credit Revolving Facility» sont présentés en tant que Passifs financiers non courants lorsque l'échéance de cette ligne est à plus d'un an et que des emprunts sont renouvelables à la discrétion du Groupe.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques de taux d'intérêt découlant des activités de financement ainsi que son exposition au risque de change découlant de ses activités opérationnelles (couverture de flux de trésorerie). La politique du Groupe est de ne pas s'engager dans des opérations spéculatives ni d'émettre ou de détenir des instruments financiers à des fins de négociation.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture.

- a. Dérivés qui qualifient pour la couverture de flux de trésorerie

Les changements efficaces de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés immédiatement dans les capitaux propres. Les gains ou pertes provenant de la portion inefficace sont portés au compte de résultats.

Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue aboutit à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, alors, lors de la comptabilisation de l'actif ou du passif, les profits ou pertes associés au dérivé antérieurement comptabilisé dans les capitaux propres sont intégrés dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Si la couverture des flux de trésorerie d'une transaction prévue aboutit à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif financier, les profits ou pertes associés et directement comptabilisés dans les capitaux propres sont reclassés au compte de résultats au cours de la même période ou au cours des périodes durant lesquelles l'actif acquis ou le passif assumé a une incidence sur le compte de résultats. Cependant, s'il est attendu que tout ou partie d'un résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres ne sera pas recouvré au cours d'une ou plusieurs périodes futures, le montant dont il est attendu qu'il ne sera pas recouvré est reclassé au compte de résultats.

Les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie. Tout profit ou toute perte sur l'instrument de couverture lié(e) à la partie efficace de la couverture est comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global et dans la réserve cumulée liée aux écarts de conversion. Le profit ou la perte lié(e) à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé(e) en résultat net. Le profit et perte sur l'instrument de couverture lié(e) à la partie efficace de la couverture cumulée dans la réserve liée à l'écart de conversion est reclassé en résultat à l'instar des écarts de change liés aux établissements à l'étranger.

b. Dérivés qui ne qualifient pas pour la comptabilité de couverture

Les variations de juste valeur de tout instrument dérivé qui ne qualifie pas pour la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultats.

3.4.5 Options sur actions

Les options sur actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. Cette juste valeur qui est évaluée en appliquant le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options, est prise en charge linéairement sur la période d'acquisition des droits, en tenant compte d'une estimation du nombre d'options finalement exercées.

3.4.6 Stocks

Les stocks sont portés au bilan au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main-d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des éléments interchangeables du stock est déterminé suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts restant à encourir pour le marketing, la vente et la distribution.

3.4.7 Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages au personnel à long terme

Les avantages postérieurs à l'emploi sont répartis en 2 catégories, les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations versées au titre de régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

Régimes à prestations définies

En ce qui concerne les régimes de retraite à prestations

définies, le montant comptabilisé dans le bilan comme passif (actif) net au titre des prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Si l'évaluation de l'obligation nette résulte en un excédent pour le Groupe, l'actif comptabilisé pour cet excédent est limité à la valeur actualisée des remboursements disponibles ou des réductions de contributions futures versées au régime.

Le coût des prestations définies comprend les composantes suivantes : le coût des services et les intérêts nets sur le passif (l'actif) net, comptabilisé en résultat net (respectivement en coût des ventes, de distribution et marketing et/ou frais généraux et administratifs et de recherche et développement pour le coût des services, et en charges (ou produits) financiers pour les intérêts nets), ainsi que les réévaluations du passif (de l'actif) net, comptabilisé en autres éléments du résultat global.

La valeur actuelle de l'obligation et le coût des services sont déterminés au moyen de la « méthode des unités de crédit projetées » et des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

La méthode de calcul actuariel implique l'utilisation par le Groupe d'hypothèses actuarielles comme le taux d'actualisation, l'augmentation des salaires, la rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Le taux d'actualisation reflète les taux de rendements des obligations d'entreprise de haute qualité dont la durée correspond à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Autres avantages à long terme

Le traitement comptable des autres avantages à long terme est similaire à celui des avantages postérieurs à l'emploi à l'exception du fait que les réévaluations du passif (actif) net sont comptabilisées en résultat net.

Les calculs actuariels des obligations postérieures à l'emploi et des autres avantages à long terme sont effectués par des actuaires indépendants.

3.4.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'un événement passé, obligation pour laquelle il est probable qu'elle résultera en un décaissement de ressources qui peut être estimé de manière fiable.

Des provisions pour garantie sont comptabilisées à date de la vente du produit concerné sur base de la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation du Groupe. Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a adopté un plan formalisé et détaillé de restructuration qui a fait l'objet d'une annonce publique aux parties affectées par la restructuration avant la date de clôture.

Les provisions sont comptabilisées à leur valeur actuelle dès lors que la variation de valeur due au délai entre la date de clôture et la date probable des décaissements liés à l'obligation est significative.

3.5 Eléments du compte de résultats

3.5.1 Produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à la transaction iront à l'entreprise et que son montant peut être évalué de façon fiable.

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir et représentent des montants à recevoir suite à la livraison de biens ou à la prestation de services dans le cadre de l'activité normale.

- Les produits de la vente de biens sont comptabilisés une fois la livraison effectuée et lorsque le transfert des risques et des avantages a été accompli.
- Les produits provenant des contrats de construction sont comptabilisés conformément aux méthodes comptables du Groupe relatives aux contrats de construction (voir ci-dessous).
- Les produits d'intérêts sont acquis en fonction du temps écoulé sur base du montant du principal restant ouvert et du taux d'intérêt effectif, qui est le taux qui actualise exactement les encaissements futurs sur la durée de vie prévue de l'actif financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de cet actif financier.
- Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

3.5.2 Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en chiffre d'affaires et coût des ventes en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. Le degré d'avancement du contrat est déterminé par référence aux coûts encourus sur le total des coûts estimés du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de façon fiable, les produits ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat encourus

qui seront probablement recouvrables. Les coûts du contrat sont comptabilisés en coût des ventes dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en coût des ventes.

Les produits du contrat incluent le montant initial du contrat tel que convenu entre les parties, les modifications dans les travaux du contrat tel qu'agréées entre les parties ainsi que les primes de performance et les réclamations dans la mesure où il est probable que ces dernières seront acceptées et où il est possible de les évaluer de manière fiable.

Les coûts du contrat incluent, outre les charges en relation directe avec le contrat, les charges liées à l'activité des contrats de manière générale et qui peuvent être affectés au contrat de manière raisonnable.

Les coûts encourus pour conclure le contrat sont inclus dans les charges du contrat s'ils peuvent être identifiés séparément et mesurés de manière fiable et s'il est probable que le contrat sera conclu.

Les montants repris sous la rubrique « Montants nets à recevoir pour les contrats de construction » correspondent aux coûts encourus plus les profits comptabilisés, moins la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires de tous les contrats en cours pour lesquels les coûts encourus plus les profits comptabilisés (moins les pertes comptabilisées) dépassent les facturations intermédiaires. Par ailleurs, les montants repris sous la rubrique « Montants nets à payer pour les contrats de construction » correspondent aux coûts encourus plus les profits comptabilisés, moins la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires pour tous les contrats en cours pour lesquels les facturations intermédiaires sont supérieures aux coûts encourus plus les profits comptabilisés (moins les pertes comptabilisées).

3.5.3 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est un résultat de gestion permettant de mieux appréhender la performance récurrente du Groupe en excluant les éléments de nature inhabituelle ou peu fréquente.

Pour le Groupe, ces éléments sont :

- les charges de restructuration ;
- les pertes de valeur nettes sur actifs non courants ;
- les effets de changement de périmètre de consolidation ;
- et les autres éléments non récurrents tels que les gains / pertes sur réalisation d'actifs financiers disponibles à la vente

3.5.4 Subventions publiques

Les subventions publiques relatives aux coûts du personnel sont comptabilisées en produits de la période de façon à rattacher les produits aux coûts correspondants.

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles sont traitées en déduisant les subventions reçues de la valeur comptable des actifs correspondants. Ces subventions sont comptabilisées en produits sur la durée d'utilité des actifs amortissables.

Les subventions publiques remboursables sont comptabilisées en passifs financiers.

3.5.5 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés. Ils sont inscrits dans le compte de résultats sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont eux aussi comptabilisés dans les capitaux propres. L'impôt exigible est basé sur le bénéfice imposable de la période et est calculé en utilisant les taux d'impôt en vigueur à la date de clôture ainsi que les ajustements relatifs aux exercices antérieurs.

La réforme française de la taxe professionnelle, votée le 31 décembre 2009, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010. La nouvelle CET, « Contribution Economique Territoriale », est composée de deux cotisations : la CFE, « Cotisation Foncière des Entreprises », et la CVAE, « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises ». Cette dernière se détermine par application d'un taux sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de l'année.

Dans la mesure où le montant de la valeur ajoutée est calculé par la différence positive entre certains produits et charges, le Groupe a jugé que la CVAE répondait à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12§2 – *Impôts dus sur la base des bénéfices imposables* – et a, en conséquence, classifié les montants comptabilisés depuis l'exercice 2010 dans les filiales françaises du Groupe dans la rubrique « impôts sur le résultat ». Cette pratique est conforme aux usages en France.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan et leur base fiscale. L'impôt différé est calculé en fonction de la manière dont on prévoit que les éléments d'actif et de passif seront réalisés ou réglés, sur la base des taux d'imposition en vigueur ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan. Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux participations dans des filiales ne sont pas comptabilisés dans

la mesure où le Groupe ne s'attend pas à ce que la différence temporelle s'inverse dans un avenir prévisible. Un actif d'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires déductibles et en cas de report de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires et ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Elle est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

3.5.6 Activités abandonnées

Un abandon d'activité est une composante d'une entreprise dont le Groupe, agissant en vertu d'un plan unique se sépare en quasi-totalité, par exemple en la cédant ; ou en arrête l'exploitation par abandon. Cette composante de l'entreprise représente une ligne d'activité ou une région géographique majeure et distincte ; et peut être distinguée sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières.

Outre les informations générales concernant l'abandon d'activité, les états financiers mentionnent les valeurs comptables, à la date de clôture de l'exercice, du total des actifs et du total des passifs qui vont être sortis ; ainsi que les montants du résultat et de la charge d'impôt et enfin des flux de trésorerie nets, attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement de l'activité que l'entreprise abandonne.

Les actifs catégorisés dans une activité que l'entreprise abandonne ainsi que les actifs détenus en vue de leur revente sont valorisés dans les comptes au plus faible de leur valeur comptable et de leur valeur nette de réalisation (juste valeur diminuée des coûts de la vente). Ils ne font plus l'objet d'un amortissement annuel mais font l'objet d'un test de dépréciation à toute indication de diminution de leur valeur nette probable de réalisation.

3.5.7 Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs éligibles, qui sont des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont incorporés au coût de ces actifs jusqu'à ce que ceux-ci soient pratiquement prêts à être vendus ou utilisés.

Tous les autres coûts d'emprunt sont reconnus dans le compte de résultats dans l'exercice en cours duquel ils sont encourus.

4. HYPOTHÈSES CLÉS ET PRINCIPALES ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés, le Groupe doit, à certaines occasions, formuler des hypothèses et/ou procéder à des estimations affectant des postes du bilan et/ou du compte de résultats. La Direction base ses estimations sur son expérience passée et formule certaines hypothèses qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Cependant, malgré la prudence avec laquelle ces hypothèses et estimations sont fixées, le contexte économique général, des événements exogènes imprévisibles ou la réalisation des affaires peuvent parfois entraîner des différences significatives entre estimations et résultats effectifs.

Les estimations comptables et leurs hypothèses sont revues régulièrement et les effets de leurs révisions sont reflétés dans les états financiers de la période correspondante.

Des estimations et/ou hypothèses sont utilisées dans :

- l'évaluation des pertes de valeur/réductions de valeur éventuelles sur actifs courants et non courants ;
- dans l'estimation du résultat et du degré d'avancement des contrats de construction en cours ;
- dans l'évaluation de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des goodwill ;
- dans les provisions pour pensions, pour restructurations et pour litiges potentiels ;
- ainsi que dans l'évaluation du caractère recouvrable des actifs d'impôts différés.

Les estimations comptables et hypothèses clés susceptibles d'engendrer un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et/ou de passifs dans la (les) période(s) future(s) sont reprises ci-dessous.

Test de dépréciation du goodwill

Le Groupe effectue au minimum une fois par an un test de dépréciation du goodwill pour l'ensemble de ses unités génératrices de trésorerie. Cet exercice demande, de la part de la direction, l'utilisation d'hypothèses, estimations et fourchette de variation (multiples d'EBITDA, volume de prise de commandes, taux de croissance, ...) provenant de sources tant internes qu'externes.

Plus de détails sont fournis dans la note 20.

Contrats de construction – estimation du profit final et du pourcentage d'avancement

Comme explicité dans les règles d'évaluation (voir page 72), aussi bien le pourcentage d'avancement que le résultat final des contrats de construction en cours de réalisation à une date de clôture donnée dépendent d'une estimation fiable des coûts encore à engager pour terminer ces contrats.

Des estimations doivent donc être faites, à chaque clôture, pour :

- le volume et le montant des prestations (internes et éventuellement externes) à effectuer pour terminer les contrats ;
- le coût des équipements, matériaux et autres frais restant à engager ;
- les taux de change à utiliser pour les contrats (fournisseurs et/ou clients) en devises étrangères ;
- les risques de pénalités clients suite à des retards ou performances inférieures aux garanties contractuelles.

L'estimation des coûts totaux peut donc varier d'une clôture à l'autre, parfois de manière significative, selon l'avancement et la complexité des contrats en cours.

Actifs d'impôts différés

Des actifs d'impôts différés sont reconnus par le Groupe pour des différences temporelles déductibles et pour des pertes fiscales non utilisées s'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible endéans un horizon de temps donné.

La valeur de ces actifs est revue régulièrement et implique notamment que la direction estime les bénéfices futurs des entités concernées.

Plus de détails sont fournis dans la note 23.

5. LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente la liste des filiales détenues par le Groupe au 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

Société	Pays	% intérêt Groupe		
		2013	2012	2011
1. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE				
Hamon & Cie (International) SA	Belgique		Société mère	
Hamon & Cie (International) Finance SCS	Belgique	100%	100%	100%
Hamon Thermal Europe SA	Belgique	100%	100%	100%
Hamon Research-Cottrell SA	Belgique	100%	100%	100%
ACS Anti Corrosion Structure SA	Belgique	100%	100%	100%
Compagnie Financière Hamon S.A.	France	99,1%	99,1%	99,1%
Hamon Thermal Europe (France) S.A.	France	99,1%	99,1%	99,1%
Hamon D'Hondt S.A.	France	99,1%	99,1%	99,1%
Hamon Research-Cottrell S.A.R.L.	France	99,1%	99%	100%
Hacom Energiesparsysteme GmbH	Allemagne	100%	100%	100%
Hamon Thermal Germany GmbH	Allemagne	100%	100%	100%
Hamon Research-Cottrell GmbH	Allemagne	100%	100%	100%
Hamon Enviroserv GmbH	Allemagne	100%	100%	100%
Hamon UK Ltd.	Grande-Bretagne	100%	100%	100%
Hamon Dormant Co. Ltd	Grande-Bretagne	100%	100%	100%
Heat Transfer Ré Services S.A.	Luxembourg	0%	100%	100%
Hamon (Nederland) B.V.	Pays-Bas	100%	100%	100%
Hamon Polska Sp.Zo.O	Pologne	100%	100%	100%
Hamon Esindus Latinoamerica SL	Espagne	50%	50%	50,0%
Hamon Research-Cottrell do Brazil	Brésil	100%	100%	100%
Hamon Do Brazil Ltda.	Brésil	100%	100%	100%
Hamon Custodis Cottrell (Canada) Inc.	Canada	100%	100%	100%
Hamon Esindus Latinoamerica Limitada	Chili	50%	50%	50,0%
Hamon Esindus Latinoamerica SA de CV	Mexique	50%	50%	50,0%
Hamon Corporation	Etats-Unis	100%	100%	100%
Hamon Custodis Inc.	Etats-Unis	100%	100%	100%
Hamon Deltak Inc.	Etats-Unis	100%	100%	100%
Hamon Research-Cottrell Inc.	Etats-Unis	100%	100%	100%
Thermal Transfer Corporation	Etats-Unis	100%	100%	100%
Research-Cottrell Cooling Inc.	Etats-Unis	100%	100%	100%
Hamon Holdings Corporation	Etats-Unis	100%	100%	100%
Hamon (South Africa) (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	74%	74%	74%
Hamon J&C Engineering (Pty) Ltd	Afrique du Sud	0,0%	44,4%	44%
Hamon Australia (Pty) Ltd.	Australie	100%	100%	100%
Hamon Thermal (Tianjin) Co., Ltd	Chine	100%	100%	100%
Hamon Research-Cottrell (Shanghai) Co., Ltd	Chine	60%	60%	60%
TS Filtration Environmental Protection Products (Shanghai) Co., Ltd	Chine	60%	60%	60%
Hamon Thermal & Environmental Technology (Jiaxing) Co. Ltd	Chine	65,9%	65,9%	65,9%
Hamon Trading (Jiaxing) Co.,Ltd.	Chine	62,8%	62,8%	62,8%
Hamon Asia-Pacific Ltd	Chine (Hong Kong)	100%	100%	100%
Hamon Research-Cottrell (HK) Ltd.	Chine (Hong Kong)	60%	60%	60%
Hamon Shriram Cottrell PVT Ltd	Inde	50%	50%	50%
Hamon India PVT Ltd.	Inde	100%	100%	100%
Hamon Research-Cottrell India PVT Ltd.	Inde	100%	100%	100%

Société	Pays	% intérêt Groupe		
		2013	2012	2011
1. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE				
P.T. Hamon Indonesia	Indonésie	89,7%	89,7%	89,7%
Hamon Korea Co Ltd.	Corée du Sud	89,7%	89,7%	89,7%
Hamon Korea Youngnam Ltd.	Corée du Sud	45,8%	45,8%	45,8%
Hamon BHI Co. Ltd	Corée du Sud	0,0%	49,6%	49,6%
Hamon Malaysia SDN. BHD.	Malaisie	100%	100%	100%
Hamon - B.Grimm Ltd.	Thaïlande	49,2%	49,2%	49,2%
Hamon Termal ve Çevre Sistemleri Sanayi ve Ticaret A.	Turquie	99,6%	99,6%	99,6%
2. FILIALES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE				
Hamon D'Hondt Middle East Company Ltd	Arabie Saoudite	39,64%	39,64%	39,64%
Hamon Cooling Towers Company FZCo	Emirats Arabes Unis	50%	50%	50%

6. TAUX DE CHANGE UTILISES PAR LE GROUPE

Taux de change pour 1 EUR		Taux de clôture			Taux moyens		
		2013	2012	2011	2013	2012	2011
Dirham Emirats Arabes Unis	AED	5,0650	4,8456	4,7524	4,8737	4,7392	5,1364
Dollar australien	AUD	1,5423	1,2712	1,2723	1,3833	1,2447	1,3452
Réal brésilien	BRL	3,2576	2,7036	2,4159	2,8723	2,5188	2,3297
Dollar canadien	CAD	1,4671	1,3137	1,3215	1,3712	1,2909	1,3810
Peso chilien (100)	CLP	7,2349	6,3220	6,7340	6,0268	5,7930	6,7340
Yuan chinois	CNY	8,3491	8,3299	8,1588	8,1872	8,1531	9,0577
Livre sterling	GBP	0,8337	0,8161	0,8353	0,8497	0,8127	0,8723
Dollar Hong-Kong	HKD	10,6933	10,2260	10,0510	10,3098	10,0223	10,9099
Rupiah indonésien (100)	IDR	167,6478	127,1397	117,3147	139,0754	121,0652	122,9806
Roupie indienne	INR	85,3660	72,5600	68,7130	77,9761	68,8599	65,1794
Won sud-coréen (100)	KRW	14,5093	14,0623	14,9869	14,5620	14,5186	15,4588
Peso mexicain	MXN	18,0731	17,1845	18,0512	17,1032	16,9884	17,3591
Ringgit malaisien	MYR	4,5221	4,0347	4,1055	4,2053	3,9819	4,2750
Zloty polonais	PLN	4,1543	4,0740	4,4580	4,2088	4,1837	4,1179
Riyal saoudien	SAR	5,1723	4,9481	4,8521	4,9762	4,8389	5,2446
Baht thaïlandais	THB	45,1780	40,3470	40,9910	40,8990	40,0839	42,7377
Lire turque	TRY	2,9605	2,3551	2,4432	2,5428	2,3184	2,3398
Dollar américain	USD	1,3747	1,3194	1,2939	1,3284	1,2921	1,4018
Rand sud-africain	ZAR	14,5660	11,1727	10,4830	12,8804	10,5513	10,0760

en EUR '000'	Systèmes de refroidissement	Echangeurs de chaleur process	Dépollution de l'air EMEA/Brésil	APC & HR NAFTA	Cheminées	Non alloué	Elimination	Total
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013								
Chiffre d'affaires - tiers	261 519	63 879	51 631	123 249	25 422	84	-	525 784
Chiffre d'affaires vis-à-vis des autres secteurs	739	2 274	620	-	7 981	-	(11 614)	-
Chiffre d'affaires	262 258	66 153	52 251	123 249	33 403	84	(11 614)	525 784
Résultat opérationnel courant (REBIT)	(1 028)	1 681	(6 088)	13 751	2 019	1 275	-	11 609
Eléments non-récurrents	(1 015)	21	(558)	(2)	4	(328)	-	(1 877)
Résultat opérationnel (EBIT)	(2 043)	1 701	(6 645)	13 749	2 023	947	-	9 732
EBITDA	2 615	2 683	(5 410)	15 237	2 304	2 295	-	19 723
Revenus d'intérêts	-	-	-	-	-	710	-	710
Charges financières	-	-	-	-	-	(11 557)	-	(11 557)
Résultat avant impôts	-	-	-	-	-	-	-	(1 115)
Impôts sur le résultat	-	-	-	-	-	(5 664)	-	(5 664)
Résultat après impôts, hors activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	(6 779)

Autres éléments du compte de résultats

en EUR '000'	Systèmes de refroidissement	Echangeurs de chaleur process	Dépollution de l'air EMEA/Brésil	APC & HR NAFTA	Cheminées	Non alloué	Total
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011							
Amortissement et perte de valeur	(2 513)	(1 032)	(715)	(1 088)	(337)	(762)	(6 447)
Perte de valeur sur goodwill	-	-	-	-	-	-	-
(Réduction de valeur)/Reprise sur les stocks	9	53	-	-	-	-	62
(Réduction de valeur)/Reprise sur les créances commerciales	37	178	-	-	-	(495)	(280)
(Dotations)/Reprise de provisions	(629)	(44)	(115)	(205)	(1 339)	(4)	(2 336)
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012							
Amortissement et perte de valeur	(2 996)	(957)	(720)	(1 359)	(315)	(839)	(7 186)
Perte de valeur sur goodwill	-	-	-	-	-	-	-
(Réduction de valeur)/Reprise sur les stocks	(32)	226	-	(248)	-	-	(54)
(Réduction de valeur)/Reprise sur les créances commerciales	6	(900)	(1)	-	-	-	(895)
(Dotations)/Reprise de provisions	(67)	-	(233)	587	137	(1 264)	(840)
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013							
Amortissement et perte de valeur	(3 643)	(1 002)	(678)	(1 486)	(285)	(1 020)	(8 114)
Perte de valeur sur goodwill	-	-	-	-	-	-	-
(Réduction de valeur)/Reprise sur les stocks	2	(43)	-	241	-	-	200
(Réduction de valeur)/Reprise sur les créances commerciales	(395)	(449)	(35)	-	-	-	(879)
(Dotations)/Reprise de provisions	(222)	-	(414)	(320)	1 019	-	63

Informations bilantaires

en EUR '000'	Systèmes de refroidissement	Echangeurs de chaleur process	Dépollution de l'air EMEA/Brésil	APC&HR NAFTA	Cheminées	Non alloué	Total
Au 31 décembre 2011							
Total de l'actif	105 312	53 716	69 723	55 191	4 036	112 932	400 910
Total du passif	87 849	14 053	34 174	23 112	15 903	138 770	313 861
Dépenses d'investissement	5 603	644	1 053	54	45	916	8 315
Au 31 décembre 2012							
Total de l'actif	143 246	83 918	71 361	55 159	3 360	114 611	471 655
Total du passif	134 689	27 348	44 826	25 372	12 599	147 118	391 952
Dépenses d'investissement	8 220	1 102	927	230	55	1 238	11 772
Au 31 décembre 2013							
Total de l'actif	151 716	92 177	61 712	48 941	4 125	157 518	516 189
Total du passif	126 000	30 721	39 372	39 895	6 714	205 368	448 070
Dépenses d'investissement	5 917	3 191	913	329	127	1 931	12 408

L'ensemble des actifs et passifs (à l'exception de la trésorerie, des dettes financières et des actifs/passifs d'impôts exigibles et différés) sont alloués aux différents segments. La répartition

du chiffre d'affaires du Groupe par type d'activité est reprise sous la note 8. La répartition du chiffre d'affaires et des actifs non courants par régions et/ou pays principaux est la suivante :

en EUR '000'	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires			
Belgique	5 968	8 248	7 715
France	35 913	26 003	39 405
Allemagne	39 125	36 890	27 258
Grande Bretagne	14 404	13 164	7 458
Autres Europe (incl. Russie)	28 872	30 333	36 184
Total Europe	124 282	114 638	118 020
Canada	7 737	3 994	5 658
Etats-Unis	142 396	110 429	95 800
Total USA + Canada	150 133	114 423	101 458
Brésil	12 326	28 370	24 948
Mexique	1 481	13 929	2 358
Venezuela	11 522	1 910	-
Autres Amérique Latine	6 511	10 808	9 782
Total Amérique Latine	31 841	55 018	37 088
Arabie Saoudite	90 468	32 465	21 929
Afrique du Sud	10 195	10 976	6 882
Autre Moyen Orient & Afrique	31 541	33 952	23 606
Total Moyen Orient & Afrique	132 204	77 393	52 417
Chine (incl. Hong Kong)	30 425	17 670	12 416
Inde	19 426	32 276	35 341
Corée du Sud	9 666	24 068	6 061
Thaïlande	4 786	11 697	4 800
Autres Asie-Pacifique	23 023	27 225	11 348
Total Asie-Pacifique	87 325	112 936	69 965
Total monde	525 784	474 408	378 949
Actifs non courants (*)			
Belgique	18 928	19 246	19 068
Brésil	9 670	11 683	13 111
Chine	15 764	14 545	13 904
Corée du Sud	5 160	5 509	5 731

(*) Hors actifs financiers et actif d'impôts différés

Actifs non courants (*)	2013	2012	2011
Etats-Unis	34 090	37 296	36 996
France	14 567	13 560	13 204
Inde	7 087	7 285	5 682
Autres	9 647	9 600	9 137
Total	114 913	118 724	116 833

(*) Hors actifs financiers et actifs d'impôts différés

Le client le plus important du Groupe en 2013 est un client saoudien qui représente 11,4% du chiffre d'affaires du Groupe.

8. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe (hors activités abandonnées) est en hausse de respectivement 11 % et 39 % comparé aux exercices 2012 et 2011. Cette croissance résulte essentiellement de la bonne performance de nos Business Units Systèmes de refroidissement (26 % de croissance par rapport à 2012 et ce principalement grâce au fort développement de nos activités de refroidissement sec) et APC & HR Nafta qui enregistre une

augmentation de plus de 47 % de son chiffre d'affaires. La dépréciation du Dollar US a eu un impact limité de EUR -5,0 millions, soit moins de 1 %, sur le chiffre d'affaires du Groupe.

La ventilation par activité se présente comme suit :

en EUR '000'	2013	2012	2011
Contrats de construction et fabrication	516 246	463 498	373 199
Pièces de rechange et prestations de service	8 103	10 441	5 503
Royalties	1 435	469	247
Total	525 784	474 408	378 949

9. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

en EUR '000'	2013	2012	2011
<i>Rémunérations brutes</i>	82 766	82 937	66 699
<i>Cotisations patronales d'assurance sociales</i>	12 502	12 386	11 284
<i>Autres frais et charges du personnel</i>	2 964	2 625	2 661
Charges/coûts du personnel	98 232	97 948	80 603
Amortissements	8 114	7 186	6 447
Autres frais généraux d'exploitation	43 649	41 462	31 502
Total frais de fonctionnement bruts	149 995	146 596	118 552
Coûts alloués (1)	(88 997)	(78 962)	(61 879)
Total frais de fonctionnement net	60 998	67 634	56 714
Coûts de distribution et de marketing	13 690	13 283	13 584
Frais généraux et administratifs	45 536	52 688	41 824
Frais de recherche et développement	1 772	1 663	1 306
Total frais de fonctionnement net	60 998	67 634	56 714
Effectif moyen	1 843	1 664	1 435

(1) Coût du temps presté par le personnel sur les projets de développement, les offres et contrats clients.

Après la forte croissance enregistrée en 2012, les frais de fonctionnement bruts n'ont augmenté en 2013 que d'un peu plus de 2% par rapport l'année dernière; soit bien moins que la croissance du chiffre d'affaires (pour rappel + 11% par rapport à 2012).

De plus, le taux d'occupation élevé des équipes a permis d'augmenter fortement (EUR + 10 millions soit 13% d'augmentation comparé à 2012) les allocations sur offres, contrats et projets de développement. Les frais généraux nets sont par conséquent en baisse sensible par rapport à 2012 (- 10% ou EUR 6,6 millions).

10. AUTRES PRODUITS / (CHARGES) OPÉRATIONNELS

Les produits et charges opérationnels divers se ventilent comme suit:

en EUR '000'	2013	2012	2011
Dividendes et revenus financiers	172	460	358
Gain/(perte) sur réalisations d'actifs	94	699	17
Différences de change nettes	282	(442)	(643)
(Réductions)/reprises de réductions de valeur sur actifs courants	(932)	(592)	212
Autres produits/(charges) opérationnels divers	914	667	122
Total	529	792	66

Les autres produits & charges opérationnels nets sont relativement stables par rapport à l'exercice 2012.

Les autres produits sont essentiellement constitués de produits d'assurance et de sous-locations d'installations (surfaces de bureaux et machines).

11. PRODUITS / (CHARGES) NON RÉCURRENTS

en EUR '000'	2013	2012	2011
Coûts de restructuration	(1 231)	(1 123)	(885)
<i>Perte de contrôle de HJC (Afrique du Sud)</i>	<i>(236)</i>		
<i>Frais d'acquisition de Deltak</i>			<i>(798)</i>
Effets des changements de périmètre	(236)	-	(798)
Pertes de valeur nettes sur actifs non courants	-	-	(1 377)
<i>Gain/(perte) sur réalisations d'actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>-</i>	<i>1 016</i>	<i>809</i>
<i>Autres</i>	<i>(410)</i>	<i>(455)</i>	<i>160</i>
Autres produits (charges) non récurrents	(410)	561	969
Total	(1 877)	(562)	(2 090)

La charge nette des éléments non-récurrents est en augmentation, le Groupe n'ayant pas bénéficié, contrairement aux deux exercices précédents, du produit de la vente d'actifs financiers disponibles à la vente.

La charge de EUR 236 millier représente la perte sur la cession de notre participation préalablement détenue dans Hamon J&C Engineering (Pty) Ltd (Afrique du Sud). Plus d'informations relatives à cette transaction sont disponibles dans les note 14 et 22.

12. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Le détail des charges financières nettes se présente comme suit :

en EUR '000'	2013	2012	2011
Charges d'intérêt	(6 022)	(5 110)	(4 914)
Prise en charge de coûts suite à un remboursement anticipé			(194)
Autres coûts des emprunts	(5 535)	(2 228)	(1 927)
Charges financières	(11 557)	(7 338)	(7 035)
Revenus d'intérêt	710	574	579
Revenus d'intérêt	710	574	579
Total	(10 847)	(6 763)	(6 456)

Les charges d'intérêt sur la dette du Groupe ont augmenté en 2013 par rapport à 2012, principalement suite à l'augmentation de la dette brute en moyenne sur l'année, mais aussi suite à une très légère augmentation des taux d'intérêt court terme. Ce poste comprend également les coûts de portage (cost of carry) des swaps de taux d'intérêt (IRS) et de Cross Currency IRS (voir note 36) et les intérêts de préfinancement sur les opérations de factoring sans recours.

Le poste « autres coûts des emprunts » reprend entre autre l'amortissement des coûts, hors intérêts, de la mise en place des conventions de crédit syndiqué signées les 17 décembre 2009 et 4 juillet 2011, des commissions d'engagement rémunérant le syndicat de banques pour la partie non-utilisée du crédit, ainsi que des commissions d'utilisation sur les emprunts contractés sous la ligne de crédit « revolver » du dernier crédit syndiqué. Les commissions d'utilisation ont été plus importantes en 2013 suite à l'augmentation de la dette brute en moyenne sur l'année. Ce même poste « autres coûts des emprunts » reprend en 2013 des pertes de change

non réalisées pour EUR 2 461 milliers sur des prêts à long terme en devises entre sociétés du Groupe ; ce qui constitue la principale source de variation par rapport à 2012.

Le coût moyen de la dette est en baisse à 3,24 % pour 2013, et ce malgré la très légère augmentation des taux d'intérêt court terme. Avec des montants notionnels des swaps de taux d'intérêt (IRS) et de Cross Currency IRS inchangés et une augmentation de la dette brute moyenne en 2013, le coût de portage (cost of carry) a donc moins pesé sur le coût moyen de la dette (3,31 % et 4,30 % pour 2012 et 2011). Si on incorpore les coûts de mise en place des conventions de crédit dans l'analyse, le coût moyen de la dette est à 3,74 % (3,92 % et 5,46 % pour 2012 et 2011).

Les revenus d'intérêts en 2013 sont en légère augmentation. Les faibles taux de rendement reflètent toujours la politique de gestion prudente suivie par Hamon dans ses placements dans un contexte de taux d'intérêt bas.

13. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

en EUR '000'	2013	2012	2011
Composantes (de la charge)/du produit d'impôts	(5 664)	(4 153)	(1 296)
Relatif à l'exercice en cours	(5 590)	(4 874)	(2 789)
Relatif aux exercices précédents	(74)	721	1 493
Impôts courants	(6 529)	(3 241)	(7 185)
Relatif à l'exercice en cours	(6 508)	(3 407)	(7 408)
Relatif aux exercices précédents	(21)	166	223
Impôts différés	865	(912)	5 889
Relatif à l'exercice en cours	918	(1 467)	4 619
Relatif aux exercices précédents	(53)	555	1 270

Réconciliation de la charge fiscale du Groupe

Résultat avant impôts	(1 115)	2 474	5 377
Résultat des entreprises associées	-	-	-
Résultat avant impôts et avant résultat des entreprises associées	(1 115)	2 474	5 377
Taux d'imposition de la maison mère	33,99%	33,99%	33,99%
Impôt théorique du Groupe	379	(841)	(1 828)
Utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment	275	460	414
Différence entre le taux d'impôt local et belge	(1 630)	(823)	(453)
Retenues à la source sur dividendes intragroupe	-	(24)	-
Actif net d'impôts différés non reconnus	(4 342)	(4 106)	(1 353)
Opérations exonérées d'impôts	-	335	198
CVAE (*)	(447)	(421)	(437)
Crédits d'impôts R&D	175	546	670
Autres mouvements	-	-	-
(charges)/produits d'impôt relatifs à l'exercice en cours	(5 590)	(4 874)	(2 789)

(*) Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Les actifs d'impôts différés non reconnus (EUR 4 342 milliers) ainsi que le taux d'imposition plus élevé aux Etats-Unis (taux proche de 40%), ou le Groupe a réalisé en 2013 la grande majorité de ces résultats ont pesé lourdement sur la charge d'impôts de l'année.

Le taux d'imposition du Groupe pour l'exercice en cours est en conséquence non représentatif (501%) et n'a pu être compensé, ne fut-ce que partiellement, par les crédits d'impôts pour activités de R&D et l'utilisation de pertes fiscales non reconnues lors des exercices précédents.

14. CHANGEMENTS DE PERIMETRE

Le périmètre de consolidation a été modifié depuis le 31 décembre 2012 comme suit :

Hamon J&C Engineering (Pty) Ltd (Afrique du Sud)

Au cours du 1^{er} semestre 2013 Hamon et les actionnaires minoritaires de Hamon J&C (Pty) Ltd (Afrique du Sud) ont mis fin à leur coopération. En conséquences Hamon a renoncé à toutes ses positions de management et d'administrateur au sein de Hamon J&C et a signé un accord octroyant un délai aux deux parties afin de se mettre d'accord sur un prix de vente pour notre participation de 60% dans la société. Suite à cette perte de contrôle, Hamon J&C a été déconsolidée, avec effet au 1^{er} janvier 2013, et sa valeur nette a été transférée en actifs financiers disponibles à la vente. Cette participation a été vendue au cours du quatrième trimestre 2013.

Hamon BHI Co. Ltd (Corée du Sud)

Suite à l'achat par Hamon Corée Co Ltd. des participations minoritaires dans Hamon BHI (Corée du Sud), effectif au 1^{er} janvier, le Groupe détenait directement ou indirectement 100 % des participations dans la société. L'actif net de Hamon BHI a été transféré à Hamon Corée au cours du second trimestre 2013 et la société mise en liquidation. La liquidation à été prononcée en octobre 2013.

Heat Transfer Ré Services S.A. (Luxembourg)

Inactive depuis de nombreuses années, cette société à été liquidée courant 2013.

15. RÉSULTAT PAR ACTION

Activités poursuivies et abandonnées

Le résultat de base par action provenant des activités poursuivies et des activités abandonnées se calcule en divisant le résultat net de l'année attribuable aux

actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice :

en EUR '000'	2013	2012	2011
Résultat net (part du Groupe)	(5 625)	(2 585)	2 816
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	7 189 772	7 191 472	7 191 472
Résultat de base par action (EUR/action)	(0,78)	(0,36)	0,39

Le nombre moyen pondéré d'actions est calculé sur base des chiffres repris en note 28. Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par actions. En effet,

compte tenu de leur prix d'exercice, les stocks options émises au profit du personnel n'ont pas d'effet dilutif aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 – voir note 31.

Activités poursuivies

Le résultat de base par action provenant des activités poursuivies se calcule en divisant le résultat net provenant des activités poursuivies de l'année

attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Activités abandonnées

Les résultats de base et dilués par action pour les activités abandonnées s'élèvent à EUR -0,05 par action au 31 décembre 2013 (EUR -0,00 et EUR -0,02 par action au 31 décembre 2012 et 2011), calculé sur base

du résultat net des activités abandonnées de EUR -386 millier en 2013 (EUR 0 et -88 milliers en 2012 et 2011) et des dénominateurs détaillés ci-dessus.

16. TRÉSORERIE D'EXPLOITATION

La trésorerie d'exploitation, à EUR 13,4 millions, est relativement stable par rapport aux deux exercices précédents ; et ce malgré l'augmentation du chiffre d'affaires. Il faut noter que les cycles d'exécution des projets, d'une part, et la typologie des commandes en cours pendant une année donnée, d'autre part, ont un impact significatif sur cette trésorerie. L'évolution du « product mix » de Hamon vers plus d'affaires à la grande exportation et/ou comprenant le génie civil

et le montage a également un effet de gonflement du besoin en fonds de roulement.

Comme expliqué en note 26, Hamon a mis en place un programme de cession sans recours de créances commerciales de respectivement EUR 59,5, EUR 30,0 et EUR 15,9 millions au 31 décembre 2013, 2012 et 2011. La trésorerie d'exploitation mentionnée ci-dessus tient compte de ces programmes.

17. TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Le flux net de trésorerie d'investissement s'établit pour 2013 à EUR - 10,3 millions, en augmentation par rapport à 2012 (EUR -8,7 millions). Les investissements et opérations de l'exercice concernent pour l'essentiel :

- Le produit de la vente d'un entrepôt en Corée ;
- Le produit de cession de Hamon J&C ;
- Les investissements majeurs en Recherche et Développement ;
- Les investissements importants en informatique (réseaux, outils de gestion, logiciels techniques, ...);
- Le développement de notre capacité de production de pièces pour tours de refroidissement en Inde et en Chine et le réaménagement de notre unité de production de manches pour filtres en Chine ;
- Les investissements de remplacement récurrents.

18. TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

Le flux de trésorerie de financement est de EUR 42,0 millions en 2013.

Le poste « nouveaux emprunts contractés » (EUR 55,2 millions) provient, pour l'essentiel de tirages sur la ligne « revolver » du crédit syndiqué (EUR 30,4 millions), de l'émission de billets de trésorerie (EUR 16,5 millions), de financements locaux en augmentation au Brésil et en Corée et d'un nouveau crédit-bail en France (voir note 32).

Le poste « remboursement d'emprunts » (EUR -8,5 millions) résulte principalement de remboursements de préfinan-

gements Coface en France (EUR -6,9 millions) et de financements locaux en Inde (EUR -0,7 million), de l'amortissement de crédits-baux (EUR -0,5 million) et de la remise à zéro de quelques crédits de caisse.

Le poste « dividendes versés aux actionnaires » est non significatif pour 2013 car le Groupe a décidé de ne pas verser d'acompte sur dividende de l'exercice 2013 et n'a pas versé de dividende sur l'exercice 2012.

Nous vous invitons à consulter la note 12 pour les intérêts enregistrés sur l'année 2013.

19. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en EUR '000'	Marques et licences	Frais de développement	Total
Au 31 décembre 2010			
Coût d'acquisition	13 257	9 304	22 561
Amortissements et pertes de valeur cumulés	(8 612)	(4 628)	(13 240)
Valeur nette comptable	4 645	4 676	9 321
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011			
Ecart de conversion	154	288	442
Acquisitions	988	2 393	3 381
Amortissements actés	(1 101)	(1 310)	(2 411)
Entrées / changements de périmètre	5 314	5 987	11 301
Valeur nette comptable à la clôture	10 000	12 034	22 034
Au 31 décembre 2011			
Coût d'acquisition	19 713	17 972	37 685
Amortissements et pertes de valeur cumulés	(9 713)	(5 938)	(15 651)
Valeur nette comptable	10 000	12 034	22 034
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012			
Ecart de conversion	(127)	(167)	(294)
Acquisitions	1 316	1 912	3 228
Amortissements actés	(859)	(2 152)	(3 011)
Valeur nette comptable à la clôture	10 330	11 627	21 957
Au 31 décembre 2012			
Coût d'acquisition	20 902	19 717	40 619
Amortissements et pertes de valeur cumulés	(10 572)	(8 090)	(18 662)
Valeur nette comptable	10 330	11 627	21 957
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013			
Ecart de conversion	(238)	(327)	(565)
Acquisitions	3 358	1 611	4 969
Amortissements actés	(1 238)	(2 500)	(3 738)
Sortie de périmètre	(31)	-	(31)
Transfert d'une rubrique à l'autre	36	-	36
Valeur nette comptable à la clôture	12 216	10 411	22 627
Au 31 décembre 2013			
Coût d'acquisition	24 026	21 001	45 027
Amortissements et pertes de valeur cumulés	(11 810)	(10 590)	(22 400)
Valeur nette comptable	12 216	10 411	22 627

A l'exception des marques acquises dans le cadre de l'acquisition de Deltak, toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité finie sur laquelle l'actif est amorti. La charge d'amortissement est reprise sous la rubrique « Frais généraux et administratifs ». Les marques de Deltak (EUR 5 165 milliers au 31 décembre 2013) ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps et le Groupe entend en

maintenir l'usage à l'avenir. Les tests de réduction de valeur sur les marques Deltak sont faits de concert avec les tests sur le goodwill (voir note 20).

Les marques et licences comprennent principalement la marque Deltak, des brevets et accords de licences acquis avec Enviroserv en 2010 ainsi que des licences de logiciels et le nom « Clean Flow ».

Les frais de développement comprennent d'une part les droits d'usage sur logiciels acquis dans le cadre de l'opération Deltak et d'autre part des frais de

développement interne capitalisés, principalement relatifs aux développements effectués pour rester à la pointe de la technologie dans les systèmes de refroidissement.

20. GOODWILL

en EUR '000'	
Au 31 décembre 2010	
Coût d'acquisition	50 649
Pertes de valeur cumulées	(1 531)
Valeur nette comptable à la clôture	49 118
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011	
Ecarts de conversion	(779)
Entrées / changement de périmètre	6 368
Valeur nette comptable à la clôture	54 707
Au 31 décembre 2011	
Coût d'acquisition	56 238
Pertes de valeur cumulées	(1 531)
Valeur nette comptable à la clôture	54 707
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012	
Ecarts de conversion	(1 897)
Entrées / changements de périmètre	409
Valeur nette comptable à la clôture	53 219
Au 31 décembre 2012	
Coût d'acquisition	54 750
Pertes de valeur cumulées	(1 531)
Valeur nette comptable à la clôture	53 219
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013	
Ecarts de conversion	(2 959)
Entrées / changements de périmètre	(1 287)
Valeur nette comptable à la clôture	48 973
Au 31 décembre 2013	
Coût d'acquisition	50 504
Pertes de valeur cumulées	(1 531)
Valeur nette comptable à la clôture	48 973

En dehors des variations de taux de change, le seul mouvement de l'année 2013 concerne la déconsolidation et cession de notre participation dans Hamon J&C (voir notes 14 et 22 pour plus de détails concernant cette opération).

Le Groupe procède annuellement à un test de dépréciation des goodwill conformément aux principes comptables présentés sous la note 6.

Le Groupe Hamon considère que les UGT correspondent aux secteurs d'activités décrits dans la note 7 sur les segments d'activités. En effet, ces segments constituent des entités opérationnelles intégrées au niveau management, commercial, opérationnel et technologique, l'affectation des affaires et des ressources entre entités juridiques étant décidée globalement sur la base de critères d'optimisation opérationnelle. Depuis cet exercice, ACS étant actuellement profitable et complètement intégrée dans l'UGT Echangeurs de chaleur process, ne fait plus l'objet d'une analyse individuelle.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée, pour les UGT qui présentent un goodwill significatif par rapport aux EBITDA dégagés, par la valeur d'usage et pour les autres par la juste valeur diminuée des frais de vente des unités génératrices de trésorerie y relatives.

Le tableau suivant reprend d'une part le goodwill et d'autre part la méthode utilisée pour effectuer le test de dépréciation :

en EUR '000'	2013	Valeur d'usage	Juste valeur diminuée des coûts de vente	2012
Systèmes de refroidissement	6 145		x	6 650
PHE	851			851
ACS	892			892
Echangeurs de chaleur process	1 743	x		1 743
Dépollution de l'air EMEA / Brésil	29 529	x		32 842
Dépollution de l'air & récupération d'énergie NAFTA	11 205		x	11 615
Cheminées	351		x	369
Total	48 973			53 219

En l'absence de transaction signée ou de données provenant d'un marché organisé, la juste valeur diminuée des coûts de vente est estimée à partir de la meilleure information disponible pour refléter le montant qu'une entité pourrait obtenir pour la sortie de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale. Hamon estime ces valeurs sur la base de statistiques de transactions M&A concernant des sociétés comparables, dérivées des multiples de valeur sur EBITDA, multiples les plus généralement utilisés par les investisseurs ou les acquéreurs stratégiques.

Fitch Ratings a publié un rapport (U.S. Leveraged Finance Multiple EV-aluator) le 9 septembre 2011 donnant ces multiples d'EBITDA sur les 12 derniers mois roulant par industrie. L'analyse constante du marché et des conditions liées aux cessions de sociétés n'indiquent pas que ces multiples aient changé de façon significative depuis l'émission de ce rapport. Compte tenu des critères de taille et de liquidité, Hamon a retenu pour ses activités une fourchette de multiples entre 4,5 et 6 dans le bas des fourchettes présentées. Le management considère que les multiples sont représentatifs de l'évolution attendue des résultats futurs. Ce multiple est appliqué aux EBITDA actuels tels qu'ils dérivent des comptes de gestion du Groupe, revus par le Conseil d'Administration. Ces valeurs sont ensuite comparées aux valeurs en consolidation des UGT, éventuellement corrigées pour tenir compte d'actifs ou passifs non opérationnels dont la valeur n'est pas reflétée dans les

EBITDA. L'ensemble des tests effectués par cette méthode démontrait une absence de risque de perte de valeur sur les UGT ciblées. Une fluctuation du multiple d'un facteur 0,5 réduit le taux de couverture sans qu'il ne descende en dessous de 1,25 pour aucune des UGT concernées.

La valeur d'usage a été obtenue par application de la méthode des DCF aux business plans à trois ans préparés avec les budgets dans le courant du 3^{ème} trimestre 2013. Ces business plans se basent principalement sur les backlogs de l'UGT et ses listes de prise de commandes attendues pour les prochaines années déterminées sur la base des offres en cours ou des projets en préparation chez nos clients réguliers. Après la période de projection, Hamon utilise un taux de croissance de 1,5%, soit la moitié de ce que retient l'AIE pour ses perspectives d'investissements dans le secteur de l'énergie. Il n'y a pas de différence significative de croissance attendue entre les différentes UGT. Le WACC après impôt retenu est de 10,5%, (avant impôt: 11%) sur la base des rapports d'analystes qui suivent Hamon. Etant donné la dispersion géographique et commerciale au sein de chacune des UGT, le WACC utilisé est identique pour toutes les entités analysées. Des analyses de sensibilités sont effectuées sur les niveaux de prises de commande (- 15%), le taux de croissance (- 1%), de la marge d'EBITDA (- 1%) et le WACC (+ 1%). Dans chacun des cas, les tests effectués montraient que les risques de perte de valeur étaient improbables.

21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en EUR '000'	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant	Installations, machines et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Au 31 décembre 2010						
Coût d'acquisition	25 241	5 241	33 793	1 484	2 469	68 228
Amortissements cumulés	(6 550)	(3 749)	(22 639)	(987)	-	(33 925)
Valeur nette comptable	18 691	1 492	11 154	497	2 469	34 303
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011						
Ecart de conversion	85	(16)	174	2	(24)	221
Acquisitions	1 585	589	2 017	29	636	4 856
Cessions / désaffectations	-	(1)	(5)	(35)	(7)	(48)
Amortissements actés	(1 352)	(457)	(2 034)	(193)	-	(4 036)
Entrées / changements de périmètre	2 881	95	1 815	-	5	4 796
Transferts d'une rubrique à l'autre	(2)	19	1 796	(3)	(1 810)	-
Valeur nette comptable à la clôture	21 888	1 721	14 917	297	1 269	40 092
Au 31 décembre 2011						
Coût d'acquisition	31 884	6 796	43 226	1 082	1 269	84 257
Amortissements cumulés	(9 996)	(5 075)	(28 309)	(785)	-	(44 165)
Valeur nette comptable	21 888	1 721	14 917	297	1 269	40 092
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012						
Ecart de conversion	108	(40)	(307)	5	(96)	(330)
Acquisitions	258	593	5 205	19	2 454	8 529
Cessions / désaffectations	(554)	3	(13)	-	(5)	(569)
Amortissements actés	(1 102)	(466)	(2 556)	(50)	-	(4 174)
Transferts d'une rubrique à l'autre	(48)	5	56	-	(13)	-
Valeur nette comptable à la clôture	20 550	1 816	17 302	271	3 609	43 548
Au 31 décembre 2012						
Coût d'acquisition	29 499	5 440	39 361	1 103	3 607	79 010
Amortissements cumulés	(8 949)	(3 624)	(22 059)	(832)	2	(35 462)
Valeur nette comptable	20 550	1 816	17 302	271	3 609	43 548
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013						
Ecart de conversion	(591)	(138)	(730)	(7)	(191)	(1 657)
Acquisitions	759	654	4 157	323	1 547	7 440
Cessions / désaffectation	(905)	(298)	(127)	-	(24)	(1 354)
Amortissements actés	(996)	(429)	(2 863)	(88)	-	(4 376)
Sortie de périmètre	(4)	(124)	(159)	(0)	-	(287)
Valeur nette comptable à la clôture	18 813	1 481	17 580	499	4 941	43 313
Au 31 décembre 2013						
Coût d'acquisition	28 758	5 534	42 502	1 419	4 939	83 151
Amortissements cumulés	(9 945)	(4 053)	(24 922)	(920)	2	(39 838)
Valeur nette comptable	18 813	1 481	17 580	499	4 941	43 313

Le montant repris sous la rubrique « terrains et constructions » comprend un montant net de EUR 6 482 milliers d'actifs pris en location-financement au 31 décembre 2013 (EUR 8 846 milliers et EUR 7 180 milliers respectivement aux 31 décembre 2012

et 2011). Le montant repris en « installations, machines et outillages » comprend EUR 430 milliers d'actifs pris en location-financement au 31 décembre 2012 (EUR 495 milliers au 31 décembre 2012 et EUR 559 au 31 décembre 2011).

22. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

en EUR '000'	Non courants	Courants
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011		
Solde à l'ouverture	6 625	7
Cédés en cours d'année	(1 545)	-
Transferts d'une rubrique à l'autre	1	(1)
Pertes de valeur actées	(1 175)	-
Ecart de conversion	(6)	-
Solde à la clôture de l'exercice	3 900	6
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012		
Solde à l'ouverture	3 900	6
Acquis en cours d'année	-	178
Cédés en cours d'année	(1 616)	(178)
Ecart de conversion	67	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 351	6
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013		
Solde à l'ouverture	2 351	6
Acquis en cours d'année	313	-
Cédés en cours d'année	(1 505)	(5)
Transferts d'une rubrique à l'autre	1 505	-
Ecart de conversion	(31)	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 633	1

Les actifs financiers non courants disponibles à la vente reprennent des investissements dans des sociétés dans lesquelles le Groupe ne possède pas d'influence notable.

Le principal mouvement de l'exercice concerne la cession, au quatrième trimestre 2013, de la participation détenue par le Groupe dans la société Hamon J&C (voir note 14).

Par ailleurs, Hamon détient aussi quelques autres actifs financiers disponibles à la vente à leur valeur de marché.

23. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Impôts différés par catégories en EUR '000'	Actifs			Passifs		
	31/12/13	31/12/12	31/12/11	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Différences temporelles						
Immobilisations incorporelles et goodwill	-	-	151	(2 745)	(2 502)	(1 503)
Immobilisations corporelles	71	100	62	(857)	(921)	(271)
Contrats de construction	2 000	1 916	971	(3 744)	(3 380)	(2 979)
Provisions	1 354	1 348	1 118	(541)	(530)	(608)
Contrats de location-financement	-	-	-	(815)	(851)	(875)
Autres	973	894	2 252	(481)	(420)	(653)
Total des différences temporelles	4 398	4 258	4 554	(9 183)	(8 604)	(6 889)
Pertes fiscales et autres crédits d'impôts	15 917	15 087	13 882			
Total actif/passif d'impôts différés	20 315	19 345	18 436	(9 183)	(8 604)	(6 889)
Compensation d'actifs et passifs par entité fiscale	(3 976)	(4 372)	(4 925)	3 976	4 372	4 925
Total, net	16 339	14 973	13 511	(5 207)	(4 232)	(1 964)

Table de variation des impôts différés en EUR '000'	2013	2012	2011
Impôts différés nets au 1 ^{er} janvier	10 741	11 547	5 459
Produit/(charge) d'impôts différés	865	(912)	5 889
Ecarts de conversion	(404)	(32)	211
Autres	(70)	138	(12)
Impôts différés nets au 31 décembre	11 132	10 741	11 547

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que si leur utilisation est probable, c'est-à-dire si un bénéfice taxable suffisant est prévu dans les périodes futures. Pour cet exercice, le Groupe considère une période de maximum 5 ans qui prend en compte les prévisions de résultats futurs pour les entités concernées et les impacts fiscaux attendus. La quasi-totalité des actifs d'impôts différés reconnus ne sont pas limités dans le temps.

Le Groupe n'a pas reconnu des actifs d'impôts différés à concurrence de EUR 37 404 milliers au 31 décembre 2013 (respectivement EUR 33 337 milliers et EUR 29 691 milliers au 31 décembre 2012 et 2011) et reverra cette situation au cours des exercices ultérieurs en fonction de l'évolution de la rentabilité des différentes entités fiscales.

24. STOCKS

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Matières premières et consommables	8 286	9 447	8 899
Stock et encours - non liés aux contrats	746	2 249	1 903
Produits finis	4 196	4 199	4 204
Total	13 228	15 895	15 006

Au 31 décembre 2013, le montant des réductions de valeur sur stock s'élevait à EUR 859 milliers (respectivement EUR 1 063 milliers et EUR 1 016 milliers aux 31 décembre 2012 et 2011).

La valeur comptable des stocks donnés en gage en date de clôture des trois derniers exercices était de respectivement EUR 992 milliers, EUR 924 milliers et EUR 603 milliers.

25. CONTRATS DE CONSTRUCTION

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Coûts encourus et marges réalisées	728 769	652 884	549 873
Avances facturées	(719 841)	(674 538)	(556 925)
Total	8 928	(21 654)	(7 052)
Excédent des coûts encourus et marges réalisées sur avances facturées pour les contrats à solde débiteur	104 402	83 831	64 566
Excédent des avances facturées sur coûts encourus et marges réalisées pour les contrats à solde créditeur	(95 474)	(105 485)	(71 618)
Total	8 928	(21 654)	(7 052)

Les contrats en cours, c'est-à-dire ceux dont la période de garantie n'a pas encore commencé, sont maintenus au bilan. L'évolution, tant des coûts encourus que des avances facturées aux clients, est donc liée au timing des réceptions des commandes plutôt qu'à la croissance de nos activités.

Le montant des retenues opérées par nos clients sur les avances facturées et qui, conformément aux conditions contractuelles, seront versées à Hamon lors de l'acceptation finale des projets considérés, s'élève à EUR 6 647 milliers au 31 décembre 2013 (respectivement EUR 5 919 milliers et EUR 5 715 milliers aux 31 décembre 2012 et 2011).

26. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Créances commerciales	95 594	102 182	68 365
moins : réductions de valeur pour créances douteuses	(3 829)	(2 553)	(2 833)
Créances commerciales nettes	91 765	99 629	65 532
Retenues	3 647	5 919	5 715
Acomptes	9 555	14 045	8 995
Dépôts donnés en garantie	1 175	857	699
Créances sur parties liées	3 852	3 005	2 866
Autres créances	24 237	21 050	11 926
Total	134 231	144 505	95 733
Dont clients et autres débiteurs non courants			
Créances sur parties liées	369	-	-
Dépôts donnés en garantie	1 095	828	630
Autres créances	1 524	1 896	1 801
Moins : créances non courantes	(2 988)	(2 724)	(2 431)
Clients et autres débiteurs courants	131 243	141 781	93 302

Au 31 décembre 2013, des créances commerciales pour EUR 59 495 milliers (EUR 30 000 milliers en 2012 et 15 948 en 2011) ont fait l'objet de cession sans recours à des organismes financiers et déduite du poste « créances commerciales » conformément aux critères repris en IAS 39.

Les usages locaux prévoient parfois que les clients retiennent un pourcentage sur les paiements jusqu'à la réception définitive du contrat (appelé rétention). Ce pourcentage est, sauf exception, généralement limité à 10 %.

27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Institutions de crédit	116 501	79 656	77 673
Liquidités	78	76	143
Dépôts à court terme	3 554	4 193	5 411
Trésorerie et équivalents de trésorerie	120 133	83 925	83 227

Au 31 décembre 2013, le montant de trésorerie et équivalents de trésorerie dont le Groupe ne peut disposer librement s'élève à EUR 3 948 milliers (2012 : EUR 3 597 milliers, 2011 : EUR 3 440 milliers).

Hamon a modifié sa politique de placement de trésorerie et privilégie maintenant, compte tenu de la réduction du risque sur les banques, les placements auprès de banques.

28. CAPITAL SOCIAL

Le capital et le nombre d'actions se présentent comme suit :

Pair comptable	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Nombre d'actions émises à date de clôture	7 191 472	7 191 472	7 191 472
Valeur du capital souscrit (en EUR)	2 157 442	2 157 442	2 157 442
Pair comptable (en EUR/action)	0,30	0,30	0,30

Actionnariat

Au 31 décembre 2013, le capital social s'élève à 2 157 442 EUR représenté par 7 191 472 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à la mise en place courant 2013 d'un contrat de liquidité avec

une institution financière, le Groupe détenait, en date du 31 décembre 2013, un total de 6 258 actions de la Société.

Actionnaires	Titres 31/12/13	%	Titres 31/12/12
Sopal International SA	4 598 155	63,9%	4 598 155
Esindus S.A.	303 506	4,2%	303 506
Région Wallonne, représentée par la Société Wallonne de Gestion et de Participation S.A.	100 000	1,4%	100 000
Fortis Investment Management S.A.	175 106	2,4%	175 106
Actions propres détenues par la Société	6 258	0,1%	0
Autre public	2 008 447	28,0%	2 014 705
Total	7 191 472	100,0%	7 191 472

Dividende

Le groupe a, pour les trois derniers exercices, versé les dividendes suivants :

Dividende par action	Acompte	Complément	Total
Exercice 2011	0,12	0,13	0,25
Exercice 2012	0,00	0,00	0,00
Exercice 2013	0,00	0,00	0,00

29. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour restructuration, garantie, pertes sur contrat et autres sont comptabilisées et évaluées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants provisionnés.

Les « provisions pour restructuration » concernent des entités localisées en Belgique, le décaissement des charges étant étalé dans le temps.

Le principal mouvement de l'exercice concerne la diminution des provisions pour garantie principalement suite à l'expiration de la période de garantie de plusieurs contrats aux Etats-Unis.

Le Conseil d'Administration considère que ces montants constituent la meilleure estimation actuelle possible et que le Groupe n'aura pas à enregistrer de charge complémentaire.

en EUR '000'	Restructuration	Garantie	Pertes sur contrats	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier 2011	365	3 986	284	1 834	6 469
Constitution de provision	329	2 143	289	357	3 118
Reprise de provision	(187)	(440)	-	(159)	(786)
Utilisation de provision	-	(588)	(37)	(263)	(888)
Ecart de conversion	-	227	(12)	(54)	161
Autres mouvements	-	12	(1)	(11)	-
Au 31 décembre 2011	507	5 340	523	1 704	8 074
Constitution de provision	754	892	45	245	1 936
Reprise de provision	(20)	(1 557)	(28)	(1)	(1 606)
Utilisation de provision	(629)	(797)	-	(11)	(1 437)
Ecart de conversion	-	(130)	(5)	(41)	(176)
Au 31 décembre 2012	612	3 748	535	1 896	6 791
Constitution de provision	263	1 079	685	225	2 252
Reprise de provision	(44)	(1 805)	(12)	(454)	(2 315)
Utilisation de provision	(689)	(24)	-	-	(713)
Ecart de conversion	-	(229)	(37)	(79)	(345)
Au 31 décembre 2013	142	2 769	1 171	1 588	5 670
Dont provisions non courantes	142	242	211	197	792
Dont provisions courantes	-	2 527	960	1 391	4 878

30. PROVISIONS POUR PENSION ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

Les obligations nettes pour avantages au personnel représentent EUR 5 204 milliers fin 2013. Elles sont principalement constituées d'avantages postérieurs à l'emploi en accord avec les pratiques locales.

Avantages du personnel

en EUR '000'	Provisions obligations de retraite	Provisions primes et plans d'intéressement au personnel	Autres avantages à long terme	TOTAL
Total des obligations	5 338	66	36	5 440
Juste valeur des actifs du plan	(1 218)			(1 218)
Obligation nette au 1^{er} janvier 2011	4 120	66	36	4 222
Dont obligations nettes pour prestations définies	4 120	66		4 186
Dotations	697	11	5	713
Utilisations	(186)	(10)	-	(196)
Ecart de conversion	(25)	-	1	(24)
Réévaluation actuarielle	(38)	-	-	(38)
Total des obligations	5 786	67	42	5 895
Juste valeur des actifs du plan	(1 390)			(1 390)
Obligation nette au 31 décembre 2011	4 396	67	42	4 505
Dont obligations nettes pour prestations définies	4 396	67		4 463
Dotations	769	14	33	816
Utilisations	(223)	(5)	-	(228)
Ecart de conversion	40	-	-	40
Réévaluation actuarielle	419	-	-	419
Total des obligations	6 791	76	75	6 942
Juste valeur des actifs du plan	(1 574)			(1 574)
Obligation nette au 31 Décembre 2012	5 217	76	75	5 368
Dont obligations nettes pour prestations définies	5 217	76		5 293
Dotations	724	6	1	731
Utilisations	(298)	(6)	-	(304)
Ecart de conversion	(106)	-	(12)	(118)
Réévaluation actuarielle	(325)	-	-	(325)
Total des obligations	6 786	76	64	6 926
Juste valeur des actifs du plan	(1 722)			(1 722)
Obligation nette au 31 décembre 2013	5 064	76	64	5 204
Dont provisions courantes	58	-	-	58
Dont obligations nettes pour prestations définies	5 064	76		5 140

Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi sont catégorisés en plans à cotisations définies et en plans à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité séparée en accord avec les dispositions du plan. Outre le paiement des cotisations, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour le Groupe. Les cotisations payées pour ces plans s'élevaient

respectivement à EUR 795 milliers en 2013, EUR 809 milliers en 2012 et EUR 948 milliers en 2011. Ces plans sont principalement offerts par les sociétés belges, britanniques et sud-africaines du Groupe. A l'heure actuelle, sur base d'une analyse effectuée par le Groupe, les réserves constituées par les compagnies d'assurance pour les plans à cotisations définies belges sont suffisantes pour couvrir leurs obligations découlant du rendement minimum imposé par la législation. Ces plans sont dès lors considérés comme à cotisations définies dans les comptes et aucune obligation supplémentaire n'a été actée.

Régimes à prestations définies

Les engagements à prestations définies ont été retraités pour les années présentées dans ce rapport suite à l'adoption de la norme IAS19 (révisée 2011) par le Groupe. Les montants des années 2011 et 2012 présentés ci-après diffèrent donc des montants présentés dans le rapport annuel de l'année dernière. Le retraitement des comptes

consolidés des années 2011 et 2012 est détaillé dans la note 6. Le principal changement suite à l'adoption de cette norme révisée est le remplacement de la « méthode du corridor » par la comptabilisation des écarts actuariels dans les capitaux propres via les autres éléments du résultat global.

Caractéristiques des régimes à prestations définies

Les plans et avantages à prestations définies entraînent l'enregistrement des obligations nettes de la Société envers son personnel dans les comptes. Les obligations nettes découlant de ces plans et avantages à prestations définies ainsi que leurs variations font l'objet d'un calcul actuariel annuel selon la « méthode des unités de crédit projetées ».

Les engagements à prestations définies du Groupe sont soit des plans auprès de compagnies d'assurance extérieures au Groupe réputés « financés » soit des avantages octroyés directement par la société en accord avec les règles et pratiques locales réputés « non financés ». Durant l'année 2013, il n'y pas a eu de nouveaux régimes ni de modifications ou liquidations de régime au sein du Groupe.

Les entités du Groupe offrant ces plans et avantages sont situées en France, Allemagne, Belgique, Corée,

Inde et Indonésie. La France représente plus de la moitié des engagements de ce type dans le Groupe.

Les régimes « obligations de retraite », représentant 98,5% des engagements à prestations définies, prévoient le paiement d'un capital (ou rente) aux employés lors de leur départ à la pension et dont le montant égale un nombre donné de mois de salaires à cette date. Plus de 85% de ces engagements dans le Groupe sont obligatoires en raison des conventions locales dans le pays de la filiale et sont gérés par les entités Hamon. Le reste des engagements est géré par des compagnies d'assurance qualifiantes externes au Groupe.

Les régimes « d'intéressement au personnel », représentant 1,5% des engagements, prévoient des primes d'ancienneté accordées au personnel en accord avec les pratiques locales.

Financement des régimes à prestations définies

Le financement des régimes à prestation définies dans le Groupe se présente comme suit :

Financement des plans en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Obligations à prestations définies - plans financés	2 364	2 230	1 722
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	(1 722)	(1 574)	(1 390)
Déficit des plans financés	642	656	332
Obligations à prestations définies - plans non financés	4 498	4 637	4 131
Impact du plafond d'actifs	-	-	-
Autres	-	-	-
Obligation nette /(actif net) au bilan	5 140	5 293	4 463

Les actifs de couverture des régimes financés sont intégralement des « polices d'assurance qualifiantes » et ont évolué comme suit au cours des 3 dernières années :

Variations dans les actifs du plan en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Valeur des actifs en début de période	1 574	1 390	1 218
Revenus d'intérêt des actifs du plan	48	62	59
Autres revenus des actifs du plan	27	7	(9)
Contribution de l'employeur	168	153	160
Contribution de l'employé	29	28	31
Dépenses administratives payées sur les actifs du plan	(9)	(9)	(9)
Prestations payées	(94)	(38)	(41)
Autres	(21)	(19)	(19)
Valeur des actifs en fin de période	1 722	1 574	1 390

Charge nette

Les montants comptabilisés en résultat pour ces plans pour les 3 dernières années s'élèvent à :

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Coût des services rendus			
Coût des services actuels	665	499	411
Coût des services passés	(209)	(7)	38
(Gain)/pertes des liquidations	-	-	-
Pertes/(gains) actuariels nets	(3)	5	1
Coût financier net	194	208	197
Dépenses administratives	10	9	9
Coût des obligations à prestations définies pris en résultat	657	714	656
Autres revenus des actifs du plan	(27)	(7)	9
Pertes/(gains) actuariels nets venant de :			
Changements d'hypothèses démographiques	(1)	(31)	(93)
Changements d'hypothèses financières	(409)	484	3
Ajustements d'expérience	111	(27)	42
Impact du changement du plafond d'actifs (exc. Intérêt)	-	-	-
Autres	-	-	-
Réévaluation des obligations à PD dans éléments du résultat global	(326)	419	(39)
Coût total des obligations à prestations définies	331	1 133	617
* Les montants pour l'année 2014 sont basé sur une projection actuarielle.			

La charge des pensions est comptabilisée dans les comptes de coûts des ventes, frais généraux et administratifs et charges financières alors que les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du compte de résultat global.

Le coût des obligations pris en résultat a légèrement diminué par rapport à l'année dernière principalement

grâce à un gain sur les services passés de EUR 209 milliers suite au départ de plusieurs salariés (ce gain ne provient donc pas d'une modification des régimes).

Cette année, les changements d'hypothèses financières provoquent un gain actuariel de EUR 409 milliers alors que l'année dernière, nous enregistrons une perte actuarielle de EUR 484 milliers.

Evolution des engagements

Les mouvements des obligations brutes des 3 dernières années se présentent comme suit :

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Obligations à prestations définies en début de période	6 867	5 853	5 404
Coût des services rendus actuels	665	499	411
Coût financier	242	270	256
Pertes/(gains) actuariels nets venant de :			
Changements d'hypothèses démographiques	(1)	(31)	(93)
Changements d'hypothèses financières	(409)	490	3
Ajustements d'expérience	109	(28)	43
Coût des services passés	(209)	(6)	38
Contribution de l'employé	29	28	31
Prestations payées	(304)	(228)	(196)
Autres	(21)	(20)	(19)
Ecarts de conversion	(106)	40	(25)
Obligations à prestations définies en fin de période	6 862	6 867	5 853

Les obligations brutes sont restées stables par rapport à l'année 2012, les augmentations de certaines filiales étant compensées par les diminutions dans d'autres filiales. Les principaux facteurs expliquant les variations positives sont une augmentation des effectifs couverts par les plans ainsi que les hausses salariales compensées par les variations négatives liées à une légère augmentation des taux d'actualisation.

Le nombre de membres du personnel couvert par les plans en 2013 s'élève à 687 (dont 27 inactifs) par rapport à 647 (dont 26 inactifs) en 2012 et 544 (dont 28 inactifs) en 2011. L'augmentation des effectifs couverts par les plans en 2012 était principalement due à nos filiales coréennes.

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des obligations et de leurs mouvements sont dans les fourchettes de valeurs suivantes :

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
EURO zone			
Taux d'actualisation	3,20 - 3,50%	3,00 - 3,60%	3,30 - 4,90%
Taux prévisionnel des futures augmentations de salaires	2,00 - 3,00%	2,50 - 3,00%	2,50 - 3,00%
Taux d'inflation sous jacent	2,00%	2,00%	2,00%
Age moyen de mise en pension	62 - 65	62 - 65	62 - 65
ASPAC zone			
Taux d'actualisation	3,81 - 9,16%	3,17 - 8,18%	3,81 - 8,67%
Taux prévisionnel des futures augmentations de salaires	7,00 - 8,47%	7,00 - 9,00%	7,00 - 10,00%
Taux d'inflation sous jacent	2,50%	3,00%	3,00%
Age moyen de mise en pension	55 - 65	55 - 60	55 - 60

Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les obligations ont légèrement augmenté dans la zone EURO ainsi que dans la zone Asie-Pacifique par rapport à l'année précédente en raison de l'évolution des taux du marché. Ils sont basés sur les taux d'obligations d'entreprises

notées AA dont la maturité correspond à la durée des engagements du Groupe.

Les tables de mortalité utilisées sont les tables standards généralement acceptées dans les pays offrant les avantages.

Analyse de sensibilité

Notre analyse de sensibilité liée aux engagements du Groupe en matière de pension nous indique que les hypothèses choisies ont une influence directe sur leur calcul.

Variations dans les actifs du plan en EUR '000'	31/12/13	Impact	en %
Taux d'actualisation +0,5%	6 566	(296)	-4,3%
Taux d'actualisation -0,5%	7 182	320	4,7%
Taux d'augmentation de salaires +0,5%	7 179	317	4,6%
Taux d'augmentation de salaires -0,5%	6 565	(297)	-4,3%

L'impact d'une variation de +/- 0,5% du taux d'actualisation ou du taux d'augmentation des salaires est inférieur à 5% des obligations brutes.

qualifiantes, ils sont donc détenus par des compagnies n'ayant aucun lien avec le Groupe.

Les actifs de couverture des régimes financés du Groupe sont constitués à 100% de polices d'assurance

La durée moyenne restante des principaux régimes à prestation définies s'établit entre 15 et 20 ans.

31. PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le Conseil d'Administration, avec l'accord de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 2008, a décidé d'accorder un plan d'options sur actions à ses cadres

supérieurs (environ 40 personnes) dans le but de les associer au développement à long terme du Groupe. Le détail de ces plans est repris ci-dessous :

Plans d'option sur action consentis par la société								
Plan	Bénéficiaires	Attribution le	Échéance	Prix d'exercice	Périodes d'exercice	Nombre d'options à exercer au		
						31/12/13	31/12/12	31/12/11
ESOP 2008 (B + G)	Belgique et Allemagne	27/05/08	26/05/15	33,58	De 2012 à 2015, du 15 mars au 31 mai et du 15 septembre au 15 novembre	17 050	17 050	17 050
ESOP 2008 (F)	France	6/10/08	26/05/15	29,71	En 2012 du 6 octobre au 15 novembre ; de 2013 à 2015, du 15 mars au 31 mai et du 15 septembre au 15 novembre	5 500	5 500	5 500
Total						22 550	22 550	22 550

Chaque option donne droit à l'achat d'une action Hamon au prix d'exercice et aux dates indiquées. Ce droit n'est exerçable que si le bénéficiaire est toujours au service du Groupe lors des périodes d'exercice. Il convient de noter que le management américain du Groupe bénéficie

de « phantom stock options » aux mêmes conditions que le management français. Ces « phantom options » sont donc un plan dont le règlement est fait par un paiement et non en actions.

Plan d'options sur actions	2013		2012	
	Nbre d'options sur actions	Valeur d'exercice moyenne pondérée	Nbre d'options sur actions	Valeur d'exercice moyenne pondérée
Nombre d'options sur actions au 1 ^{er} janvier	22 550	32,64	22 550	32,64
Options sur actions octroyées	0	0,00	0	0,00
Perte de droits	0	0,00	0	0,00
Options sur actions exercées	0	0,00	0	0,00
Options expirées	0	0,00	0	0,00
Nombre d'options sur actions au 31 décembre	22 550	32,64	22 550	32,64
Options sur actions exerçables au 31 décembre	0	0,00	0	0,00

La volatilité est estimée sur la base des volatilités historiques sur 50 et 500 jours. Compte tenu de leur valeur d'exercice et de la prise en charge des valeurs initiales, le plan d'options sur actions

représente une charge de EUR 0 millier (2012 EUR 0 milliers et 2011 EUR 29 milliers) calculée selon le modèle de Black & Scholes.

32. PASSIFS FINANCIERS

Détail de la dette financière			
en Eur '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Emprunts bancaires	111 374	83 417	80 312
Découverts autorisés en compte courant	7 752	9 557	1 215
Sous-total dettes bancaires	119 126	92 974	81 527
Dettes de location-financement	3 914	3 266	3 778
Billets de trésorerie	52 415	35 906	32 263
Autres obligations financières	2 648	336	4 951
Sous-Total autres dettes	58 977	39 508	40 992
Total	178 103	132 482	122 519
Dont :			
Sous-total courant (échéant dans l'année)	86 137	72 616	50 596
Echéant la 2 ^{ème} année	615	2 381	609
Echéant la 3 ^{ème} année	90 034	222	359
Echéant la 4 ^{ème} année	0	56 017	8 917
Echéant la 5 ^{ème} année ou après	1 317	1 246	62 038
Sous-total non courant	91 966	59 866	71 923
Total	178 103	132 482	122 519
Dont :			
Passifs financiers échéants dans l'année en			
EUR	60 388	54 683	33 670
USD	2 609	179	171
Autres	23 140	17 754	16 755
Passifs financiers non courant en			
EUR	90 166	55 154	65 070
USD	497	708	905
Autres	1 303	4 004	5 948
Total	178 103	132 482	122 519

Les dettes bancaires du Groupe au 31 décembre 2013 (EUR 119 126 milliers) sont principalement relatives à la convention de crédit syndiqué du 4 juillet 2011 (EUR 87 437 milliers).

Cette convention reste assortie de conditions avantageuses au niveau des marges de financement. Les lignes de crédit «revolver» et garanties bancaires ont une échéance en 2016, avec un seul remboursement in fine pour la partie crédit «revolver». Au 31 décembre 2013, le Groupe avait la possibilité de procéder à une nouvelle désintermédiation bancaire sur sa dette, autre que celle déjà réalisée grâce au programme domestique belge de billets de trésorerie, et d'augmenter la ligne de garanties bancaires à concurrence du montant annulé sur la ligne de crédit «revolver». Cette désintermédiation est intervenue en janvier 2014 sous la forme

d'une émission obligataire pari passu avec la convention de crédit syndiqué du 4 juillet 2011 (voir note 45).

Il n'y a pas de sûretés consenties au syndicat de banques. La convention est pour le reste assortie de conditions habituelles liées :

- à l'absence de mise en gage d'actifs au profit de tiers par les sociétés garantes ;
- à l'absence d'investissement ou de désinvestissements majeurs ;
- à la fourniture régulière d'information financière ;
- à la non survenance de «MAC» - material adverse changes ou éléments ayant une influence négative significative ;
- à la limitation de paiement de dividendes à 50% ou 33% du bénéfice distribuable selon l'évolution du ratio Net Debt/EBITDA.

La convention de crédit syndiqué impose également le respect de ratios Net Debt/EBITDA, EBITDA/Net Cash Interest Payable, Net Debt/Book Equity et limite les dépenses d'investissement de capital.

Le Groupe respecte l'ensemble des covenants applicables. Les marges de financement sur la ligne de crédit «revolver» varient entre 1,1 % et 2,5 % en fonction du ratio Net Debt/EBITDA.

Le programme domestique belge de billets de trésorerie signé le 30 août 2010 avec deux dealers reste un

vrai succès auprès des investisseurs. Le montant des billets de trésorerie au 31 décembre 2013 est de EUR 52 415 milliers.

Le coût moyen de la dette s'établit à 3,24 % pour 2013 (3,31 % pour 2012), voire 3,74 % (3,92 % pour 2012) si on incorpore dans l'analyse l'amortissement des coûts de mise en place des conventions de crédit.

La dette du Groupe Hamon, à l'exception des dettes de leasing et des billets de trésorerie, porte un intérêt variable.

33. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Dettes commerciales	104 903	90 032	56 924
Dettes vis-à-vis des parties liées	2 268	2 179	2 602
Autres avances reçues	2 768	3 887	4 210
Dettes sociales et salariales	13 421	14 209	15 600
Autres dettes fiscales	11 827	10 344	6 803
Autres dettes courantes	6 905	3 869	4 618
Comptes de régularisation	2 826	2 414	3 382
Total	144 918	126 934	94 139

Les sociétés du Groupe Hamon reçoivent en moyenne entre 30 et 60 jours de crédit de leurs fournisseurs.

34. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Instrument financiers dérivés qualifiants comme « couvertures de flux de trésorerie » et « couverture d'investissement net »

En EUR '000'	Montants Notionnels ou contractuels			Justes Valeurs		
		31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de change à terme : devises vendues	Actifs		3 107		31	
	Passifs			7 497		(368)
Contrats de change à terme : devises achetées	Actifs					
	Passifs					
Swaps sur taux d'intérêt		31 424	31 424	(757)	(1 177)	
Couvertures d'investissement net						
Cross currency swaps		11 424	11 424	407	(87)	
Total juste valeur				(350)	(1 233)	(368)

La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace de flux de trésorerie ou d'investissement net doit être comptabilisée directement en capitaux propres respectivement dans les réserves de couverture ou dans les écarts de conversion. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture doit être comptabilisée en résultat.

Au 31 décembre 2013, il n'y avait plus de contrats de change à terme ayant obtenu la qualification de couverture de flux de trésorerie.

Au cours du premier semestre 2012, le Groupe Hamon a conclu plusieurs contrats de couverture à 5 ans, des swaps de taux d'intérêt (IRS) en Euro et des Cross Currency IRS (CCIRS) « fixe USD contre flottant EUR ». Ces derniers peuvent être considérés comme des opérations synthétiques composées d'un IRS en Euro payeur sur la jambe fixe et d'un CCIRS « fixe contre fixe » payeur sur la jambe USD et receveur sur la jambe

EUR. Les IRS (y compris ceux considérés comme des composants d'opérations synthétiques) payent sur les jambes fixes un taux de 1,335% et reçoivent l'EURIBOR 3 mois. Ils sont considérés comme des couvertures efficaces contre les fluctuations de taux d'intérêts des dettes bancaires existantes. Les CCIRS « fixe contre fixe » couvrent une partie de notre investissement net aux USA.

Ces couvertures étaient toujours en place au 31 décembre 2013.

Les IRS (y compris ceux considérés comme des composants d'opérations synthétiques) d'un montant notionnel total de EUR 31 424 milliers et les CCIRS d'un montant notionnel total de EUR 11 424 milliers ont conservé les qualifications respectivement de couverture de flux de trésorerie et de couverture d'investissement net, et ont des justes valeurs respectivement de EUR - 757 milliers et EUR 407 milliers au 31 décembre 2013.

Instrument financiers dérivés qualifiants comme « détenus à des fins de transaction »

En EUR '000'	Montants Notionnels ou contractuels			Justes Valeurs		
		31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Contrats de change à terme : devises vendues	Actifs	36 460		714		
	Passifs	10 659	40 024	(86)	(139)	(296)
Contrats de change à terme : devises achetées	Actifs			594		27
	Passifs	22 423	19 764	(482)	(69)	(6)
"Gains de change non-réalisés"				714		27
"Pertes de change non-réalisées"				(568)	(207)	(303)
Justes valeurs reconnues en compte de résultat				147	(207)	(276)

Les contrats de change à terme négociés pour couvrir des risques transactionnels sur les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de transaction.

Il faut cependant noter que ces contrats de change à terme sont bien utilisés pour couvrir des transactions

existantes et des engagements et qu'ils ne sont donc pas spéculatifs par nature.

Les justes valeurs ont été immédiatement reconnues dans le compte de résultats dans les gains ou pertes de change non-réalisés.

35. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et Passifs financiers

En EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11	Hiérarchie des justes valeurs
Actifs financiers				
Trésorerie	120 133	83 925	83 227	
Actifs financiers disponibles à la vente	2 634	2 357	3 906	Niveau 3
Prêts et créances	117 706	129 532	86 942	
Actifs financiers dérivés	1 121	31	27	Niveau 2
Total	241 594	215 845	174 102	
Passifs financiers				
Emprunts au coût amorti	178 103	132 482	122 519	
Autres dettes	120 900	107 690	71 914	
Passifs financiers dérivés	1 325	1 471	670	Niveau 2
Total	300 328	241 643	195 104	

Afin de refléter l'importance des données utilisées lors des évaluations à la juste valeur, le Groupe Hamon classe ces évaluations selon une hiérarchie qui se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- **Niveau 2** : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; et
- **Niveau 3** : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Les valeurs comptables présentées sont identiques aux justes valeurs des actifs et passifs financiers dès lors qu'elles ont été calculées selon les principes décrits par ailleurs ou qu'elles n'ont pas été considérées différentes de l'évaluation au coût amorti pour les créances et dettes à court terme et les emprunts à taux variable.

Les actifs financiers sont principalement courants. Leur juste valeur ne diffère donc pas de leur valeur comptable. Leur valeur comptable tient déjà compte des provisions éventuelles lorsque leur recouvrement semble compromis. Les actifs financiers disponibles à la vente représentent

des investissements dans diverses petites sociétés non cotées en bourse, ils ont été évalués à leur valeur d'acquisition. Leur juste valeur est supérieure à leur valeur d'acquisition mais étant donné l'impact minime, il n'en a pas été tenu compte.

Les passifs financiers non courants ont été évalués au coût amorti net de coûts de transaction. Les emprunts comprennent principalement la dette renégociée en fin d'année dont la juste valeur est comparable à la valeur dans les comptes. Les autres dettes sont principalement des dettes d'exploitation dont la juste valeur ne diffère pas de la valeur comptable en égard à leur caractère courant.

Les actifs et passifs financiers dérivés indiqués dans le tableau ne comprennent que des contrats de change à terme. Ces derniers sont repris dans cette note à l'actif et au passif pour leur montant notionnel corrigé à l'actif et au passif des justes valeurs selon qu'elles soient positives ou négatives.

La valeur de marché des IRS et CCIRS est fournie par les banques. La juste valeur des instruments de change à terme est calculée via un modèle interne alimenté par des données de marché.

36. POLITIQUE DE GESTION DU RISQUE

a) Gestion du risque de change

Les opérations et les transactions internationales du Groupe, et en particulier les contrats de construction réalisés dans des pays lointains, l'exposent au risque de change des devises étrangères dans la gestion courante de ses affaires. Le risque de change peut être

défini comme la variation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs en raison des variations des cours des devises étrangères. Les risques de change les plus significatifs du Groupe sont induits par les transactions en dollar américain et en livre sterling anglaise.

b) Effets de conversion des actifs nets pour les entités hors de la zone Euro

Beaucoup d'entités du Groupe sont localisées en dehors de la zone Euro. Les comptes de ces entités sont convertis en Euro de manière à pouvoir les inclure dans les comptes consolidés du Groupe. Les effets des fluctuations des devises sur la conversion des actifs nets des entités hors zone Euro du Groupe sont

reflétés dans la position consolidée des capitaux propres du Groupe. Pour le calcul de l'exposition aux fluctuations des devises, nous avons fait l'hypothèse que les investissements dans les entités opérationnelles hors zone Euro sont permanents et le réinvestissement dans ces entités continu.

c) Risque de change sur les actifs et passifs financiers

Pour réduire l'exposition aux fluctuations des devises sur les actifs et passifs financiers, le Groupe Hamon utilise diverses stratégies :

- Tenter d'équilibrer ses engagements de ventes et achats dans des devises similaires.
- Limiter au minimum les facturations en devises différentes de la devise fonctionnelle de l'entité Hamon.
- Remonter les expositions aux fluctuations des devises au siège du Groupe, les consolider et si nécessaire décider de couvrir les positions nettes consolidées

par l'utilisation d'instruments financiers, en particulier des contrats de change à terme.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs financiers consolidés de toutes les filiales exprimés dans d'autres devises que leur devise fonctionnelle ainsi que les engagements fermes dans ces autres devises (contrats à facturer, commandes signées) et enfin, les instruments financiers qu'elles ont conclus pour réduire leur exposition par rapport à ces devises :

En EUR '000'	31/12/13				31/12/12				31/12/11			
	USD	GBP	Autres devises	TOTAL	USD	GBP	Autres devises	TOTAL	USD	GBP	Autres devises	TOTAL
actifs financiers	79 991	2 613	6 416	89 020	100 671	3 302	8 297	112 270	18 199	1 865	7 545	27 609
passifs financiers	(10 653)	(198)	(11 219)	(22 070)	(37 000)	(248)	(2 375)	(39 623)	(6 286)	(104)	(2 644)	(9 034)
Exposition bilantaire brute	69 338	2 415	(4 803)	66 950	63 671	3 054	5 922	72 647	11 913	1 761	4 901	18 575
Exposition brute												
< engagements fermes	8 860	(132)	(15 765)	(7 037)	72 125	(687)	(722)	70 716	84 008	-	607	84 615
Instruments financiers												
dérivés	(29 014)	(621)	-	(29 635)	(46 063)	315	(3 139)	(48 887)	(16 295)	(309)	(6 723)	(23 327)
Exposition nette	49 184	1 662	(20 568)	30 278	89 733	2 682	2 061	94 476	79 626	1 452	(1 215)	79 863
+ pour flux entrant / () pour flux sortant												

Comme mis en évidence ci-dessus, le montant de l'exposition nette en US Dollar au 31 décembre 2013 a diminué par rapport à 2012 grâce à la transformation d'une part importante de son carnet de commandes en USD en chiffre d'affaires. Certains projets en USD sont néanmoins encore dans le carnet de commandes et d'autres déjà au bilan sous forme de créances commerciales (actifs financiers). Le Groupe est à ce jour bien

couvert sur l'exposition US dollar en provenance des projets. L'essentiel de l'exposition nette à l'US dollar vient d'un prêt entre sociétés du groupe en USD posté à l'actif de la holding de tête du Groupe dont la devise de référence est l'Euro.

L'essentiel des instruments financiers dérivés qui couvrent le risque de change sur le US Dollar sont des changes à terme (voir notre 35)

En EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Sensibilité au taux du marché			
% variation de l'EURO	10%	10%	10%
Impact sur résultat année en cours	6 695	7 265	1 858
Impact sur les flux financiers futurs	3 028	9 448	7 986

Une appréciation/dépréciation de 10% de l'Euro par rapport à son taux de fin d'année pour toutes les devises utilisées par le Groupe aurait provoqué un impact négatif/positif de respectivement EUR 6 695 milliers sur le compte de résultats de l'année en cours et de EUR 3 028 milliers sur les flux financiers futurs après couverture.

Ce calcul ne se rapporte qu'aux positions bilantaires.

L'impact de l'évolution du taux de change EUR/USD sur le résultat du Groupe en 2013 est de EUR -5 023 milliers sur le chiffre d'affaires et de EUR -495 milliers sur le résultat opérationnel courant.

d) Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de l'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêt et à leur impact possible sur le coût de financement. La majeure partie du coût de la dette du Groupe est basée sur l'EURIBOR-3 mois. La politique du Groupe consiste à limiter son exposition à la volatilité des taux d'intérêt en utilisant des instruments financiers qui permettent de convertir ce taux d'intérêt variable en un taux fixe, en particulier des Swaps de taux d'intérêt (IRS).

Au cours du premier semestre 2012, le Groupe Hamon a conclu plusieurs contrats de couverture à 5 ans, des swaps de taux d'intérêt (IRS) en euro et des Cross Currency IRS (CCIRS) « fixe USD contre flottant EUR ». Ces couvertures étaient toujours en place au 31 décembre 2013 (voir note 34).

Le tableau suivant montre les dettes du Groupe (hors frais d'émission de la dette) générant un taux d'intérêt fixe et celles générant un taux variable :

En EUR '000'	31/12/13		31/12/12		31/12/11	
	Taux moyen	Principal	Taux moyen	Principal	Taux moyen	Principal
Taux fixe						
Dettes financières	6,50%	680	6,50%	887	10,94%	5 620
Taux variable						
Dettes financières	3,23%	177 423	3,29%	131 595	3,98%	118 030
	3,24%	178 103	3,31%	132 482	4,30%	123 650

Le calcul de sensibilité au taux d'intérêt du marché est basé sur une variation hypothétique de 10 points de base du taux d'intérêt de référence du marché (comparable à la variation de l'EURIBOR-3M sur l'année 2013).

En cas d'augmentation ou de diminution des taux du marché de 10 points de base, l'impact en valeur absolue sur le résultat s'élèverait à EUR 177 milliers.

En EUR '000'	2013	2012	2011
Sensibilité au taux du marché			
Changement des pb	10	115	60
Impact sur résultat	177	1 513	708
Effet de couverture des IRS	(31)	(361)	
Gain ou perte nette	146	1 152	708

L'impact sur la réserve de couverture est non significatif.

Les coûts de financement du Groupe s'analysent comme suit (pour plus de détail, nous invitons le lecteur à se référer à la note 12) :

En EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Intérêt sur dettes et découverts bancaires	(5 920)	(4 983)	(4 776)
Intérêt sur dettes de location financement	(102)	(127)	(138)
TOTAL charges d'intérêt	(6 022)	(5 110)	(4 914)
Prise en charge coûts suite à remboursement anticipé			(194)
Coûts de mise en place de facilités de crédit (coût amorti sous IFRS)	(1 036)	(952)	(1 131)
Autres coûts de financement	(4 499)	(1 276)	(796)
TOTAL autres coûts de financement	(5 535)	(2 228)	(2 121)
TOTAL	(11 557)	(7 338)	(7 035)

Ni les actifs financiers ni les dettes commerciales du Groupe ne génèrent des revenus ou charges financiers

significatifs, et ce en regard des taux d'intérêt historiquement bas.

e) Gestion du risque de crédit

Le Groupe est exposé au risque crédit principalement de par son activité de construction. Néanmoins le risque est moins important qu'une société de construction classique dans la mesure où la qualité financière moyenne des clients du Groupe Hamon est très élevée puisqu'il s'agit principalement de grands groupes internationaux d'Engineering & Contracting (EPC) ou de production d'énergie. Le risque client se matérialise dans les comptes étant donné que le défaut de paiement d'un client pourrait conduire à une réduction de valeur sur la créance commerciale concernée. Lorsqu'une créance devient douteuse, suite à la cessation de paiement ou à la mise en faillite d'un client, le Groupe acte une provision pour créances douteuses dans ses comptes. Si, par la suite, la créance devient irrécupérable, une réduction de valeur est actée sur la partie irrécupérable de la créance concernée. Le Groupe n'a pas de concentration significative du risque crédit étant donné que ce risque est réparti sur un nombre important de clients et contreparties dans le monde. Le client le plus important est un client chinois qui représente 4,85 % du total des créances commerciales.

Lors de la conclusion de contrats importants, le département financier procède à une analyse crédit du client sur base de rapports crédits obtenus auprès de sociétés extérieures.

Selon la qualité financière du client, le Groupe décide de couvrir ou non son risque crédit. En outre, il prend des mesures particulières pour la clientèle située dans les pays où le risque est significatif. Comme instruments de couverture du risque crédit, le Groupe a notamment recours au paiement avant livraison, au crédit documentaire irrévocable et confirmé par nos banques ainsi qu'à des polices d'assurance-crédit sur mesure couvrant les risques résiduels (politiques, embargo) et le risque de tirage abusif des garanties bancaires.

Le tableau suivant présente une analyse âgée des créances financières du Groupe. Celles-ci comprennent les créances commerciales et autres créances du Groupe, à l'exception des créances non financières comme les taxes et autres impôts à recevoir. Les montants présentés dans le tableau suivant sont les montants nominaux des créances avant la constitution de provisions pour créances douteuses.

Monitoring des créances financières						
En EUR '000'	TOTAL	Echu > 3 mois	Echu 2-3 mois	Echu 1-2 mois	Courant	Non échu
Au 31 décembre 2013	130 175	8 469	2 658	12 187	74 893	31 968
Au 31 décembre 2012	129 532	12 587	4 063	6 435	43 124	63 324
Au 31 décembre 2011	86 942	10 587	1 487	4 390	43 728	26 750

Les délais de paiement clients des créances commerciales sont usuellement entre 30 et 60 jours.

Les créances commerciales dont les termes ont été renégociés ne sont pas significatives. Le Groupe ne

détient pas de garanties ou d'autres formes de rehaussement de crédit sur ses créances. Les montants de provision pour créances douteuses ont évolué comme suit au cours des trois dernières années.

En EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Balance d'ouverture	(2 553)	(2 833)	(3 358)
Montants réduits de valeur durant l'année	(989)	(901)	(497)
Montants récupérés durant l'année	110	6	217
Autres (différence de change, transfert,...)	(397)	1 175	805
Balance de clôture	(3 829)	(2 553)	(2 833)
Réduction de valeur nette sur créances dans le résultat	(879)	(895)	(280)

f) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à la capacité du Groupe à honorer et à respecter ses engagements liés à ses passifs financiers.

Le Groupe est resté avec une position de dette nette à la fin 2013.

En EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Trésorerie	120 133	83 925	83 227
Total liquidités	120 133	83 925	83 227
Dettes financières courantes & portion courante des dettes financières long terme	(86 137)	(72 616)	(57 188)
Dettes financières à long terme	(91 966)	(59 866)	(65 331)
Total dettes financières	(178 103)	(132 482)	(122 519)
Liquidités nettes	(57 970)	(48 557)	(39 292)

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit revolving importante auprès du pool bancaire pour faire face aux éventuels besoins à court terme (voir note 32).

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles consolidées du Groupe :

Monitoring du risque de liquidité 31/12/13						
En EUR '000'	TOTAL	Dû avant 6 mois	Dû 6-12 mois	Dû 1-2 ans	Dû 2-5 ans	Dû au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires/billets de trésorerie	52 415	52 415	-	-	-	-
Emprunts bancaires	119 126	-	30 521	-	88 605	-
Dettes de location financement	3 914	-	688	1 185	859	1 182
Autres dettes financières	2 648	-	2 513	-	-	135
Dettes commerciales et autres	131 460	129 627	784	1 049	-	-
Instruments financiers dérivés	204	-	204	-	-	-
Total	309 767	182 042	34 710	2 234	89 464	1 317

Monitoring du risque de liquidité 31/12/12

En EUR '000'	TOTAL	Dû avant 6 mois	Dû 6-12 mois	Dû 1-2 ans	Dû 2-5 ans	Dû au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires/billets de trésorerie	35 906	35 906	-	-	-	-
Emprunts bancaires	92 974	-	35 899	1 919	55 156	-
Dettes de location financement	3 266	-	475	461	1 011	1 318
Autres dettes financières	336	-	336	-	-	-
Dettes commerciales et autres	107 690	105 392	1 314	956	-	28
Instruments financiers dérivés	1 471	-	1 471	-	-	-
Total	241 643	141 298	39 495	3 336	56 167	1 346

Monitoring du risque de liquidité 31/12/11

En EUR '000'	TOTAL	Dû avant 6 mois	Dû 6-12 mois	Dû 1-2 ans	Dû 2-5 ans	Dû au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires/billets de trésorerie	32 263	32 263	-	-	-	-
Emprunts bancaires	81 527	-	19 909	4 282	55 909	1 427
Dettes de location financement	3 778	377	377	449	1 350	1 454
Autres dettes financières	4 951	-	4 491	205	255	-
Dettes commerciales et autres	79 530	75 389	3 641	209	-	291
Instruments financiers dérivés	671	-	671	-	-	-
Total	202 720	107 800	29 089	5 145	57 514	3 172

g) Gestion du risque lié au capital

Le Groupe gère son capital de façon à assurer au Groupe une continuité d'exploitation tout en optimisant le ratio dettes/capitaux propres. L'objectif du Groupe est de disposer de la souplesse suffisante pour financer les frais d'exploitation et les besoins en capital d'un groupe d'engineering international diversifié. La stratégie globale du Groupe reste inchangée en comparaison de 2012.

La structure du capital du Groupe se compose de la dette, qui comprend les emprunts présentés à la note 32,

de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des capitaux propres lesquels incluent le capital émis, les réserves et les résultats non distribués, présentés aux notes 27 et 28.

Le Conseil d'administration examine régulièrement la structure du capital. Dans le cadre de cet examen, les administrateurs évaluent le coût du capital et les risques liés à chaque catégorie de capital de manière à en équilibrer la structure.

37. GAGES SUR LES ACTIFS DU GROUPE

Le tableau suivant montre l'évolution des gages sur les actifs du Groupe.

Les actifs financiers mis en gage sont principalement des comptes bancaires à usage restreint en Corée et des actifs courants en Inde.

Les immobilisations corporelles mises en gage sont essentiellement des terrains et des bâtiments en Corée

et en Inde, ainsi que des équipements nécessaires pour la construction de tours de refroidissement en Inde. Les gages sur stocks sont également localisés en Inde.

Ces gages ont été consentis en regard de la mise en place de conventions de crédit et garanties bancaires avec des banques indiennes et coréennes, donc hors pool bancaire (voir note 32), sans sûretés de la maison mère du Groupe Hamon.

En EUR '000'	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Stocks	992	924	603
Immobilisations corporelles	9 773	9 408	8 489
Actifs financiers	20 390	25 087	24 922
Total	31 156	35 420	34 014

Pour rappel, la convention de crédit syndiqué signée le 4 juillet 2011 n'est assortie d'aucune forme de sûretés

consenties aux membres du syndicat bancaire (voir note 32).

38. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE LOCATION-FINANCEMENT ET DE LOCATION SIMPLE

Contrats de location financement

Les principaux contrats de location financement concernent des terrains et bâtiments en Belgique, en France et en Amérique du Nord, libellés respectivement en euros et en dollars.

d'échanges pour tours de refroidissement en France. D'autres contrats moins importants existent pour des véhicules et des équipements de bureaux.

La principale opération de l'année 2013 concerne la location financement (sur une durée de cinq ans) d'une installation semi mobile de retraitement de surfaces

Les engagements du Groupe en matière de location financement pour les années futures peuvent se résumer comme suit:

en EUR '000'	Paiements minimaux			Valeur actuelle des paiements minimaux		
	31/12/13	31/12/12	31/12/11	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Montants dus pour les contrats de location-financement						
à moins d'un an	793	584	632	688	470	494
à plus d'un an mais moins de 5 ans	2 231	1 701	2 131	2 044	1 479	1 830
à plus de 5 ans	1 303	1 473	1 646	1 182	1 318	1 454
Sous-total	4 327	3 758	4 409	3 914	3 267	3 778
Moins : charges d'intérêt futures	(412)	(492)	(631)	N/A	N/A	N/A
Valeur actuelle des obligations	3 915	3 266	3 778	3 914	3 267	3 778
Moins : obligations courantes (comprises dans dettes courantes)				(688)	(470)	(494)
Dettes non courantes de location-financement				3 226	2 797	3 284

Le terme moyen pondéré des obligations de location financement est de 6,84 années et leur taux d'intérêt moyen pondéré est de 4,62%. La juste valeur de ces

dettes de location-financement est proche de leur valeur nominale.

Contrats de location simple

Les engagements pris par le Groupe en matière de contrats de location simple pour les années futures se présentent comme suit:

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Montants pris en charge dans l'année pour les contrats de location simple	6 042	5 863	5 125
Montants des paiements minimaux dus pour les contrats de location simple			
à moins d'un an	4 805	4 762	4 557
à plus d'un an mais moins de 5 ans	11 643	9 301	9 735
à plus de 5 ans	564	1 663	1 300
Total	17 012	15 726	15 592

Les contrats de location simple concernent principalement des usines, des bureaux et dans une moindre mesure des véhicules, des machines et des équipements de bureaux.

L'augmentation des engagements par rapport à l'année dernière s'explique essentiellement par la location d'une installation de production en Corée pour notre BU échangeurs de chaleur process.

39. ENGAGEMENTS

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à émettre des garanties en faveur de ses clients relatives au remboursement d'acompte, à la bonne exécution des contrats et à des obligations de garanties techniques.

Certains de ces engagements sont sous la forme de garanties bancaires, d'assurances ou de crédits documentaires / SBLC import émises sur les lignes du Groupe :

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Crédits documentaires / SBLC import	20 826	2 815	7 415
Garanties bancaires	203 654	192 262	124 069
Garanties d'assurances	56 013	67 923	59 648
Total	280 492	263 000	191 131

Le volume d'émission des garanties bancaires est étroitement lié à l'activité du Groupe.

La ligne disponible pour l'émission de lettres de crédit et garanties bancaires sous la convention de crédit syndiqué est de EUR 250 000 milliers. Le Groupe dispose également de facilités de « US bonds » à concurrence de USD 100 000 milliers, en augmentation par rapport à 2012 (USD 50 000 milliers).

Le Groupe fait de plus en plus appel à des SBLC import (engagements pour EUR 20 826 milliers au 31 décembre 2013) afin d'améliorer les conditions de paiements avec certains fournisseurs.

Par ailleurs, le Groupe a cautionné des engagements vis-à-vis de sociétés cédées en 2005 (FBM), faillies (HRCI) ou entreprises associées (OHL et BFT) comme suit :

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Engagements de bonne exécution d'affaires	182	182	482
Lettres de confort à des banquiers	1 286	1 286	2 570
Lettres de confort à des fournisseurs			4 080
Garanties bancaires	48	89	328
Total	1 515	1 557	7 459

Les engagements pour lesquels une sortie de ressource sans recours réaliste sur le tiers est probable sont enregistrés en tant que passifs.

40. PASSIFS ÉVENTUELS

Aucun nouveau litige significatif n'est survenu en 2013. Les principaux litiges toujours en cours sont :

Faillite de Hamon Research-Cottrell Italia (HRCI)

L'assemblée générale de HRCI a décidé de mettre cette dernière en liquidation volontaire en avril 2005. Hamon avait déjà provisionné un montant significatif pour cette liquidation dans ses comptes 2004.

En juin 2005, le liquidateur a déposé les livres auprès du Tribunal de Commerce de Milan. Un accord pour solde de tout compte a été signé entre Hamon et le curateur de la faillite de HRCI en juillet 2008.

FBM Hudson Italiana

La société italienne FBM Hudson Italiana Spa cédée par le Groupe Hamon en décembre 2005, a perdu l'action judiciaire intentée à l'encontre de ses anciens administrateurs, aux termes de laquelle elle leur réclamait des dommages et intérêts de l'ordre de EUR 14 millions au

titre d'une prétendue surévaluation de l'actif net. FBM a interjeté appel sur la partie du jugement la condamnant au paiement de dommages et intérêts aux anciens administrateurs pour procédure téméraire et vexatoire (EUR 100 000).

Amiante

Le Groupe est impliqué dans diverses procédures de dommages corporels liées à l'amiante. Ces litiges trouvent leur cause dans une période antérieure à l'acquisition par le Groupe en 1998 des actifs de Research Cottrell, Inc. L'amiante n'est pas utilisée dans l'exploitation de Hamon aux Etats-Unis. Dans les conventions d'acquisition de 1998, le vendeur s'est engagé à indemniser le Groupe de tous dommages subis en raison de telles procédures.

Les coûts de ces procédures sont, jusqu'à présent, exclusivement pris en charge par le vendeur. Dans la mesure où ces procédures remontent à une période antérieure à l'acquisition des sociétés américaines du Groupe et compte tenu de la clause d'indemnisation, la direction de Hamon est d'avis que celles-ci ne présentent pas de risques de responsabilité significative pour le Groupe.

Autres litiges

La nature des activités du Groupe conduit ce dernier à introduire/recevoir des réclamations envers/de la part de ses clients et de ses fournisseurs. Les réclamations sont couvertes par des provisions spécifiques à partir du moment où il est probable que celles-ci donneront

lieu à une sortie de ressources et leur montant peut être estimé de façon fiable. Le Groupe estime que ces réclamations ne risquent pas globalement d'entamer la situation financière de Hamon.

41. PARTIES LIÉES

La société-mère ultime du Groupe est la société Sopal International SA. Voir la note 28 pour le détail de la structure de l'actionariat du Groupe. Les transactions entre la Société et ses filiales, qui

sont des parties liées de la Société ont été éliminées en consolidation et ne sont pas reprises dans cette note. Les détails des transactions entre la Société et les autres parties liées sont mentionnés ci-dessous :

Compte de résultats au 31/12/13

en EUR '000'

	Achats				Revenus		
	de biens	de services	locations d'actifs	management fees	de biens	de services	royalties
Actionnaire de contrôle et entités contrôlées directement ou indirectement par l'actionnaire de contrôle	-	70	-	-	293	-	-
Autres actionnaires avec influence significative	-	-	-	4	481	-	152
Entreprises associées et co-entreprises	-	158	-	-	331	31	-
Autres parties liées	-	-	-	-	-	-	-

BILAN au 31/12/13

en EUR '000'

	Créances non courantes	Créances courantes	Passifs non courants	Passifs courants
Actionnaire de contrôle et entités contrôlées directement ou indirectement par l'actionnaire de contrôle	275	850	-	693
Autres actionnaires avec influence significative	-	2 178	-	229
Entreprises associées et co-entreprises	-	-	-	-
Autres parties liées	94	455	170	1 345

Compte de resultats au 31/12/12

en EUR '000'

	de biens	Achats			de biens	Revenus	
		de services	locations d'actifs	management fees		de services	royalties
Actionnaire de contrôle et entités contrôlées directement ou indirectement par l'actionnaire de contrôle	-	70	-	-	262	-	-
Autres actionnaires avec influence significative	-	-	-	5	829	-	442
Entreprises associées et co-entreprises	-	294	-	-	128	60	-
Autres parties liées	-	-	-	-	-	-	-

BILAN au 31/12/12

en EUR '000'

	Créances non courantes	Créances courantes	Passifs non courants	Passifs courants
Actionnaire de contrôle et entités contrôlées directement ou indirectement par l'actionnaire de contrôle	-	941	-	694
Autres actionnaires avec influence significative	-	1 484	-	246
Entreprises associées et co-entreprises	-	580	502	1 240
Autres parties liées	-	-	-	-

Compte de resultats au 31/12/11

en EUR '000'

	de biens	Achats			de biens	Revenus	
		de services	locations d'actifs	management fees		de services	royalties
Actionnaire de contrôle et entités contrôlées directement ou indirectement par l'actionnaire de contrôle	2	70	-	-	270	-	-
Autres actionnaires avec influence significative	23	-	-	-	1 027	-	202
Entreprises associées et co-entreprises	-	-	-	-	-	-	-
Autres parties liées	-	-	-	-	-	-	-

BILAN au 31/12/11

en EUR '000'

	Créances non courantes	Créances courantes	Passifs non courants	Passifs courants
Actionnaire de contrôle et entités contrôlées directement ou indirectement par l'actionnaire de contrôle	-	628	-	693
Autres actionnaires avec influence significative	-	1 658	-	1 630
Entreprises associées et co-entreprises	-	580	502	1 240
Autres parties liées		-		

Durant les trois derniers exercices, aucune réduction de valeur n'a été actée sur des créances relatives à des parties liées. Les autres entités contrôlées par l'actionnaire de contrôle directement ou indirectement reprennent les sociétés suivantes :

- Gefimco SA ;
- Cogim NV ;
- Promo Services (Belgium) SA.
- Cofragim

Les relations avec les parties liées concernent pour l'essentiel des relations commerciales (marchandises et prestations de services rémunérés, paiement de « management fees » aux actionnaires, location de surfaces de bureaux).

Le Groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs aux parties liées à l'exception d'engagements vis-à-vis d'entreprises associées, repris sous la note 32. Les ventes et achats de biens à ces parties liées sont réalisés aux termes et conditions habituelles du Groupe.

42. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Nous détaillons dans le tableau ci-après les rémunérations (en cumul et charges comprises) de l'Administrateur délégué et des autres membres du Comité Exécutif

qui doivent être considérés comme les « principaux dirigeants » au sens de la définition d'IAS 24.

en EUR '000'	2013 (2)	2012 (1)	2011 (1)
Avantages à court terme	438	371	334
Rémunération fixe	3 070	3 128	2 952
Rémunération variable	2 396	2 283	2 436
Sous-total	5 904	5 782	5 722
Avantages postérieurs à l'emploi	417	371	351
Total	6 321	6 153	6 073

(1) Equivalent temps plein de 8 personnes en 2011 et 2012

(2) Equivalent temps plein de 7,75 personnes en 2013

En outre, une somme de EUR 614 000 a été payée par Hamon Corporation aux USA dans le cadre d'une régularisation d'impôts de Francis Lambilliotte pour les années antérieures. Cette somme sera régularisée sur les émoluments futurs du CEO.

Par ailleurs, le total des émoluments bruts aux administrateurs non exécutifs à charge du compte de résultats

pour l'exercice 2013 s'élève à EUR 189 milliers (EUR 182 et 179 milliers pour les deux exercices précédents). Ces émoluments sont dépendants de l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Il n'y a pas eu d'attribution de tantièmes et la Société n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs. Les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec la Société.

43. PERSONNEL

Les charges/coûts de personnel sont présentés en note 9.

La répartition de l'effectif moyen du Groupe par secteur d'activité est la suivante :

Effectif moyen par BU	2013	2012	2011
Systèmes de refroidissement	943	775	663
Echangeurs de chaleur process	233	221	218
Dépollution de l'air EMEA/Brésil	296	312	268
Dépollution de l'air & récupération d'énergie NAFTA	262	254	182
Cheminées	56	53	55
Corporate & Autres	53	49	49
Total	1 843	1 664	1 435

L'augmentation de l'effectif moyen du Groupe lors de l'exercice 2013 provient pour l'essentiel de la Business Unit Systèmes de refroidissement dont l'effectif de l'usine de production de faisceaux pour aérocondenseurs

(Chine) a augmenté de 145 personnes pour faire face à la forte demande de production.

L'effectif des autres Business Units est stable.

44. SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES SIGNIFICATIVES REÇUES

Les subventions et aides publiques significatives reçues en 2013 par les 26 principales filiales du Groupe (considérées pour la partie responsabilités sociétales – voir partie Paramètres du rapport) se sont élevées à EUR 406 milliers (respectivement EUR 596 milliers et EUR 345 milliers en 2012 et en 2011). Elles comprennent :

- des crédits d'impôt Recherche obtenus par des filiales basées en France ;
- une réduction du précompte professionnel pour une filiales belge, du fait de ses activités en R&D ;
- une deuxième intervention de l'Union Européenne dans le cadre du projet « Life + Project » pour la valorisation des déchets de plastique, suivi par notre usine d'Arrou (France).

45. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 24 janvier 2014, Hamon a clôturé une offre de EUR 55 millions d'obligations non subordonnées garanties par certaines de ses filiales et venant à échéance en 2020. L'offre fut sursouscrite. Les obligations ont été émises à 100% du pair comptable le 30 janvier 2014 et seront remboursées au pair le 30 janvier 2020.

Le produit de cette émission sera entièrement utilisé au remboursement et à l'annulation partielle de la ligne revolving de la convention de crédit bancaire de 2011, permettant une augmentation à due concurrence de la ligne des garanties bancaires pour supporter le développement des activités du Groupe.

46. HONORAIRES DU COMMISSAIRE

Pour l'ensemble du périmètre consolidé du Groupe, les honoraires perçus par le commissaire et son réseau (Deloitte) pour l'exercice 2013 s'élèvent à EUR 727 milliers et se répartissent comme suit :

En EUR	2013	2012
Honoraires liés à l'audit des comptes	694 478	751 344
Missions d'assistance fiscale	29 592	27 804
Autres missions d'assistance	2 750	3 637
Total	726 820	782 785



Deloitte Reviseurs d'Entreprises
 Berkenlaan 8b
 1831 Diegem
 Belgium
 Tél. + 32 2 800 20 00
 Fax + 32 2 800 20 01
 www.deloitte.be

Hamon & Cie (International) SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2013

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés d'Hamon & Cie (international) SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau de financement consolidé pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le total de l'actif mentionné dans le bilan consolidé s'élève à 516.189 (000) EUR et la perte consolidée (part du groupe) de l'exercice s'élève à 5.625 (000) EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de la société Hamon & Cie (International) SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde dans tous ses aspects significatifs avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'informations manifestement incohérentes par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem le 2 mars 2014

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Pierre-Hugues Bonnefoy

8. Comptes sociaux de Hamon & Cie (International) SA

Les comptes sociaux de la société mère Hamon & Cie (International) SA sont présentés ci-dessous de manière synthétique. Le rapport de gestion et les comptes annuels de Hamon & Cie (International) SA ainsi que le rapport du Commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique après leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2014, conformément aux articles 98, 100, 101 et 102 du Code des Sociétés publiés le 6 août 1999.

Ces rapports sont disponibles sur demande à l'adresse de la société :

Rue Emile Francqui 2,
1435 Mont-St-Guibert,
Belgique.

Le Commissaire a émis une attestation sans réserve des comptes annuels 2013 de Hamon & Cie (International) SA.

BILAN RÉSUMÉ AU 31 DÉCEMBRE, APRÈS RÉPARTITION

en EUR '000'	31/12/13	31/12/12	31/12/11
Actifs immobilisés	198 845	197 611	189 667
I. Frais d'établissement	3 163	3 334	4 324
II. Immobilisations incorporelles	2 303	2 039	1 659
III. Immobilisations corporelles	883	199	261
IV. Immobilisations financières	192 496	192 039	183 423
Actifs circulants	81 094	55 230	45 730
V. Créances à plus d'un an	520	678	722
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0	0
VII. Créances à un an au plus	78 065	53 945	44 374
VIII. Placements de trésorerie	92	0	0
IX. Valeurs disponibles	1 997	70	101
X. Comptes de régularisation d'actif	420	537	533
Total de l'actif	279 939	252 841	235 397
Capitaux propres	143 253	142 091	139 181
I. Capital	2 157	2 157	2 157
II. Prime d'émission	15 360	15 360	15 360
IV. Réserves	11 661	11 569	11 569
V. Bénéfice reporté	114 075	113 005	110 095
Provisions et impôts différés	0	387	0
Dettes	136 686	110 363	96 216
VIII. Dettes à plus d'un an	61 000	48 000	56 184
IX. Dettes à un an au plus	75 232	62 211	39 424
X. Comptes de régularisation de passif	454	152	608
Total du passif	279 939	252 841	235 397

COMPTE DE RÉSULTATS RÉSUMÉ AU 31 DÉCEMBRE

en EUR '000'	2013	2012	2011
I. Ventes et prestations	16 752	12 870	11 814
A. Chiffre d'affaires	15 685	11 587	10 714
D. Autres produits d'exploitation	1 067	1 283	1 100
II. Coût des ventes et prestations (-)	13 050	12 015	11 495
A. Approvisionnement	0	0	0
B. Services et biens divers	6 065	5 681	4 930
C. Rémunérations	4 828	4 516	4 444
D. Amortissements	2 004	1 711	1 930
F. Provisions pour risques & charges (dotations +, utilisations et reprises -)	0	0	0
G. Autres charges d'exploitation	153	107	191
III. Résultat d'exploitation	3 702	855	319
IV. Produits financiers	9 660	9 999	10 989
V. Charges financières	(9 879)	(6 358)	(3 010)
VI. Résultat courant avant impôts	3 483	4 496	8 298
VII. Produits exceptionnels	0	1	1 965
VIII. Charges exceptionnelles	(2 304)	(1 529)	(8 748)
IX. Résultat avant impôts	1 179	2 968	1 515
X. Impôts	(16)	(58)	(1)
XI. Résultat de l'exercice	1 163	2 910	1 514

ANNEXES

Paramètres du rapport

Pour la quatrième année consécutive, notre rapport annuel inclut une section Responsabilités Sociétales comprenant certains indicateurs clés (Key Performance Indicators) fondée sur les directives G3 du GRI. Cette section explique davantage sur quelle base ce travail a été effectué.

Portée de ce rapport et fréquence

Ce rapport annuel couvre l'exercice 2013, soit la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. De nombreux tableaux reprennent l'information de l'exercice précédent à titre de comparaison. Ce rapport est publié sur une base annuelle. Le dernier rapport publié était le rapport annuel 2012. Les rapports annuels récents de Hamon sont disponibles sur notre site internet www.hamon.com

Périmètre

Pour la partie financière, voir la liste des entités consolidées à la note 5 de la partie financière.

Pour la partie Responsabilités sociétales, la plupart des indicateurs clés couvrent les 26 principales filiales du Groupe (filiales ayant des effectifs moyens d'au moins 15 personnes en 2013), prises à 100% et sur les douze mois de l'exercice 2013. Ensemble, ces 26 filiales représentent 97% des effectifs moyens du Groupe en 2013.

En 2012, le périmètre utilisé pour cette partie était différent; il ne comprenait que 25 sociétés :

- Une société a été ajoutée en 2013 : Hamon Research-Cottrell GmbH (en Allemagne), suite à son important développement. Signalons que le périmètre comprend également une usine en plus : il s'agit de la nouvelle usine de Gunsan de Hamon Korea - branche d'activité Echangeurs de chaleur.
- Aucune société n'a été retirée de ce périmètre en 2013.

Filiales incluses dans le périmètre étudié (responsabilités sociétales)	Pays	Type	2012 Rapport social	2012 Rapport environnemental	2013 Rapport social	2013 Rapport environnemental
Hamon & Cie (International) SA	Belgique	Bureaux	x		x	
Hamon Thermal Europe SA	Belgique	Bureaux	x		x	
Hamon Research - Cottrell SA	Belgique	Bureaux	x		x	
ACS Anti Corrosion Structure SA	Belgique	Usine	x	x	x	x
Hamon Thermal Europe (France) SA	France	Bureaux + usine	x	x	x	x
Hamon D'Hondt SA	France	Usine	x	x	x	x
Hamon Thermal Germany GmbH	Allemagne	Bureaux	x		x	
Hamon Enviroserv GmbH	Allemagne	Bureaux	x		x	
Hamon Research - Cottrell GmbH	Allemagne	Bureaux			x	
Hamon UK Ltd	Grande-Bretagne	Bureaux	x		x	
Hamon do Brasil Ltda	Brésil	Bureaux	x		x	
Hamon Corporation	USA	Bureaux	x		x	
Hamon Custodis Inc.	USA	Bureaux	x		x	
Hamon Deltak Inc.	USA	Usine	x	x	x	x
Hamon Research - Cottrell Inc.	USA	Bureaux	x		x	
Thermal Transfer Corporation	USA	Usine	x	x	x	x
Hamon (South Africa) (Pty) Ltd	Afrique du Sud	Bureaux	x		x	
Hamon D'Hondt Middle East Co. Ltd	Arabie Saoudite	Usine	x	x	x	x
Hamon Research - Cottrell (Shanghai) Co. Ltd	Chine	Bureaux	x		x	
Hamon Thermal & Environmental Technology (Jiaying) Co. Ltd	Chine	Usine	x	x	x	x
Hamon Thermal (Tianjin) Co. Ltd.	Chine	Bureaux + usine	x	x	x	x
TS Filtration (Shanghai) Co. Ltd	Chine	Atelier	x	x	x	x
Hamon Korea Co. Ltd.	Corée Sud	Bureaux + usine	x		x	x
Hamon Research - Cottrell India Pvt Ltd	Inde	Bureaux	x		x	
Hamon Shriram Cottrell PVT Ltd	Inde	Bureaux + usine	x	x	x	x
P.T. Hamon Indonesia	Indonésie	Bureaux	x		x	

x = incluse dans le périmètre étudié

Pour la partie Responsabilités environnementales, nous couvrons les entités ayant le plus grand impact, c'est-à-dire toutes celles ayant une usine ou un atelier de fabrication, soit un total de 11 ateliers et usines.

Pour plus de détails, voir ci-dessus le tableau reprenant les filiales reprises en 2012 et en 2013.

Modifications au périmètre du rapport

Par rapport à l'exercice précédent, il n'y a pas eu de modification au périmètre de consolidation financière du rapport, à l'exception de :

- la sortie de la société J&C Engineering (Afrique du Sud) du périmètre de consolidation à partir du 1^{er} janvier 2013.
- la liquidation de la société Hamon BHI Co. Ltd (Corée du Sud), dont les actifs et activités ont été repris par Hamon Korea.
- La liquidation de la société Heat Transfer Ré Services (Luxembourg). (voir notes 5 et 14 de la partie financière).

Processus de détermination du contenu du rapport

Le contenu de ce rapport est basé sur :

- Les prescriptions légales concernant l'information financière (normes IAS/IFRS), revues par nos auditeurs.
- Les prescriptions du Global Reporting Initiative (GRI) normes G3, niveau C.
- Les prescriptions du Pacte Mondial des Nations Unies, pour la Communication sur le Progrès (COP).
- Le principe de pertinence : les informations non pertinentes ou n'ayant pas d'impact significatif sur le Groupe ne sont pas reprises.
- Les parties prenantes auxquelles il s'adresse et leurs attentes, à savoir principalement nos clients, notre personnel (actuel ou candidats), nos fournisseurs, nos actionnaires, nos banques, les analystes financiers.

Le rapport est également rédigé de façon à rendre l'information la plus claire et la plus transparente possible.

Information concernant les indicateurs clés

Certains **indicateurs sociaux** demandent une explication détaillée :

Effectif total par type d'emploi

Comme indiqué dans la section Responsabilités sociétales, ces chiffres sont basés sur :

- Les effectifs des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés consolidées par intégration proportionnelle, comptabilisés au pro rata du pourcentage du capital détenu par Hamon dans ces dernières.
- Le nombre de personnes et incluent uniquement les contrats à durée indéterminée ou à durée déterminée de longue période. En effet, vu nos importantes activités sur chantier, le nombre de personnes engagées sous contrat déterminé à court terme fluctue constamment. Dans certains cas, nous passons par des sociétés extérieures d'interim.
- La moyenne de l'année : si une filiale n'est consolidée que sur une partie de l'exercice, un prorata est calculé (par exemple pour une société consolidée seulement pendant six mois, les effectifs moyens de cette entité durant ces six mois ne seront pris qu'à 50%).

Taux de fréquence des accidents du travail par région (nombre accidents / millions h travail)

Le taux de fréquence est le ratio entre :

- Le nombre d'accidents du travail (mortels et non mortels, y compris vers le lieu du travail).
- Le nombre d'heures prestées de travail (en millions).

Taux de gravité des accidents du travail par région (nombre jours perdus / milliers h travail)

Le taux de gravité est le ratio entre :

- Le nombre de jours de travail perdus à cause d'un accident du travail.
- Le nombre d'heures prestées de travail (en milliers).

Les journées de travail perdues sont des jours ouvrés (et pas calendaires) ; le point de départ du calcul est le jour de la maladie ou de l'accident professionnel.

Taux de maladies professionnelles par région (nombre jours perdus / milliers h travail)

Ce taux est le ratio entre :

- Le nombre de jours de travail perdus à cause de maladies professionnelles (dépression, inhalation de gaz toxiques, etc.).
- Le nombre d'heures prestées de travail (en milliers).

Taux d'absentéisme

Ce taux est le ratio entre :

- Le nombre de jours de travail perdus à cause d'accidents du travail, de maladies professionnelles,

d'autres maladies (grippes, etc.) ou d'absences injustifiées ; les congés de maternité et les congés planifiés tels que vacances et congés légaux sont exclus. Pour certaines filiales américaines et asiatiques, il s'agit du nombre de jours qui dépasse le quota annuel pour les congés (et jours d'absence maladie). Si la personne a déjà été malade, le décompte porte sur le nombre de jours cumulés déjà pris pour maladie. Ce quota annuel dépend de chacune de ces filiales. Si ce nombre reste en-deça du quota de jours de congés, le nombre de jours rapporté pour absences et maladies est donc égal à zéro.

- Le nombre de jours de travail théorique hors congés légaux et vacances.

Les autres indicateurs clés retenus étant plus courants, seule une définition succincte est donnée ci-dessous :

a) Indicateurs économiques

- Valeur économique directe créée et distribuée : il s'agit entre autres du chiffre d'affaires, de la marge brute, des frais de rémunération du personnel, des charges financières payées aux banques, des taxes payées, des dividendes versés aux actionnaires, du bénéfice reporté, des dons.
- Etendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies : voir explications détaillées dans la note 30 de la partie financière qui traite de cet indicateur clé.
- Subventions et aides publiques significatives reçues.
- Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement.

b) Indicateurs environnementaux

- Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire.
- Volume total d'eau prélevé, par source.
- Initiatives pour atténuer l'impact environnemental des produits et services.

c) Autres indicateurs sociaux

- Nombre moyen d'heures de formation par an.
- Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'accidents impliquant le travail d'enfants et mesures prises.
- Nombre total d'actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques ; résultat de ces actions.

La grille de correspondance GRI qui suit indique où retrouver chacun de ces indicateurs clés dans le rapport annuel.

Grille de correspondance GRI

Pour la réalisation de notre quatrième rapport basé sur les lignes directrices G3 du Global Reporting Initiative (GRI), **nous estimons atteindre un niveau C** (« self-declared »). Voici la grille de correspondance permettant de trouver dans les différentes parties du rapport annuel les sections suivant le canevas GRI.

Ref.	Indicateur	Couverture	Page
PARTIE I - PROFIL			
1	Stratégie et analyses		
1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	Complète	8-10
2	Profil de l'organisation		
2.1	Nom de l'organisation	Complète	64
2.2	Principaux produits ou services et marques correspondantes	Complète	46-55
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation	Complète	12-13 ; 75
2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Complète	64
2.5	Nombre et nom des pays où l'organisation est implantée	Complète	12-13 ; 75
2.6	Nature du capital et forme juridique	Complète	94 ; 64
2.7	Marchés où l'organisation opère avec répartition géographique	Complète	12-13 ; 79
2.8	Taille de l'organisation	Complète	7 ; 19-20
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure ou du capital de l'organisation au cours de la période de reporting	Complète	40-43
2.10	Récompenses reçues au cours de la période de reporting	Complète	24
3	Paramètres du rapport		
3.1	Période considérée	Complète	122
3.2	Date du dernier rapport publié	Complète	122
3.3	Cycle de publication considéré	Complète	122
3.4	Personnes à contacter pour toute question sur le rapport	Complète	129
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport	Complète	123
3.6	Périmètre du rapport	Complète	122-123
3.7	Limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport	Complète	122-123
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales, etc. et autres situations susceptibles d'avoir une influence majeure sur les possibilités de comparaison	Complète	66-67
3.10	Explications des conséquences de toute reformulation d'information communiquée dans des rapports antérieurs	Complète	97
3.11	Changements significatifs par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs	Complète	84
3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis dans le rapport	Complète	125-126
4	Gouvernance, engagements et dialogue		
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation	Complète	26-33
4.2	Indiquer si le Président du Conseil d'administration est aussi un administrateur exécutif	Complète	28
4.3	Indiquer le nombre d'administrateurs indépendants et/ou non-exécutifs	Complète	28
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au Conseil d'administration	Complète	39
4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	Complète	36-39
4.15	Base d'identification et de sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Partielle	38 ; 126

Ref.	Indicateur	Couverture	Page
PARTIE III - INDICATEURS DE PERFORMANCE			
Indicateurs économiques			
EC1	Valeur économique directe créée et distribuée (y compris donations)	Complète	58-121 ; 24
EC3	Etendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies	Complète	96-100
EC4	Subventions et aides publiques significatives reçues	Complète	117
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement	Complète	20
Indicateurs environnementaux			
EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire (+ énergie indirecte électrique)	Complète	23
EN8	Volume total d'eau prélevé, par source	Complète	23-24
EN26	Initiatives pour atténuer l'impact environnemental des produits et services	Complète	24
Social - Emploi, relations sociales et travail décent			
LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	Complète	19-20
LA7	Taux d'accident du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accident du travail mortel, par zone géographique	Complète	20-23
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an	Complète	20
Social - Droits de l'homme			
HR6	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'accidents impliquant le travail d'enfants et mesures prises	Complète	19
Social - Société			
SO7	Nombre total d'actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques ; résultats	Complète	126

La section 4.15 est partiellement couverte car pour l'exercice 2013, Hamon n'avait pas encore établi de processus formel de sélection de ses parties prenantes pour discussion avec elles (par exemple sous forme de groupes de discussion). Hamon s'est limitée à identifier les parties prenantes qui lui semblent les plus importantes en tant que groupes. Par contre, une revue de la matrice de matérialité des principaux points d'attention pour le développement durable et responsabilités sociétales aura lieu début 2014, avec des panels incluant des membres du personnel et des fournisseurs, ainsi qu'avec quelques clients. Ceci aura lieu dans le cadre du passage au référentiel G4 du GRI ; le référentiel G4 sera utilisé pour le rapport annuel 2014.

Pour la section SO7 : il n'y a pas eu d'action en justice intentée contre Hamon en 2013 pour comportement anti-concurrentiel, infraction aux lois antitrust ou pratiques monopolistiques.

Notons que notre rapport inclut également de nombreuses informations non reprises dans la grille du GRI.



Une partie de l'équipe Hamon au salon Powergen Vienne

Glossaire

Aéroréfrigérant : échangeur de chaleur dans lequel un fluide liquide ou gazeux, souvent corrosif, à haute pression et à haute température, passe dans un faisceau de tubes à ailettes, refroidi par un courant d'air pulsé par un ventilateur. Utilisé principalement dans les industries pétrochimiques, pétrolières et gazières, mais également pour le refroidissement d'auxiliaires, comme l'eau en sidérurgie.

Amérique du Nord : le territoire regroupant les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Mexique.

APC : Dépollution de l'air (en anglais: Air Pollution Control).

deNOx : élimination des oxydes d'azote, NOx en abrégé, des effluents gazeux.

deSOx : élimination des oxydes de soufre, SOx en abrégé, des effluents gazeux.

EBIT : résultat avant intérêts et taxes.

EBITDA : EBIT avant amortissements et éléments non-récurrents.

EMEA (Europe, Middle East & Africa) : Europe, Moyen Orient et Afrique.

EPC (Engineering, Procurement & Construction) : société d'ingénierie.

ESP : abréviation de ElectroStatic Precipitator, filtre électrostatique permettant d'éliminer les particules des effluents gazeux.

FRP : plastique renforcé par des fibres (Fibre-Reinforced Plastic). Utilisé entre autres pour des conduits permettant l'évacuation des gaz dans les cheminées.

Garanties bancaires : garanties accordées par les banques, pour un montant et une période donnés, lors de la vente et de l'exécution de contrats. Principales catégories : garanties de restitution d'acompte, garanties de bonne exécution ou de bonne fin et garanties de performance.

GRI : Global Reporting Initiative : organisme international qui a pour mission, au niveau mondial, de fournir aux organisations de toute taille, de tout lieu et de tout secteur un cadre fiable, crédible et standardisé pour leur reporting développement durable.

Groupe ou Groupe Hamon : appellation désignant Hamon et ses filiales au sens de l'article 6,2° du Code des sociétés.

Hamon : la société anonyme de droit belge Hamon & Cie (International) SA, ayant son siège social à Axisparc, rue Emile Francqui 2, 1435 Mont-St-Guibert, Belgique. La marque et le logo Hamon (tel qu'il apparaît en couverture arrière de ce rapport) sont protégés dans la plupart des pays dans lesquels Hamon est implantée.

HRSG (Heat Recovery Steam Generator) : chaudière de récupération pour la génération de vapeur, utilisé dans les centrales électriques à cycle combiné gaz-vapeur.

IDDC (InDirect Dry Cooling) : système de refroidissement sec indirect, avec refroidissement de l'eau de refroidissement sans contact avec l'air, et donc sans consommation d'eau.

NAFTA (North American Free Trade Agreement) : Etats-Unis + Canada + Mexique.

Réfrigérant : système de refroidissement humide, sec ou hybride.

SNCR (Selective Non Catalytic Reduction) : procédé d'élimination des oxydes d'azote (NOx) par injection de réactifs et travaillant sans catalyseur (par opposition aux procédés de traitement de NOx travaillant avec catalyseurs, ou SCR).

Système de refroidissement dans le cadre de la production d'électricité : dans une centrale électrique traditionnelle, de l'eau est chauffée et transformée en vapeur à haute pression. Celle-ci fait tourner une turbine à vapeur qui entraîne un alternateur générant de l'électricité.

A la sortie de la turbine, la vapeur est refroidie dans un condenseur à surface grâce au contact indirect entre la vapeur et de l'eau froide du circuit de refroidissement. Celle-ci est à son tour envoyée dans un système de refroidissement, d'où elle est réinjectée dans le circuit de refroidissement de départ.

Système de refroidissement humide : système qui refroidit de l'eau à environ 30-40°C jusqu'à 20-30°C. Le refroidissement a lieu par contact direct entre l'eau et l'air sur une surface de ruissellement, avec évaporation d'une partie de l'eau.

Système de refroidissement hybride : combinaison d'un réfrigérant humide et d'un faisceau qui réchauffe légèrement l'air saturé en humidité, pour supprimer le panache de vapeur d'eau.

Système de refroidissement sec ou aérocondenseur : utilisé en production d'électricité, ce système condense directement la vapeur d'eau à sa sortie de la turbine à vapeur, dans un faisceau de tubes à ailettes refroidis par air.

Renseignements généraux

Hamon & Cie (International) S.A.

Axisparc, Rue Emile Francqui 2,
B-1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique
Téléphone : +32 10 39.04.00
Fax : +32 10 39.04.01
Courriel : corporate@hamon.com
Site web : www.hamon.com
TVA : BE 402.960.467
N° d'entreprise : 0402.960.467

Relations avec les investisseurs et communication financière

Christian Leclercq, Directeur financier du Groupe
Téléphone : +32 10 39.04.22
Fax : +32 10 39.04.16
Courriel : christian.leclercq@hamon.com

Des commentaires sur ce rapport annuel ?

Veuillez les envoyer à Sébastien van Ypersele
Courriel : sebastien.vanyperselle@hamon.com

Editeurs responsables

Francis Lambilliotte - Christian Leclercq

This annual report is also available in English.



www.hamon.com

Integrated solutions for a clean environment

